

Rapport annuel

au 31/12/2024

LBPAM ISR ACTIONS MONDE

Action C, Action D, Action E, Action X

FORME JURIDIQUE DE L'OPC SICAV de droit français

CLASSIFICATION

Actions internationales

Document public

Sommaire

Rapport du Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration Rapport sur le gouvernement d'entreprise Orientation des placements Rapport de gestion

Comptes annuels

Bilan actif

Bilan passif

Hors bilan

Compte de résultat

Annexes

Certification du contrôleur légal des comptes

Rapport du Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration

Président

Mme Mimouna BOUTCHICH

Directrice offre Epargne Financière et Assurances La Banque Postale

Administrateurs

LBP AM

Représentée par Mme Rozenn le CAINEC Co-Directeur Multi-Actifs et Performance Absolue LBP AM

La Banque Postale

Représentée par M. Alain HENRIOT Responsable des études économiques Direction finance et stratégie La Banque Postale

CNP Assurances

Représentée par Mme Laurie FOURNIER Allocataire d'Actifs - Gestion des portefeuilles en euros – Direction des investissements CNP Assurances

Directeur Général

M. Thomas LACHARME

Gérant LBP AM

Commissaire aux comptes

Cabinet Deloitte & Associés

Représenté par M. Olivier GALIENNE

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DANS TOUTE SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Au titre de l'article L225-37-4 du Code de commerce, sont présentés ci-après les mandats des administrateurs de la SICAV. Les informations relatives aux mandats et fonctions exercées durant l'exercice ont été transmises à la SICAV par chaque mandataire social, sous sa seule responsabilité.

Sociétés	Mandats	Fonction exercée	Démission / échéance du mandat
Mimouna BOUTCHICH			
SA à Directoire La Banque Postale	D	Directrice offre Epargne Financière	et Assurances
SICAV LBPAM ISR Actions Monde	Président du CA, Administrateur	Néant	
SA LBP Image 12	Administrateur	Néant	
SA LBP Image 14	Président Directeur Général, Administrateur	r Néant	
SA LBP Image 15	Président Directeur Général, Administrateur	r Néant	
Thomas LACHARME			
SA à Directoire LBP AM		Gérant	
SICAV LBPAM ISR Actions Monde	Directeur Général	Néant	
Rozenn Le CAINEC			
SA à Directoire LBP AM		Co-Directeur Multi-Actif Performance Absolue	
SICAV LBPAM ISR ACTIONS MONDE	Représentant permanent de LBP AM, admir	nistrateur Néant	
SICAV LBPAM ISR ACTIONS AMERIQUE	Représentant permanent de LBP AM, admir	nistrateur Néant	
Alain HENRIOT			
SA à Directoire La Banque Postale		Responsable des études écono Direction finance et strat	
SICAV LBPAM ISR Actions Amérique	Président du CA, Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions Monde	RP de LBP, Administrateur	Néant	
Laurie FOURNIER			
SA CNP Assurances		Allocataire d'actifs - Gestion des en euros - Direction des invest	
SICAV LBPAM ISR Actions Monde	RP de CNP Assurances, Administrateur	Néant	
SICAV CNP Assur-Capi	Président du CA, Administrateur	Néant	
Fonds FGAP	Membre du comité de surveillance Membre du comité financier Néant		



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONVENTIONS, AUTRES QUE CELLES PORTANT SUR DES OPÉRATIONS COURANTES ET CONCLUES À DES CONDITIONS NORMALES, INTERVENUES, DIRECTEMENT OU PAR PERSONNE INTERPOSÉE, ENTRE, D'UNE PART, L'UN DES MANDATAIRES SOCIAUX OU L'UN DES ACTIONNAIRES DISPOSANT D'UNE FRACTION DES DROITS DE VOTE SUPÉRIEURE À 10 % DE LA SICAV ET, D'AUTRE PART, UNE AUTRE SOCIÉTÉ DONT LA SICAV POSSÈDE DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PLUS DE LA MOITIÉ DU CAPITAL

NÉANT

DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCE ET DE POUVOIRS ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

NÉANT

ORGANE CHOISI POUR EXERCER LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ

Le conseil d'administration a choisi de dissocier les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général.



Orientation des placements

CLASSIFICATION

Actions internationales.

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion de la SICAV est double:

- chercher à offrir un portefeuille composé de grandes valeurs internationales à des souscripteurs qui souhaitent investir sur les marchés d'actions mondiaux pour profiter des opportunités présentées par chaque zone et lisser les effets des cycles boursiers par la diversification. La SICAV cherche à tirer parti de ces facteurs pour obtenir, sur la période de placement recommandée supérieure à 5 ans, une performance supérieure à celle de l'indice MSCI All Countries World; et
- mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR). Toutefois, la SICAV ne bénéficie pas du Label ISR.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence est l'indice MSCI All Countries World.

Le MSCI All Countries World, calculé et publié par Morgan Stanley Capital International, est un indice des marchés d'actions mondiaux développés et émergents sur l'ensemble des secteurs d'activité et sur l'ensemble des grandes zones géographiques. Il est calculé à partir d'un panier composé des principales valeurs boursières, pondérées par les capitalisations boursières. Cet indice, exprimé en euros, inclut les dividendes détachés par les actions qui le composent.

L'indicateur de référence est utilisé par la SICAV au sens du règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil. L'administrateur de l'indice de référence (MSCI) est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indice de référence tenu par l'ESMA. Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet suivant: www.msci.com.

Conformément au Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

La SICAV n'étant pas indicielle, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence, en fonction des choix de gestion qui auront été opérés.



STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

STRATÉGIES UTILISÉES

Le choix des titres se fait en deux étapes: la première consiste à analyser un univers de valeurs (ci-après, l'« **Univers d'Analyse** ») à partir de critères d'investissement socialement responsables (ISR), afin de déterminer après élimination de 20 % des valeurs de l'Univers d'Analyse (comprenant les deux filtres suivants: comité d'exclusion et note quantitative), la note moyenne ISR de chaque zone géographique considérée (égale à la moyenne des notes ISR des valeurs investies dans la zone géographique considérée) que la SICAV devra dépasser (ci-après la « **Note Moyenne Améliorée** ») et la seconde vise à sélectionner les titres, dont certains pourraient ne pas être inclus dans l'Univers d'Analyse, selon des critères financiers et extra-financiers tels que décrits ci-après. Malgré cette stratégie ISR, la SICAV ne bénéficie pas du Label ISR.

À/ Pour la poche « titres vifs » (titres détenus en direct par la SICAV en Zone Europe ou en Zone Amérique du Nord)

1. L'Univers d'Analyse, constitué des valeurs qui composent soit l'indice MSCI North America dividendes nets réinvestis (en euro), soit l'indice MSCI Europe dividendes nets réinvestis (en euro), est analysé à partir de critères d'investissement socialement responsable (ISR), afin d'identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la Société de Gestion et ainsi de déterminer la Note Moyenne Améliorée de la zone géographique considérée.

Cette analyse se fonde sur un outil propriétaire multi-source de notation extra-financière développé en interne. La notation extra-financière des émetteurs, qui s'applique à l'ensemble des classes d'actifs, repose sur 4 piliers permettant une analyse pragmatique et différenciante:

- La gouvernance responsable: ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein de chaque émetteur (par exemple, pour des entreprises: évaluer l'équilibre des pouvoirs, la rémunération des dirigeants, ou encore l'éthique des affaires);
- La gestion durable des ressources: ce pilier permet par exemple d'étudier pour chaque émetteur les impacts environnementaux et le capital humain (par exemple, qualité des conditions de travail, gestion des relations avec les fournisseurs);
- La transition énergétique: ce pilier permet par exemple d'évaluer pour chaque émetteur sa stratégie en faveur de la transition énergétique (par exemple, démarche de réduction des gaz à effet de serre, réponse aux enjeux de long terme);
- Le développement des territoires: ce pilier permet par exemple d'analyser pour chaque émetteur sa stratégie en matière d'accès aux services de base.

Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra-financières.

La Société de Gestion utilise la notation LBP AM comme un outil quantitatif d'aide à la décision, de façon à exclure les valeurs les moins bien notées. La méthodologie mise en place par la Société de Gestion permet de réduire les biais, notamment capitalistiques ou sectoriels, qui seraient de nature à pouvoir améliorer artificiellement la note par le jeu de décisions d'allocations. L'analyse réalisée par la Société de Gestion est dépendante de la qualité des informations collectées et de la transparence des émetteurs considérés.

La liste d'exclusions de la Société de Gestion sert de second filtre. En effet, un comité d'exclusion, propre à la Société de Gestion, établit une liste d'exclusions après analyse des controverses ou allégations ESG, définies notamment comme des violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. La liste d'exclusions inclut également certains émetteurs appartenant à des secteurs controversés comme par exemple le tabac, les jeux d'argent et le charbon selon les critères définis par la Société de Gestion.

L'indice MSCI Europe dividendes nets réinvestis (en euros) représente les sociétés de grande et moyenne capitalisation du marché développé de 15 pays d'Europe. Cet indice, exprimé en euros, inclut les dividendes détachés par les actions qui le composent.

Ces indices sont calculés et publiés par leur administrateur MSCI. Ils sont utilisés par la SICAV au sens du règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil L'administrateur des indices de référence est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indice de

Parlement européen et du Conseil. L'administrateur des indices de référence est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indice de référence tenu par l'ESMA. Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet suivant: https://www.msci.com/indexes.

Conformément au Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de Gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de ces indices.



¹ L'indice MSCI North America dividendes nets réinvestis (en dollar) est un indice représentatif des sociétés de grandes et moyennes capitalisations du marché américain (US) et canadiens. Cet indice, exprimé en dollar, inclut les dividendes détachés par les actions qui le composent.

Pour la poche « actions européennes » uniquement, la Société de Gestion bénéficie en outre des conseils de la Financière de l'Echiquier qui, en sa qualité de Conseiller, lui transmet une liste de valeurs adaptées à la stratégie d'investissement sur la zone la zone « Europe »

In fine, la Société de Gestion reste seule juge de l'opportunité d'un investissement et de la qualité extra-financière de l'émetteur, qui est exprimée selon une note finale comprise entre 1 et 10 – la note ISR de 10 représentant une forte qualité extra-financière et celle de 1 une faible qualité extra-financière.

La construction du portefeuille permet ainsi d'obtenir une note ISR moyenne de la zone géographique considérée (égale à la moyenne ISR des valeurs investies dans la zone géographique considérée) meilleure que la Note Moyenne Améliorée, note moyenne ISR de l'Univers d'Analyse après élimination de 20 % des valeurs (comprenant les deux filtres suivants: comité d'exclusion et note quantitative). Toutes les valeurs de l'Univers d'Analyse de la zone géographique considérée (hors valeurs interdites, validées par le comité d'exclusion) sont donc éligibles à la SICAV, à condition que la note moyenne extra-financière de chaque zone géographique respecte la condition ci-dessus. Les valeurs peuvent également être sélectionnés, en dehors de l'Univers d'Analyse, sur le marché mondial des actions en fonction de la zone géographie considérée, dans la limite de 10 % de l'actif net de la SICAV et dans le respect des contraintes ISR définies ci-avant. La Société de Gestion s'assurera que l'Univers d'Analyse retenu constitue un élément de comparaison pertinent de la notation ESG de la SICAV.

Avec cette approche en amélioration de note qui correspond à une intégration ESG avec un engagement significatif dans la gestion, la Société de Gestion met en place la stratégie ISR du portefeuille.

B/ Pour la poche « OPC » (toute zone géographique)

S'agissant des OPC détenus par la SICAV, ceux-ci sont des OPC ayant reçu le Label ISR français ou respectant des critères ISR jugés satisfaisants, à savoir une réduction de 20 % de leur univers d'investissement après élimination des moins bonnes notations extra-financières ou une note extra-financière supérieure à la note de leur univers d'investissement après élimination d'au moins 20 % des valeurs les moins bien notées ainsi qu'un taux d'analyse ou de notation extra-financière supérieur à 90 % en nombre d'émetteurs ou en capitalisation de l'actif net du placement collectif.

La Société de Gestion adopte une gestion socialement responsable dans la sélection et le suivi des OPCVM et FIA composant le portefeuille de la SICAV qui lui permettent d'accéder, via ces OPC, à la méthode de gestion ISR élaborée par LBP AM, ainsi qu'à d'autres approches, et de participer indirectement au financement des entreprises qui développent des services et produits pour répondre aux enjeux du développement durable ou qui ont les meilleures pratiques en matière de gestion de l'environnement, social ou de gouvernance. La SICAV investit ainsi dans une sélection de fonds « ISR » qui financent des émetteurs (sociétés ou États) ou investissent dans des entreprises ayant les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale ou de gouvernance. Plus précisément, dans le cadre d'une gestion socialement responsable (gestion ISR), les entreprises ne sont plus uniquement jugées sur leur capacité à générer du profit mais aussi sur leur aptitude à préserver les ressources naturelles pour les générations futures, améliorer les conditions de travail de leurs salariés et développer des relations équilibrées avec l'ensemble de leurs partenaires (clients, fournisseurs, actionnaires, société civile). Ces critères ne pouvant s'apprécier que sur le long terme, la gestion ISR s'inscrit dans une perspective de long terme.

a) Stratégie ISR des OPC gérés par la Société de Gestion – Pour chaque OPC qu'elle gère, la Société de Gestion définit un Univers d'Analyse à partir de critères d'investissement socialement responsable (ISR), afin d'identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable et de définir une liste d'exclusions selon la méthodologie décrite ci-dessus pour la poche « titres vifs ».

L'approche ISR des OPC gérés par la Société de Gestion peut être de deux sortes: une approche d'exclusion et une deuxième approche dite de « score moyen » telles que décrites ci-après:

- Approche d'exclusion (approche dite aussi « en sélectivité », qui correspond à une intégration ESG avec un engagement significatif dans la gestion): après application des deux filtres (comité d'exclusion et note quantitative), l'Univers d'Analyse est épuré de 20 % de valeurs sur la base de considérations extra-financières (valeurs les moins bien notées et/ou exclues), de manière à définir l'univers d'investissement ISR de l'OPC.
- Approche dite de « score moyen » (approche dite aussi en amélioration de note, qui correspond à une intégration ESG avec un engagement significatif dans la gestion, et telle que décrite supra pour la poche « titres vifs »).

En tout état de cause, et quelle que soit l'approche retenue, le portefeuille des OPC gérés par la Société de Gestion est constitué en permanence à 90 % de son actif net (calculé sur les titres éligibles à l'analyse extra-financière: actions, titres de créances émis par des émetteurs privés et quasi-publics) de titres ayant fait l'objet d'une analyse



8/117

extra-financière. Bien que les titres d'États fassent l'objet d'une évaluation ESG, les résultats de l'évaluation ne sont pas pris en compte de manière mesurable dans la stratégie ISR décrite ci-dessus. Les investissements dans les titres d'États sont réalisés à partir d'analyses internes de la qualité financière et extra-financière des émetteurs. Celles-ci s'appuient sur des analyses de stratégistes macro-économiques, d'analystes financiers et d'analystes ISR.

- b) S'agissant des **OPC labélisés ISR ou respectant des critères ISR propres et gérés par d'autres sociétés de gestion**, des disparités d'approche sur l'ISR peuvent exister entre celles retenues par la SICAV et celles adoptées par la société de gestion gérant les OPC externes sélectionnés. En tout état de cause, la Société de Gestion privilégiera la sélection des OPC ayant une démarche ISR compatible avec sa propre philosophie.
- c) Enfin, la SICAV pourra également investir dans la limite de 10 % de la poche « OPC » dans des OPCVM et FIA non labélisés et qui ne respecteraient pas de critères d'investissement socialement responsable.

2. Au terme de cette analyse, la Société de Gestion sélectionne les titres en fonction de leurs caractéristiques financières et extra-financières.

La SICAV est en permanence exposé à hauteur de 60 % au moins sur un marché d'action étranger ou sur des marchés d'actions de plusieurs pays, dont le marché français.

L'univers d'investissement de la SICAV est composé de l'ensemble des marchés internationaux lesquels sont divisés en 5 zones géographiques:

- l'Amérique du Nord (en direct ou via des OPC);
- l'Europe (en direct ou via des OPC);
- le Japon (via des OPC); la zone Pacifique hors Japon (via des OPC); et
- les pays émergents (via des OPC).

La construction du portefeuille se décompose en 3 étapes:

- 1. Une allocation entre les classes d'actifs Actions et Monétaire;
- 2. Une allocation entre les différentes zones géographiques actions et devises;
- 3. La sélection des titres à l'intérieur de chaque zone géographique actions résultera des process de sélection des titres.

Le risque associé à ces choix est pris en compte à chaque étape de la construction du portefeuille.

a) Stratégie d'allocation (étapes 1 et 2)

Les décisions concernant le choix de l'exposition actions, l'allocation géographique et l'exposition au change sont prises au sein d'un comité d'investissement mensuel. Ce comité fait appel à des analyses macro et microéconomiques, et les choix stratégiques qui en découlent sont appliqués par l'équipe de gestion de la SICAV. L'exposition actions sera obtenue par des investissements en direct et/ou par le biais d'OPC et/ou par le biais d'instruments financiers dérivés.

b) Processus de sélection des titres (étape 3)

La sélection des titres opérée au sein de chacune des zones géographiques, résultera soit d'une analyse financière fondamentale soit d'une analyse quantitative.

Processus de sélection basé sur l'analyse fondamentale ("bottom-up")

Ce processus repose sur:

- une analyse financière et boursière de l'univers de valeurs (valorisation relative, anticipations positives sur les bénéfices, changements de tendances à court terme des cours),
- une analyse des qualités intrinsèques de la société et de son management. Sont privilégiées les sociétés gagnant des parts de marchés dans leur secteur, et qui disposent d'une stratégie de développement interne et/ ou externe qui a déjà fait ses preuves. La qualité du reporting interne et externe de la société est aussi un critère de sélection.

Processus de sélection basé sur l'analyse quantitative:

Les décisions d'investissement sont prises par les gérants, en s'appuyant sur les résultats du modèle quantitatif. Le risque global est alloué sur deux stratégies quantitatives distinctes développées en interne pour constituer des moteurs de performance dans les limites compatibles avec les contraintes d'écart de suivi avec l'indice de référence.



Ces deux moteurs de performance sur les actions (soit par l'investissement en direct, soit par l'intermédiaire des OPC) peuvent être mis en œuvre de façon concomitante:

allocation des valeurs:

Le moteur d'allocation des valeurs repose sur une approche multicritères visant à privilégier les titres disposant de caractéristiques propres à délivrer des performances supérieures sur le long terme.

Ce moteur, fondé sur le postulat que la préférence des investisseurs pour certains styles explique, pour une large part, la rentabilité relative espérée d'une valeur, vise à caractériser les valeurs de l'univers de référence en fonction de différents styles prédéterminés (ex: Value, Size, Growth, Momentum, Quality...).

L'exposition à chaque valeur est déterminée en fonction de l'adéquation de ses caractéristiques de styles avec la pondération des styles retenue par la gestion,

Le choix de la pondération des styles, revue en principe mensuellement, est quantitatif: il dérive d'une pondération à long terme et d'un modèle d'ajustement court-terme.

Le moteur d'allocation des valeurs vise à ne pas exposer le portefeuille à un biais sectoriel.

allocation sectorielle:

Le moteur d'allocation sectorielle a pour objectif de tirer bénéfice des mouvements relatifs entre les différents secteurs d'activité et sera mis en œuvre par le biais de futures sur les indices sectoriels. Le risque de change supporté par la SICAV pourra éventuellement, de manière opportune, être couvert en fonction de l'analyse fondamentale développée par la Société de Gestion.

Par dérogation à ce qui précède, sur les actions X, afin de limiter l'impact sur la performance de la SICAV de l'évolution du taux de change de la devise euro par rapport à la devise USD présente dans le portefeuille, le risque de la devise USD sera systématiquement et totalement couvert avec un seuil de tolérance de [-5 %; +5 %]. Le risque de change pourra donc être différent sur les actions X par rapport au risque de change des autres catégories d'actions de la SICAV. La performance de l'action X pourra alors être différente de celle des autres actions du fait de ces opérations de couverture de change opérées systématiquement ainsi que des frais de gestion propres à chaque action.

La liste des actifs permettant de réaliser cette stratégie est décrite ci-dessous.

En tout état de cause le portefeuille est constitué en permanence à 90 % de son actif net (calculé sur les titres éligibles à l'analyse extra-financière: actions et titres de créances émis par des émetteurs privés et quasi-publics) de titres ayant fait l'objet d'une analyse extra-financière. Bien que les titres d'États fassent l'objet d'une évaluation ESG, les résultats de l'évaluation ne sont pas pris en compte de manière mesurable dans la stratégie ISR décrite ci-dessus; ces titres d'États peuvent représenter 10 % maximum de l'actif net de la SICAV. Les investissements dans les titres d'États sont réalisés à partir d'analyses internes de la qualité financière et extra-financière des émetteurs. Celles-ci s'appuient sur des analyses de stratégistes macro-économiques, d'analystes financiers et d'analystes ISR.

TECHNIQUES ET INSTRUMENTS UTILISÉS

1. Actifs (hors dérivés intégrés)

Actions

Le portefeuille est investi au minimum à 60 % en actions.

Les titres sont sélectionnés selon les critères présentés dans la stratégie d'investissement. Les principales zones géographiques sur lesquelles le portefeuille est investi sont l'Amérique du Nord et l'Europe.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. À l'image des valeurs présentes dans l'univers d'investissement, la gestion ne s'intéresse pas seulement aux principales capitalisations, même si les grandes capitalisations demeurent majoritaires dans le portefeuille. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations plus petites n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

■ Parts ou actions d'autres placements collectifs de droit français ou d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger

Dans la limite de 20 % de l'actif net, la SICAV peut également investir en parts ou actions d'OPCVM français ou européens, dans des FIA de droit français et/ou, dans la limite de 10 % de l'actif net, dans des fonds d'investissement de droit étranger répondant aux critères prévus aux articles R214-32-42 ou R214-13 du Code monétaire et financier ou de l'article 422-95 du règlement général de l'AMF, cotés ou non sur un marché réglementé.

La SICAV se réserve la possibilité d'acquérir des parts ou actions d'OPC gérés par LBP AM ou une société liée (en ce compris La Financière de l'Échiquier).

S'il ne s'agit pas d'OPC internes, des disparités d'approche sur l'ISR peuvent exister entre celles retenues par la SICAV et celles adoptées par le gérant des OPC externes sélectionnés. Par ailleurs, ces OPC n'auront pas nécessairement une approche ISR. En tout état de cause, la SICAV privilégiera la sélection des OPC ayant une démarche ISR compatible avec sa propre philosophie.

Ces OPC peuvent être notamment spécialisés sur les stratégies de gestion auxquelles la SICAV n'a pas recours dans le cadre de sa stratégie d'investissement. Cette diversification restera accessoire et a pour but de créer de la valeur ajoutée, dans un cadre de risque maîtrisé.

D'une part, dans le cadre de sa gestion de trésorerie, la SICAV peut avoir recours à des OPC monétaires.

D'autre part, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, la SICAV peut avoir recours:

- à des OPCVM, des FIA ou des fonds d'investissement spécialisés sur des zones géographiques particulières (pays émergents par exemple), des secteurs ou des styles spécifiques,
- à des OPCVM, des FIA ou des fonds d'investissement spécialisés sur les stratégies de gestion alternative sur actions ou dérivés actions,
- à des OPCVM, des FIA ou des fonds d'investissement sur devises, ayant pour but une gestion dynamique de la couverture et de l'exposition du risque de change, visant ainsi à réduire le risque global du portefeuille mesuré par sa volatilité.
- à des OPC indiciels cotés (ETF ou trackers), sous forme d'OPCVM ou de FIA, ayant pour but d'augmenter l'exposition actions.

■ Titres de créance et instruments du marché monétaire

La SICAV peut investir dans des titres de créance et autres instruments du marché monétaire des pays de l'OCDE (titres à taux fixe, taux variable, taux révisable ou indexés). Ces titres sont soit des emprunts gouvernementaux, soit des émissions du secteur privé, sans répartition prédéfinie entre dette publique et dette privée.

Les titres d'États peuvent représenter 10 % maximum de l'actif net de la SICAV.

Les titres retenus ont une notation minimale BBB-/Baa3 (catégorie « Investment Grade ») en application de la méthode de Bâle (laquelle prévoit qu'en cas de notation du titre par les principales agences existantes (Standard & Poor's, Moody's, Fitch), la note d'agence retenue est (i) la note la plus basse des deux meilleures, si le titre est noté par trois agences au moins; ou (ii) la moins bonne des deux notes, si le titre n'est noté que par deux agences; ou (iii) la note délivrée par l'unique agence qui aura noté le titre, si le titre n'est noté que par une seule agence) ou une notation jugée équivalente par la Société de Gestion, sous réserve de l'éligibilité de l'émetteur au regard de l'analyse interne du profil rendement/risques du titre (rentabilité, crédit, liquidité, maturité).

Certaines de ces émissions peuvent présenter des caractéristiques spéculatives. La SICAV ne peut détenir plus de 10 % de l'actif net en titres non notés.

La cession d'un titre de créance ne se fonde pas exclusivement sur le critère de ses notations et repose également sur une analyse interne des risques de crédit et des conditions de marché.

2. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés peuvent être utilisés afin de mettre en œuvre des stratégies de couverture ou d'exposition auxquelles la SICAV a recours dans le cadre de sa stratégie d'investissement.

- Futures et options sur actions ou indices actions sur marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, swaps de gré à gré à des fins de couverture ou d'exposition sur les actions ou indices actions.
- Swaps d'indices (dont la volatilité, dividendes et inflation) à des fins de couverture ou d'exposition sur taux, actions et change.
- Futures, options et swaps de change sur marchés réglementés, organisés ou de gré à gré et change à terme à des fins de couverture ou d'exposition sur les devises.
- Futures et options de taux sur marchés réglementés, organisés ou de gré à gré et swaps de taux de gré à gré à des fins de couverture ou d'exposition sur taux.

L'ensemble de ces instruments est utilisé par la gestion afin de prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille et/ou de l'exposer aux risques liés aux secteurs d'activités et zones géographiques, pour poursuivre l'objectif de gestion de la SICAV.

La limite de l'engagement sur l'ensemble de ces marchés est de 100 % de l'actif net de la SICAV.

Les instruments dérivés sont utilisés de façon discrétionnaire, sans mise en place de stratégies systématiques.

² FCP et SICAV ou instruments équivalents émis sur le fondement de droit étranger répliquant soit en direct soit par investissement les valeurs composant un indice (par exemple CAC 40, SBF 120...) et négociables en continu sur un marché réglementé.



3. Titres intégrant des dérivés

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, la SICAV peut également investir, dans la limite de 10 % de l'actif net, dans des titres intégrant des dérivés (bons de souscription, warrants...), sur taux, actions, change ou indices.

4. Dépôts d'espèces

La SICAV se réserve la possibilité d'intervenir sur les dépôts, essentiellement à des fins de gestion de sa trésorerie, dans la limite de 25 % de l'actif net.

5. Emprunts d'espèces

La SICAV peut emprunter auprès de son dépositaire, de manière temporaire, jusqu'à 10 % de son actif en espèce pour faire face à des opérations liées à ses flux (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats...).

6. Opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres

Nature des opérations utilisées

Aux fins d'une gestion efficace du portefeuille, la SICAV peut effectuer des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres (des opérations de prises et mises en pension livrées contre espèces, des opérations de prêts et emprunts de titres).

■ Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion:

Ces opérations ont vocation à assurer l'objectif de gestion et notamment à permettre la saisie d'opportunité sur les marchés en vue d'améliorer la performance du portefeuille, d'optimiser la gestion de la trésorerie ainsi que les revenus de la SICAV.

■ Types d'actifs pouvant faire l'objet de ces opérations

Les actifs pouvant faire l'objet de ces opérations sont des titres éligibles à la stratégie d'investissement (actions, titres de créance et instruments des marchés obligataire et monétaire) tels que décrits ci-dessus.

Niveau d'utilisation envisagé et autorisé

La SICAV peut intervenir sur des opérations de cession(s) temporaire(s) dans la limite d'une fois l'actif et sur des opérations d'acquisition(s) temporaire(s) dans la limite d'une fois l'actif.

Le niveau d'utilisation envisagé sur les opérations de cession temporaire et sur les opérations d'acquisition temporaire sera, pour chacune d'entre elles, inférieur à 20 % de l'actif net.

Critères déterminant le choix des contreparties

Une procédure de sélection des contreparties avec lesquelles ces opérations sont passées permet de prévenir le risque de conflit d'intérêts lors du recours à ces opérations.

Des informations complémentaires relatives à la procédure de choix des contreparties figurent à la rubrique "frais et commissions".

Les contreparties utilisées dans le cadre d'opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres sont des établissements financiers ayant leur siège social dans l'OCDE et de notation minimale BBB- au moment de l'exécution de la transaction.

■ Rémunération

Des informations complémentaires figurent à la rubrique "Frais et commissions".

7. Contrats constituant des garanties financières

La SICAV peut, pour la réalisation de son objectif de gestion, recevoir et consentir des garanties financières, en titres ou en espèces, et réinvestir les espèces reçues uniquement en instruments éligibles à sa stratégie d'investissement ou dans des prises en pension de titres éligibles à la stratégie d'investissement.

Les garanties financières reçues respectent les règles suivantes:

 Qualité de crédit des émetteurs: les garanties financières reçues en titres sont soit des obligations d'État de l'OCDE, soit des obligations supranationales, soit des obligations sécurisées (sans limite de maturité)



- Liquidité: les garanties financières reçues autrement qu'en espèces doivent être liquides et négociées à des prix transparents;
- Corrélation: les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie;
- Diversification: le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10 % de l'actif net;
 l'exposition à un émetteur de garantie donné n'excède pas 20 % de l'actif net;
- Conservation: toute garantie financière reçue est détenue auprès du dépositaire de la SICAV ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle, ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle.

PROFIL DE RISQUE

La SICAV relève de la classification "Actions internationales". De ce fait, elle comporte principalement des risques liés à ses investissements sur les marchés actions internationaux.

Les principaux risques associés aux techniques employées auxquels s'expose l'investisseur sont:

- **Risque actions**: en raison de son objectif de gestion, la SICAV est exposée au risque actions. Ainsi, si les marchés mondiaux actions auxquels le portefeuille est exposé, baissent, la valeur liquidative de la SICAV peut baisser. L'exposition de la SICAV au risque actions est au minimum de 60 %.
- Risque que l'objectif de gestion ne soit pas atteint: la performance de la SICAV est susceptible de ne pas être conforme à son objectif de gestion.
- **Risque de perte en capital**: la SICAV n'offre pas de garantie en capital; il existe un risque que le capital investi ne soit pas intégralement restitué.
- **Risque de change**: il provient du risque de baisse des différentes devises des titres en portefeuille par rapport à la devise référence du portefeuille, l'euro. Une dépréciation des devises sur lesquelles le portefeuille est investi par rapport à l'euro pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative de la SICAV. La SICAV se réserve la possibilité de ne pas couvrir ou de couvrir partiellement ou totalement le risque de change, relativement à toutes les devises autres que l'Euro ou à certaines spécifiquement.
 - Par dérogation à ce qui précède, sur la catégorie d'action X, concernant le risque de change par rapport à la devise USD, une couverture de change spécifique sera mise en place de manière permanente et systématique, afin de limiter l'impact sur la performance de la SICAV de l'évolution du taux de change de la devise euro par rapport à la devise USD avec un seuil de tolérance de [-5 %; +5 %]. S'agissant du risque de change par rapport aux autres devises auxquelles est exposé la SICAV, il sera couvert de manière identique.
- Risque lié aux investissements sur les marchés émergents: les risques de marchés sont amplifiés par d'éventuels investissements dans les pays émergents où les mouvements de marché, à la hausse comme à la baisse, peuvent être plus forts et plus rapides que sur les grandes places internationales.
- Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers dérivés: les stratégies mises en œuvre via les instruments financiers dérivés proviennent des anticipations de l'équipe de gestion. Si l'évolution des marchés ne se révèle pas conforme aux stratégies mises en œuvre, cela pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative de la SICAV. Toutefois, ces stratégies sont utilisées afin de prendre des positions dans un cadre de risque maîtrisé.
- Risque lié à l'utilisation du modèle multicritère: l'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la construction du portefeuille ainsi que la sélection des actifs sont réalisés en partie d'après le modèle développé par LBP AM. Néanmoins, ce modèle ne constitue qu'un outil d'aide à la décision et toute décision est prise par le gérant, qui peut alors ne pas valider les résultats du modèle, si ceux-ci paraissent erronés.
- Risque de durabilité: tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de l'exposition du portefeuille, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les sociétés en portefeuille via une série de mécanismes, notamment: 1) une baisse des revenus; 2) des coûts plus élevés; 3) des pertes ou une dépréciation de la valeur des actifs; 4) un coût du capital plus élevé et 5) des amendes ou risques réglementaires. Des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont intégrés dans le processus de gestion du portefeuille afin de prendre en compte les risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement.

Les risques accessoires associés aux techniques employées sont les suivants:

- Risque de contrepartie lié à l'utilisation de produits de gré à gré (dérivés) ou à celui résultant des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres: la SICAV est exposée au risque de non-paiement par la contrepartie avec laquelle l'opération est négociée. Ce risque peut se matérialiser par une baisse de la valeur liquidative de la SICAV.
 - Outre le risque de contrepartie présenté ci-dessus, les risques associés aux opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres peuvent notamment être des risques de liquidité, juridique (il s'agit du risque de rédaction inadéquate des contrats conclus avec les contreparties) et opérationnels (risque de règlement livraison).
- Risque de taux lié aux variations des taux d'intérêt: en cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des produits à taux fixe peut baisser et faire baisser la valeur liquidative de la SICAV. Ce risque reste limité en raison du caractère secondaire des investissements en titres de créance et instruments du marché monétaire.
- Risque de crédit lié aux variations des rendements ou défauts de paiement relatifs aux émissions privées. Un accroissement des écarts de rendement des émissions privées en portefeuille, voire un défaut sur une émission peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de la SICAV. Ce risque reste faible en raison, à la fois du caractère secondaire des investissements sur des émissions privées et également de la diversification en termes de qualité de signature.
- Risque lié aux investissements sur les petites et moyennes capitalisations: l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les actions de petites capitalisations, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques de volatilité entraînant une baisse de la valeur liquidative de la SICAV plus importante et plus rapide. Cependant, ce type d'investissement ne sera pas prédominant dans la gestion de la SICAV.
- Risques financiers liés aux placements sur des fonds d'investissement et à l'utilisation de stratégies de gestion alternative: dans la mesure où certaines stratégies de gestion alternative peuvent s'exposer positivement ou négativement sur des actions ou des indices actions, elles induisent un risque actions supplémentaire. D'autres risques peuvent être générés par l'utilisation de ces stratégies de gestion alternative, comme le risque de taux, de volatilité, de crédit ou de change. Ce risque reste faible en raison du caractère accessoire de ces placements.

GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le dispositif mis en place cherche à s'assurer, lors de la création de la SICAV, de l'adéquation de la liquidité attendue de l'univers d'investissement avec les modalités de rachat des porteurs dans des circonstances normales de marché. Il prévoit également un suivi périodique de la structure de l'actif et du passif et la réalisation de simulations de crise de liquidité dans des circonstances normales et exceptionnelles qui reposent notamment sur l'observation historique des rachats.

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE

La durée de placement recommandée est au minimum de 5 ans.

Rapport de Gestion

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT L'OPC

- Le 01/04/24: Dans le cadre de la fusion TFSA/LFDE, AMP sera repris totalement en gestion chez LBP AM.
- Le 17/12/2024: Suite au passage du label ISR V3, il a été décidé d'abandonner le label ISR. En revanche, ils conservent les contraintes du label ISR V2.

COMMENTAIRE DE GESTION

Sur la période, la performance de la SICAV LBPAM Actions Monde C s'est établie à + 24,24 %. L'indice de référence a, de son côté, progressé de + 25,34 %.

La performance de la SICAV a été de respectivement de + 17,96 % sur 3 ans et + 56,55 % sur 5 ans pour la part C.

L'allocation de référence de la SICAV est composée de 100 % d'actions monde (indice MSCI AC World).

Conjoncture économique et financière

Au premier trimestre 2024, la politique monétaire est restée l'un des principaux points d'attention des investisseurs. Le statu quo, largement anticipé, de la Banque centrale européenne et de la Fed a été éclipsé par des spéculations sur leur futur calendrier de baisse des taux directeurs. Alors que les publications des statistiques ont montré que l'inflation ne baissait plus, la Banque centrale européenne a gardé les taux inchangés et a indiqué qu'elle resterait attentive à la progression des salaires et aux tensions géopolitiques. De son côté, la Fed a également fait part de sa volonté d'avoir des indicateurs supplémentaires sur le ralentissement de la hausse des prix pour entamer sa première baisse de taux. Par ailleurs, les conflits au Proche-Orient et les attaques en mer Rouge ont provoqué une forte hausse des prix du transport maritime. En fin de trimestre, les banquiers centraux ont communiqué des projections laissant entrevoir des baisses de taux au mois de juin prochain pour la Fed et la BCE. Ces éléments ont rassuré les investisseurs dont l'appétit pour le risque a augmenté. Du côté de la microéconomie, la saison des résultats a pris fin, et les marchés ont salué des profits dans l'ensemble largement supérieurs aux attentes, notamment pour les grandes entreprises européennes et américaines.

Au cours de deuxième trimestre 2024, la Banque centrale européenne s'est montrée rassurante en ouvrant la voie à une première baisse de ses taux directeurs en juin. Aux États-Unis, les dernières statistiques ont montré que l'inflation ne baisse plus, ce qui a provoqué une hausse de l'incertitude quant à la capacité de la Fed à baisser ses taux directeurs aussi rapidement et amplement que les investisseurs l'anticipaient. Ces divergences de trajectoire de politique monétaire ont renforcé la volatilité du marché obligataire. Côté géopolitique, le contexte fut un peu plus préoccupant. Début avril, les cours du pétrole ont fortement progressé à la suite de la montée des tensions entre Israël et l'Iran, avant de se dégonfler en fin de période, à la suite d'un apaisement des tensions au Moyen-Orient, mais l'incertitude demeure. En fin de trimestre, les investisseurs ont fait face à un regain de stress politique en Europe. La période d'incertitude ouverte en France à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale a installé un climat de nervosité, et a plombé le CAC 40® et les autres indices européens. L'écart entre le rendement de l'OAT française et celui du Bund allemand s'est fortement accentué. Du côté de la politique monétaire, la BCE a procédé, sans surprise, à une baisse de ses taux directeurs, tout comme ses homologues suisses et canadiennes. Outre-Atlantique, les statistiques ont montré des premiers signes de ralentissement de l'économie américaine, laissant entrevoir que la Fed pourrait assouplir sa politique monétaire dès l'automne.

Le troisième trimestre 2024 a été marqué par la baisse de l'incertitude politique en France post élections législatives, avec la potentielle formation d'un gouvernement de coalition ou technique. Aux États-Unis, les statistiques économiques du début de l'été ont renforcé la probabilité d'une prochaine baisse de taux de la Fed, ce qui apporté un fort soutien à la prise de risque des investisseurs. Sans surprise, la Banque centrale européenne a passé son tour lors de sa réunion de politique monétaire de juillet. Du côté de la microéconomie, la météo s'est un peu assombrie sur les marchés, avec la saison des résultats des entreprises qui a engendré quelques prises de profits sur certains titres assez chers, notamment dans le segment technologique, mais également dans les secteurs du luxe et de l'automobile à la suite de publications jugées décevantes. Aux États-Unis, la tentative d'assassinat sur D. Trump et l'abandon de la candidature de J. Biden, en juillet, ont rebattu les cartes en vue de la prochaine élection présidentielle américaine, et ont apporté quelques rotations sectorielles sur les marchés Outre-Atlantique. Au cours du mois d'août, le climat autour des marchés est devenu plus nerveux. La dégradation du marché de l'emploi aux États-Unis a alimenté la crainte d'un atterrissage brutal de l'économie, et le spectre du retour de l'inflation sur fond de tensions au Proche-Orient a ajouté son lot d'incertitudes. La perspective d'un changement de politique monétaire au Japon a engendré un débouclage violent des stratégies de portage. Ce cocktail détonnant a fait plonger les marchés d'actions, baisser les rendements obligataires, et augmenter fortement la volatilité. Mais ces sources de stress ont été très rapidement écartées après la publication de statistiques macroéconomiques et microéconomiques porteuses, et après l'intervention du président de la Banque centrale américaine fin août ouvrant la porte à un adoucissement

de sa politique monétaire. En septembre, la Fed a ainsi baissé de 0,50 % ses taux directeurs, et fait des projections de baisses de taux substantielles supplémentaires au cours des prochains mois. Cela a été nettement salué en bourse sur les deux rives de l'Atlantique. Du côté de la macroéconomie, l'inflation est restée sous contrôle aux États-Unis et en zone euro. En fin de trimestre, les imposantes mesures prises par Pékin pour soutenir la croissance et relancer le secteur immobilier ont eu pour effet un rebond spectaculaire des marchés chinois, et de manière indirecte une hausse des marchés exposés à la consommation chinoise, comme le luxe en Europe.

Le quatrième trimestre 2024 a été riche en actualité financière et économique. Du côté de la macroéconomie, les statistiques en début de période ont montré que la trajectoire de l'inflation était sous contrôle aux États-Unis et en zone euro, mais la santé des économies mondiales a été plus mitigée, avec des données décevantes en Europe face à une économie américaine toujours vigoureuse. La réunion de la Banque centrale européenne de septembre s'est conclue par une baisse de 0,25 % de ses taux directeurs, ce qui, bien que largement anticipé, a été salué par les investisseurs. L'extension du conflit au Proche-Orient a cependant continué d'inquiéter. Du côté des entreprises, la saison des résultats a globalement rassuré, même si des prises de profits ont ponctué des publications jugées décevantes, notamment dans les secteurs du luxe et de l'automobile. Mais c'est surtout l'issue incertaine, à quelques jours du scrutin, de l'élection présidentielle américaine qui a alimenté la volatilité sur la période, ce qui s'est reflété par de fortes tensions sur le marché obligataire américain. Dès le début du mois de novembre, l'élection claire et nette de Donald Trump, dont le programme économique devrait engendrer des baisses d'impôts ainsi que la dérégulation dans certains secteurs, a provoqué un fort intérêt pour les entreprises américaines, déjà favorisées par une économie dynamique. À l'inverse, la perspective de nouvelles surtaxes douanières américaines pour les entreprises européennes et chinoises exportatrices a assombri leur parcours boursier. La réunion de la Fed s'est conclue, sans surprise, par une baisse de 0,25 % de ses taux directeurs. En Chine, les nouvelles mesures annoncées par les autorités ont déçu les investisseurs du fait de l'absence de plan de relance de la consommation. Du côté de la géopolitique, l'extension de la guerre entre la Russie et l'Ukraine a continué d'inquiéter, alors que des pourparlers de trêve au Proche-Orient ont eu tendance à rassurer les marchés. Lors du dernier mois de l'année, les marchés ont continué de s'ajuster à l'élection de Donald Trump et ses déclarations laissant entrevoir de nouveaux conflits commerciaux. Du côté de la politique monétaire, les dernières réunions de l'année de la Banque centrale européenne et de la Fed se sont conclues par une nouvelle baisse de 0,25 % de leurs taux directeurs. Mais la Banque centrale américaine a refroidi les marchés après ses déclarations quant au fait que le rythme des baisses de 2025 serait bien moins accommodant qu'anticipé, alors même que l'inflation ne baisse plus assez aux États-Unis, et que l'application du programme du président américain fraîchement élu pourrait être assez inflationniste. Le scepticisme autour de la situation politique en France et en Allemagne a soutenu le manque de visibilité. Et de manière générale, l'incertitude macroéconomique, géopolitique et fiscale n'a pas contribué à raviver la prise de risque des investisseurs à l'approche de la trêve des confiseurs.

Sur l'ensemble de l'année 2024, les marchés actions et obligataires étaient en hausse.

Commentaire de gestion

Notre exposition aux indices actions a commencé sur un niveau plutôt élevé en tout début de période avec une surpondération de l'ordre de 100 bps. Nous avons néanmoins rapidement pris nos bénéfices alors que les données économiques se dégradaient et que nous tablions sur une récession dans plusieurs pays d'Europe, notamment en Allemagne.

Pour autant, notre exposition en début de période est restée plus favorable aux actions Européennes essentiellement par leur valorisation attractive, en particulier en relatif des autres zones comme les États-Unis. Le Japon n'avait clairement pas notre préférence non plus avec des espoirs de marchés qui nous semblaient bien trop élevés sur l'effet de la réforme du TSE sur le RoE des entreprises Japonaises.

C'est essentiellement à l'automne que nous avons repondéré les actions Américaines, un peu en amont des élections présidentielles compte tenu d'une santé économique bien plus favorable en Amérique du Nord avec comme effet démultiplicateur des baisses de taxes promises par la nouvelle administration. En effet un abaissement de l'impôt sur les sociétés à 17 % devrait soutenir la forte croissance des bénéfices attendue sur la zone (+ 12 %). En face de cela, nous avons une Europe certes faiblement valorisée, mais avec des perspectives économiques moins favorables: les indicateurs d'activité restant particulièrement dégradés pour l'Europe du Nord et de l'Ouest. La stabilité politique est également un sujet avec les élections à venir en Allemagne, et une situation toujours dégradée et instable en France malgré le bon passage du budget.

Les actions Japonaises retrouvent également plus notre faveur après le choc violent de début août avec une situation de bulle sur la faiblesse de la devise ayant connu une explosion avec une sous-performance violente des actions Japonaises (chute de plus de 12 % sur la seule séance du 5 août) dont elles ne se sont jamais remises. Leur valorisation relative est donc redevenue attractive avec une déconnexion moins forte entre les politiques monétaires Japonaises et Américaines.

Ainsi, c'est essentiellement une hausse de notre exposition globale à travers des achats d'actions américaines qui ont été opérés au T3 / T4, et que nous avons gardés jusqu'en fin de période.

Nous avons par ailleurs ponctuellement mis en place des protections ou indexations à travers des stratégies optionnelles sur les marches Actions Européens essentiellement.

Notre trésorerie a également été placée tout au long de la période dans des produits monétaires court terme. Ces investissements sont néanmoins restés faibles compte tenu de notre niveau d'investissement Actions et des taux de rendement négatifs.

PERFORMANCES

L'indice de référence est MSCI AC World dividendes nets réinvestis (en euro)

Performances	SICAV – Action C	Indice de référence
Sur 1 an	24,24 %	25,34 %
Sur 3 ans	17,96 %	28,72 %
Sur 5 ans	56,55 %	75,09 %

Performances	SICAV – Action E	Indice de référence
Sur 1 an	24,49 %	25,34 %
Sur 3 ans	18,67 %	28,72 %
Sur 5 ans	58,12 %	75,09 %

Performances	SICAV – Action D	Indice de référence
Sur 1 an	24,24 %	25,34 %
Sur 3 ans	17,96 %	28,72 %
Sur 5 ans	56,55 %	75,09 %

Performances	SICAV – Action X	Indice de référence
Sur 1 an	19,54 %	18,83 %
Sur 3 ans	10,41 %	15,73 %
Sur 5 ans	47,79 %	55,77 %

Les performances sont présentées coupons réinvestis / dividendes réinvestis.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

RISQUE GLOBAL

L'évaluation du risque global du portefeuille est réalisée par la méthode du calcul de l'engagement. L'engagement est limité réglementairement à 100 % de l'actif net.

Aucun des actifs de votre OPC n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de leur nature non liquide.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE

Titres	Acquisitions	Cessions	Total
OSTRUM SRI CASH M (C/D) EUR	97 877 901,42	115 304 710,69	213 182 612,11
AM MSCI EMERG EX CHINA-ETF A GT EUR	33 857 600,00	33 665 660,00	67 523 260,00
ECHIQUIER EM.EX CHINA XXL FCP	50 000 000,00	_	50 000 000,00
OSTRUM SRI CASH Z (C/D) EUR	16 768 166,92	18 795 029,54	35 563 196,46
LBPAM ISR ACTIONS JAPON I	34 604 472,00	_	34 604 472,00
LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS M	34 464 870,00	_	34 464 870,00
ECHIQUIER JAPAN XXL FCP	32 000 000,00	2 071 660,00	34 071 660,00
OSTRUM SRI CASH Z2 (C/D) EUR	13 715 966,96	13 728 117,75	27 444 084,71
AMUNDI MSCI EMERG MARK FP EUR	13 227 500,00	13 270 125,00	26 497 625,00
CME GROUP INC UW USD	7 525 979,48	11 504 616,70	19 030 596,18

EFFET DE LEVIER

Le niveau maximal de levier de l'OPC n'a pas été modifié au cours de l'exercice.

- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode de l'engagement : 210,00 %,
- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode brute : 240,00 %.

Le montant total de levier auguel l'OPC a recours est de :

- -102,85 % selon la méthode de l'engagement,
- 103,18 % selon la méthode brute.

Les garanties financières reçues ou données par l'OPC sont uniquement en espèces en Euro et réinvesties uniquement dans des parts ou actions d'OPC monétaires court terme ou en dépôts auprès d'établissements de crédit.

DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

Dividendes (en euros) distribués au titre des trois derniers exercices des actions D (CGI art.243bis et 158)

Anr	née du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
	31/12/21	2022	1 787 498,11	0,00	1 787 498,11
	31/12/22	2023	1 662 884,18	0,00	1 662 884,18
	31/12/23	2024	1739 058,78	46 286,74	1 692 772,04

Dividendes (en euros) distribués au titre des trois derniers exercices des actions E (CGI art.243bis et 158)

	Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
	31/12/21	2022	Néant	Néant	Néant
	31/12/22	2023	Néant	Néant	Néant
ĺ	31/12/23	2024	Néant	Néant	Néant

Dividendes (en euros) distribués au titre des trois derniers exercices des actions X (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
31/12/21	2022	Néant	Néant	Néant
31/12/22	2023	Néant	Néant	Néant
31/12/23	2024	Néant	Néant	Néant

Dividendes (en euros) distribués au titre des trois derniers exercices des actions C (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
31/12/21	2022	Néant	Néant	Néant
31/12/22	2023	Néant	Néant	Néant
31/12/23	2024	Néant	Néant	Néant

CRITÈRES SOCIAUX, ENVIRONNEMENTAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

La SICAV relevant de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019, de plus amples informations sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales de la SICAV sont disponibles dans l'annexe SFDR du rapport de gestion.

INFORMATIONS RELATIVES AUX CESSIONS ET ACQUISITIONS TEMPORAIRES DE TITRES (CATT) ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS DE TYPE CONTRAT D'ÉCHANGE SUR RENDEMENT GLOBAL (TOTAL RETURN SWAP (TRS)):

Informations générales	
Montant des titres prêtés en proportion du total des actifs	0,06 %
Montant des titres engagés dans des opérations de prêt de titres	826 770 euros soit 0,06 % de l'actif net
Données sur la concentration	
Les 10 plus gros émetteurs de garantie	_
Les 10 principales contreparties pour les opérations de prêt de titres	BOFA SEC EUR (100 %)
Données d'opération agrégées (opérations de prêts de titres)	
Type, qualité et monnaie des garanties	Cash collateral en Euro
Échéance des titres sous-jacents	
Échéance des opérations	1 jour
Pays des contreparties	France (100 %)
Règlement et compensation	Billatéral
Données sur la réutilisation des garanties	
Part des garanties reçues qui est réutilisée	100 %
Revenus pour l'OPC	6 923,31
Conservation des garanties reçues par l'OPC dans le cadre des opé d'échange sur rendement global	rations de financement sur titres et des contrats
Nombre de dépositaires	1
Noms des dépositaires	0
Conservation des garanties fournies par l'OPC dans le cadre des o d'échange sur rendement global	pérations de financement sur titres et des contrats
Part des garanties détenues sur des comptes séparées ou des comptes groupés, ou sur d'autres comptes	100 %
Données sur les revenus et les coûts des opérations de prêts empr	unts de titres
Ventilation entre l'OPC, le gestionnaire de l'OPC et les tiers en valeur absolue et en % des revenus globaux générés	OPC : 13 498 euros (67 % des revenus) Gestionnaire de l'OPC : 6 648 euros (33 % des revenus)

31 décembre 2024

LBPAM

Rapport Article 29 Loi énergie climat (LEC)

LBPAM ISR ACTIONS MONDE

I. INFORMATIONS SUR LA STRATÉGIE D'ALIGNEMENT AVEC L'ACCORD DE PARIS

La stratégie climat de LBP AM vise un alignement sur une **trajectoire 1,5°C, avec comme référence le scénario P2 du GIEC**¹. Ce scénario induit une transformation profonde de la société et implique une réduction significative des missions anthropiques de CO₂ au cours des prochaines décennies. Les émissions mondiales nettes de CO₂ doivent ainsi baisser d'environ 45 % en 2030 par rapport à 2010, et être égales à zéro vers 2050, en limitant le recours aux technologies de capture et de stockage du carbone.

Cette ambition s'est matérialisée en 2022 par un **engagement LBP AM à atteindre un alignement « net 0 » pour 80 % de leurs encours sous gestion à horizon 2030**².

L'objectif de décarbonation des portefeuilles est soutenu par diverses politiques et stratégies déjà en place ou en cours de déploiement:

Politique d'exclusion sectorielle sur le charbon³: Depuis 2019, la société de gestion s'est engagée à exclure progressivement les sociétés minières et de production d'électricité ayant des plans d'expansion liés au charbon, et non engagées à en sortir d'ici 2030-2040. Cet engagement s'est durci en 2021 pour l'étendre aux émetteurs fournissant des services en amont et en aval, qui génèrent au moins 20 % de leurs chiffres d'affaires avec le charbon. Les données proviennent de la *Urgewald's Global Coal Exit List* et du fournisseur *Trucost*.

Politique d'exclusion sectorielle Pétrole et Gaz: Cette politique sectorielle établit une exclusion des entreprises du secteur ne démontrant pas d'engagement stratégique minimum vers une transition énergétique, au regard des trajectoires d'évolution des émissions établies par le scenario NZ2050.

La politique sectorielle de LBP AM établit également une liste d'exclusion des sociétés intervenant dans l'exploration, la production, le stockage et la distribution de pétrole et de gaz qui sont exposés de manière significative aux énergies non conventionnelles (20 % du CA). La définition des énergies non conventionnelles utilisée est celle établie par le Comité scientifique de l'observatoire de la finance durable, à savoir:

- Pétrole issu de sables bitumineux et pétroles extra-lourds;
- Gaz et pétrole de schistes; gaz et pétrole issus de la zone Arctique: projets ou activités ayant lieu dans des régions objet d'une glaciation temporaire ou pluriannuelle de l'eau de mer;
- Gaz et pétrole très profond: activité offshore d'exploration ou production ayant lieu à une profondeur de plus de 1 000 m.

Politique de sélection des titres en portefeuille: L'outil de notation GREaT⁴ intègre un critère dédié à la transition énergétique. Ce critère attribue une note aux entreprises sur la base de la part de leur chiffre d'affaires et/ou du résultat généré grâce aux services et solutions contribuant à l'effort de lutte contre le changement climatique. Cette note agrège des scores provenant de MSCI, de Moody's ESG, Ethifinance et de la recherche qualitative interne.

⁴ L'outil de notation GREaT attribue une note à chaque émetteur, agrégeant des notes liées à des critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance. La note globale est utilisée de manière contraignante dans la gestion du fonds pour obtenir la labélisation ISR.



¹ SR15_SPM_version_report_LR.pdf (ipcc.ch)

Les objectifs détaillés sont disponibles dans le rapport Initial Target Discoure Report publié par la NZAMI en mai 2022. La définition des investissements « alignés net 0 » est celle de la Science Based Target Initiative (« SBTi »), sélectionnée pour la robustesse de la méthode d'évaluation et de sa cohérence avec la science climatique la plus aboutie.

³ Les politiques d'exclusions sont présentées dans une publication ad hoc, disponible sur le site internet de la SGP https://www.lbpam.com/fr/publications/publications-rapports

Indicateur de suivi sur l'empreinte carbone: Le fonds dispose d'un indicateur de mesure de l'empreinte carbone des investissements⁵. Au 31/12/2024, l'empreinte carbone du portefeuille était de 439.73 tCO2/M€ investi, celle de son comparable était de 699.43 tCO2/M€ investi.

Engagement actionnarial: LBP AM mène une politique d'engagement active auprès des entreprises financées pour définir et déployer des plans de transition portant sur toutes ses activités et scopes d'émission. Cette stratégie est portée par des actions d'engagement individuelles et collectives⁶. Les actions collectives sont rattachées à des initiatives de place structurantes comme Net Zero Asset Managers Initiative (« NZAMI »), Climate Action 100+, ShareAction et CDP Transition Champions.

Vote: La société de gestion applique une politique de vote stricte sur les questions climatiques. La société de gestion soutient la généralisation des « Say on Climate » et porte une attention particulière aux éléments suivants des plans climats soumis au vote⁷:

- L'annonce d'objectifs précis de réduction des émissions de GES à court et à long terme;
- Leur alignement avec la trajectoire donnée par l'Accord de Paris sur le climat, dans l'idéal validée par un tiers;
- L'engagement du conseil d'administration à consulter les actionnaires de manière régulière (au moins tous les trois ans) compte tenu des évolutions rapides de l'environnement réglementaire, technologique et politique;
- La mise en place, dans la rémunération variable des dirigeants, de critères extra-financiers alignés sur les objectifs climat et environnementaux annoncés par l'entreprise.

LBP AM a fait le choix de cette ambition forte afin de répondre à l'urgence climatique actuelle, et ce malgré des difficultés importantes dont notamment:

- La disponibilité encore limitée des données;
- La faible prévisibilité des trajectoires de décarbonation des entreprises;
- Une complexité accrue selon le type, la taille et la zone géographique des émetteurs;
- Le contrôle limité sur les résultats de l'activité d'engagement actionnarial;
- Les difficultés à anticiper l'évolution de l'allocation stratégique des actifs à horizon 2030, compte tenu notamment des incertitudes actuelles sur les marchés financiers;

Ces objectifs globaux d'alignement sur une trajectoire net 0 seront progressivement déclinés aux fonds selon le plan d'action suivant:

- Cartographie et analyse des méthodologies et données disponibles;
- Evaluation de l'alignement à date du fonds;
- Développement d'objectifs 2025-2030;
- Mise en place d'outils de suivi.

Source: Agence de la transition écologique (ADEME)

⁷ La politique de vote est disponible sur le site internet de la société: https://www.lbpam.com/fr/publications/publications-rapports



⁵ Couvrant les scopes 1 et 2. A noter que la société de gestion a choisi de ne pas intégrer le scope 3 en raison de problèmes d'accessibilité et de fiabilité des données sur ledit scope 3 et plus largement en raison du manque de comparabilité des données entre sociétés. Le scope 3 sera intégré lorsque la donnée gagnera en fiabilité.

Le scope 1 correspond aux émissions directes de gaz à effet de serre: émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel, c'est-à-dire émissions provenant des sources détenues ou contrôlées par l'organisme comme par exemple: combustion des sources fixes et mobiles, procédés industriels hors combustion, émissions des ruminants, biogaz des centres d'enfouissements techniques, fuites de fluides frigorigènes, fertilisation azotée, biomasse, etc.

Le scope 2 correspond aux émissions à énergie indirectes: émissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'organisation.

Le scope 3 correspond aux autres émissions indirectes: Les autres émissions indirectement produites par les activités de l'organisation qui ne sont pas comptabilisées au 2 mais qui sont liées à la chaîne de valeur complète, comme par exemple: l'achat de matières premières, de services ou autres produits, déplacements des salariés, transport amont et aval des marchandises, gestions des déchets générés par les activités de l'organisme, utilisation et fin de vie des produits et services vendus, immobilisation des biens et équipements de productions, etc.

⁶ La politique d'engagement est disponible sur le site internet de la société: https://www.lbpam.com/fr/publications/publicationsrapports

II. INFORMATIONS SUR LA STRATÉGIE D'ALIGNEMENT AVEC LES OBJECTIFS DE LONG TERME LIÉS À LA BIODIVERSITÉ

Les enjeux liés à la biodiversité sont intégrés à diverses étapes de la politique d'investissement ISR:

Politique d'exclusion: Cette politique, dédiée à la déforestation, vise les entreprises exploitantes et/ou négociantes directement impliquées dans la déforestation et n'ayant pas mis en place une politique solide de prévention des risques. Les entreprises de négoce, de l'agro-alimentaire, les exploitations forestières et les industries extractives/pétrolières sont les principaux secteurs qui ont une responsabilité directe dans la réduction des surfaces forestières.

Politique de sélection de titres: la méthodologie « GREaT » intègre un critère évaluant les politiques, engagements et actions des entreprises pour maîtriser l'impact de leurs activités sur la biodiversité et l'eau. Cette note agrège des scores provenant de MSCI, Moody's ESG, Ethifinance et de la recherche qualitative interne.

Engagement actionnarial: LBP AM mène une politique d'engagement active auprès des producteurs de matières premières, des transformateurs et des revendeurs pour inciter à publier son exposition à la déforestation et à prendre des engagements afin de mettre fin à celle-ci à horizon 2025. Ces engagements sont menés sur une base individuelle, ou par le biais de groupes de travail comme les PRI, le FAIRE, le CERES et Finance For Tomorrow. La société de gestion est également signataire du *Finance For Biodiversity Pledge*.

La protection de la biodiversité est par ailleurs un des 4 thèmes sur lesquels LBP AM a décidé de focaliser ses développements ISR en 2022 et 2023, visant la mise en œuvre d'une politique Biodiversité couvrant les 6 pressions décrites par l'IPBES et qui se déclinera sur trois axes:

- Engagement actionnarial: établissement d'une politique d'engagement structurée priorisant les thématiques et acteurs avec lesquels LBP AM engagera le dialogue.
- Renforcement de la politique d'exclusion existante: Aujourd'hui centrée sur la déforestation, l'objectif est d'établir une liste d'exclusion détectant les acteurs ayant des pratiques délétères pour la biodiversité au sens de l'ensemble des pressions définies par la Plateforme Intergouvernementale Scientifique et Politique sur la Biodiversité (« IPBES »). Cette liste aura pour vocation à adopter une démarche secteur-spécifique et tenant compte de l'empreinte géographique des émetteurs et se basera sur le Global Biodiversity Score.
- Déploiement d'un indicateur de suivi de l'empreinte biodiversité des fonds: le *Global Biodiversity Score* (« *GBS* »), mis en place par CDC Biodiversité et Carbon 4 Finance. Cet indicateur mesure la déperdition de biodiversité engendrée par les investissements. Cet indicateur est décrit ci-dessous et une première mesure a été réalisée sur le portefeuille.

Mesure de l'impact sur la biodiversité - Global Biodiversity Score

Le GBS est une mesure d'empreinte équivalente à l'empreinte carbone sur le volet de la biodiversité. Il évalue l'impact des activités d'une entreprise sur la biodiversité au sens de 4 des 5 pressions définies par l'IPBES: Artificialisation des sols, Surexploitation des Ressources Naturelles, Pollution et Changement Climatique.

Cet impact est exprimé en MSA.km². 1 MSA.km² perdu équivaut à la bétonisation totale de 1 km² d'espace naturel vierge. La MSA (*Mean Species Abundance*) est reconnue par la communauté scientifique comme une des métriques permettant d'agréger différents types d'impacts sur la biodiversité afin d'évaluer l'intégrité des écosystèmes en mesurant l'abondance moyenne des espèces en un lieu donné.

On différencie dans les pressions:

- 2 biomes: terrestre et aquatique d'eau douce, et
- 2 notions temporelles: les impacts statiques c'est-à-dire l'accumulation de la dégradation engendrée par les activités de l'entreprise sur les 50 années antérieures; et les impacts dynamiques qui correspondent à la dégradation engendrée sur l'année considérée, reflet du business model actuel de l'entreprise étudiée.

Le score mesure ces pressions sur la base de données financières ou opérationnelles, en décomposant les entrants ayant servi à réaliser le chiffre d'affaires de l'entreprise considérée. Des données sur les pressions rapportées directement par les entreprises peuvent aussi être utilisées, comme l'empreinte carbone.

Afin d'obtenir une mesure unique globale, des transformations mathématiques sont nécessaires:

- Une remise à l'échelle est effectuée: Les impacts terrestres sont rapportés à la surface totale du biome terrestre; et de la même façon; les impacts aquatiques sont eux rapportés à la surface totale du biome aquatique (lacs, rivières, cours d'eau) qui a fortiori est plus petite que la surface terrestre; afin de prendre ces impacts en considération sans être biaisé.
- Les impacts statiques sont traités comme un amortissement au fil des années afin d'être agrégés avec les impacts dynamiques.



Ces transformations donnent lieu à une métrique unique, le MSA.PPB* qui est exprimé par 1 million d'euros investi. Le MSA.PPB* est une mesure permettant l'agrégation des impacts terrestres et aquatiques, statiques et dynamiques. Elle vie à rendre compte de l'impact global des investissements sur la biodiversité.

Ainsi, l'impact du portefeuille sur la biodiversité, exprimé en MSA.PPB* et en MSA.KM², est de:

Fonds	Couverture (en % AUM)	MSA.PPB* (par million d'euros investi)	MSA.KM² Terrestre Dynamique (par million d'euros investi)
LBPAM ACTIONS MONDE	98.26 %	36.07 MSA.ppb*/b€ invested	2.14 MSA.km²/k€ invested

III. INFORMATIONS SUR LES DÉMARCHES DE PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE DANS LA GESTION DES RISQUES

Les risques extra-financiers, ainsi que les risques réputationnels, sont en premier lieu adressés via la **politique d'exclusion**⁸:

- Les risques liés aux enjeux sociaux sont couverts par les exclusions normatives, visant les entreprises qui violent de manière sévère, répétée et sans mesures correctives les principes du Pacte Mondial des Nations Unies;
- Les risques liés aux enjeux environnementaux sont couverts par les exclusions sectorielles et thématiques, couvrant notamment les activités liées au charbon thermique et à la déforestation;
- Ces exclusions sont complétées par des exclusions spécifiques décidées au cas par cas, sur la base de sérieux manquements sur l'un des quatre piliers de la philosophie d'analyse extra-financière propriétaire GREaT.

Les risques extra-financiers sont également intégrés à l'analyse des émetteurs réalisée grâce à la méthodologie GREaT. Sont ainsi considérés:

Les risques réglementaires, captés par le critère « Éthique des affaires » qui évalue les dispositifs de contrôle interne mis en place chez les émetteurs;

Les risques opérationnels, captés par le pilier « Gestion durable des Ressources » qui s'intéresse notamment à la qualité de la gestion des ressources humaines (formation, maîtrise du turnover, etc.) et à la mise en place de systèmes solides de management environnemental, tous deux facteurs de réduction du risque opérationnel;

Les risques stratégiques, pour lesquels l'analyse financière est complétée par l'analyse extra-financière qui apprécie l'alignement de la stratégie des entreprises avec les tendances de long terme, particulièrement avec les piliers « Transition Énergétique » et « Développement des Territoires »;

Les risques climatiques, que sont les risques physiques qui couvrent les dommages directement causés par les phénomènes météorologiques et climatiques; et les risques de transition qui résultent des effets de la mise en place d'un modèle économique bas-carbone, suite à un changement de réglementation, à l'émergence de nouvelles technologies « disruptives », etc. Ces risques sont analysés dans le pilier « Transition Énergétique ».

La société de gestion travaille par ailleurs à l'intégration des risques extra-financier dans l'analyse qualitative des émetteurs réalisée au cas par cas. Les travaux lancés en 2021 et menés de concert par les gérants et analystes, s'organisent de la façon suivante:

- Les enjeux ESG matériels sont identifiés au niveau des secteurs d'activité. Un enjeu est jugé matériel lorsqu'il est susceptible d'avoir un impact significatif sur la qualité de crédit ou la valorisation d'un émetteur;
- Les émetteurs sont analysés par rapport à leur exposition aux enjeux ESG matériels de leur secteur et leur capacité à les gérer.

Cette analyse vient compléter l'analyse financière mise à disposition des gérants pour les accompagner dans leurs décisions d'investissements.

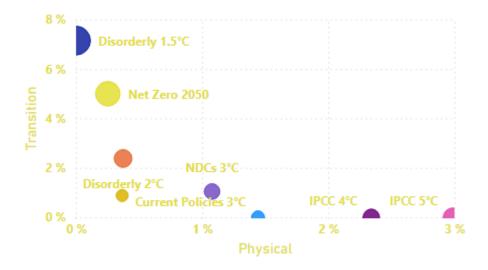
⁸ La politique d'exclusion est détaillée dans une publication ad hoc disponible sur le site internet de la société de gestion https://www.lbpam.com/fr/publications/publications-rapports).



Enfin, la direction des risques mesure l'exposition des investissements aux risques climatiques sur la base des 6 scénarii climatiques publiés par le *Network For Greening the Financial System* (« NGFS »), groupe constitué de banques centrales et superviseurs financiers visant à définir et promouvoir les meilleures pratiques pour atteindre les objectifs des Accords de Paris, complétés par deux scénarii du GIEC: 4°C SSP3-70 et 5°C SSP5-8.5. Le scénario central est celui de la neutralité carbone à horizon 2050. Pour chacun de ces scénarii, une estimation de la dépréciation des encours est réalisée en intégrant les effets de la transition énergétiques (scope 1, 2 et 3) ainsi que les impacts des aléas physiques (chroniques ou aigus).

Le risque climatique total se décompose comme la somme du risque de transition et du risque physique. Le risque de transition correspond à la somme du risque politique⁹ diminué des opportunités technologiques¹⁰. Les opportunités technologiques peuvent être présentées sous forme de « risque technologique » en prenant la valeur opposée.

Au 31/12/2024, le risque climatique du portefeuille identifié selon les différents scénarios mentionnés ci-dessus était le suivant:



NGFS Climate Scenarios	Physical Risk	Transition Risk	Climate Risk	Transition Risk	Technology Opportunity
Current Policies 3°C	1,44 %	0,00 %	1,44 %	0,00 %	0,00 %
Disorderly 1.5°C	0,00 %	7,15 %	7,15 %	7,15 %	0,00 %
Disorderly 2°C	0,37 %	2,38 %	2,75 %	2,38 %	0,00 %
IPCC 4°C	2,34 %	0,00 %	2,34 %	0,00 %	0,00 %
IPCC 5°C	2,98 %	0,00 %	2,98 %	0,00 %	0,00 %
NDCs 3°C	1,08 %	1,04 %	2,12 %	1,18 %	-0,14 %
Net Zero 2050	0,25 %	5,00 %	5,25 %	5,86 %	-0,86 %
Orderly 2°C	0,37 %	0,88 %	1,25 %	1,06 %	-0,18 %

Les opportunités technologiques sont des potentiels de croissance qui émergent dans le cadre de la transition vers une économie bas-carbone. Ces opportunités sont liées au développement et à la croissance réussis de technologies bas-carbone clés. Elles sont évaluées par le modèle de recherche sur les ESG de MSCI, qui utilise des données de brevets et de revenus bas-carbone estimés pour identifier les entreprises qui pourraient bénéficier de politiques climatiques alignées sur des scénarios de température de 3°C, 2°C ou 1,5°C.



⁹ Risque lié à des décisions politiques visant à accélérer la transition de l'économie.

PROCÉDURE DE SUIVI ET DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES

Des critères de choix ont été sélectionnés. Tous les six mois, une notation reprenant ces critères est effectuée et est commentée en comité des intermédiaires.

Les intermédiaires sont retenus en fonction de la note obtenue et du nombre d'intermédiaires souhaité par le comité. Un classement est mis en place en fonction de la note et des objectifs de pourcentage de volumes sont attribués à chaque intermédiaire.

Ce choix donne lieu à une liste qui est mise à jour par le middle office et qui est consultable sur l'intranet de la société.

La direction des risques réalise de façon permanente le suivi des intermédiaires et contreparties, un reporting mensuel sur l'application de cette liste et des volumes de transactions réalisés avec chaque intermédiaire est produit.

La direction du contrôle interne effectue un contrôle de 2^e niveau en s'assurant de l'existence et de la pertinence des contrôles réalisés par le middle office.

Durant l'exercice sous revue de l'OPC, la procédure de choix des intermédiaires a été appliquée et contrôlée. Aucun manquement significatif n'a été relevé.

POLITIQUE D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

LBP AM tient à la disposition de tous les porteurs, un document intitulé « Politique de vote » qui présente les conditions dans lesquelles elle exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC dont elle assure la gestion.

Ce document est consultable au siège de la société ou sur son site Internet ou peut être adressé sur simple demande écrite auprès de LBP AM, 36 Quai Henri IV, 75004 Paris.

COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMÉDIATION

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet de LBP AM: www.lbpam.com

FRAIS DE RECHERCHE RÉELS

Les frais de recherche de l'exercice réels sur le fonds sont :

0,03 % de l'actif net moyen pour l'action FR0010613331,

0,03 % de l'actif net moyen pour l'action FR0000288086,

0,03 % de l'actif net moyen pour l'action FR0000288078,

0,03 % de l'actif net moyen pour l'action FR0010782219.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

1. Éléments qualitatifs

Dans le cadre de la mise en applications directives, et la gestion des OPC, les spécificités de politique de rémunération de la société de gestion retenues sont les suivantes:

- Les collaborateurs de LBP AM sont uniquement rémunérés sur la base de leur salaire fixe et variable.
- La politique de rémunération mise en place au sein de LBP AM n'encourage pas les risques et aligne les risques pris par le personnel avec ceux des investisseurs et ceux de la société de gestion; elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion.
- Le montant individuel de rémunération variable pour un collaborateur est fonction:
 - de la performance globale individuelle du collaborateur, mesurée à travers l'évaluation de l'atteinte des objectifs de l'année, de sa tenue de poste et de son niveau d'engagement,
 - de la performance globale de LBP AM pour l'année considérée, qui permet de définir le pool de rémunérations variables pour l'ensemble des collaborateurs de LBP AM,
 - du taux plafond de rémunération variable individuelle du collaborateur.

La part variable individuelle revenant au collaborateur concerné sera déterminée sur la base de critères à la fois quantitatifs et qualitatifs y compris la tenue de poste. Un équilibre est assuré entre ces critères qualitatifs et quantitatifs. Ces critères sont déterminés par le responsable hiérarchique de chaque collaborateur et reportés dans les formulaires des entretiens. Le niveau de performance général du collaborateur concerné sur l'année de référence est apprécié d'une manière formelle et globale entre le manager et son collaborateur.

Les objectifs fixés lors de l'entretien doivent permettre de servir au mieux les intérêts de la Société et de ses investisseurs. Ils n'ont pas vocation à accroître le niveau des risques intrinsèques de l'activité de LBP AM.

- Personnel concerné par ces dispositions: l'ensemble du personnel est concerné par cette politique.
 - Toute personne ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des OPC gérés et dont la rémunération se situe dans la même tranche que celle de la Direction et des preneurs de risque, voit sa rémunération variable, lorsqu'elle est supérieure à 200 000 €, faire l'objet d'un paiement différé à hauteur de 50 % sur 3 ans.
- Mise en place d'ajustement des risques a posteriori: les rémunérations peuvent être reprises tant qu'elles ne sont pas versées par:
 - Restitutions: reprise des montants provisionnés sur les années antérieures (rémunération acquise mais non versée), applicables à l'ensemble des collaborateurs assujettis à un différé de leur rémunération variable, sur la base de critères quantitatifs impactant la société de gestion;
 - Malus: diminution des montants provisionnés sur les années futures (rémunération non acquise et non versée), applicables à l'opérationnel concerné, disposant d'un différé de sa rémunération variable, sur la base de critères quantitatifs impactant la société de gestion ou le client.
- Comité de rémunération: pour le personnel concerné par le versement d'une rémunération variable différée, le Comité de rémunération est composé des membres du Conseil de Surveillance de LBP AM. Il s'agit de dirigeants de La Banque Postale et d'Aegon AM, ainsi que 2 membres indépendants.

Pour l'ensemble du personnel, le comité de rémunération est composé du Directoire de LBP AM et de la DRH.

2. Éléments quantitatifs

Montant total des rémunérations sur l'exercice clos le 31 décembre 2024			
Ensemble des CDI de la Société LBP AM sur l'année 2024			
	Fixes bruts	15 448 218 €	
	Variables + primes bruts	5 503 937 €	
Ensemble des gérants			
	Fixes bruts	3 491 000 €	
	Variables + primes bruts	1863260€	
Ensemble des cadres supérieurs (non gérants)			
	Fixes bruts	1400500€	
	Variables + primes bruts	735 900 €	

Comptes annuels

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	1 188 331 204,79
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 188 331 204,79
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	259 176 050,97
OPC	235 162 026,97
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	24 014 024,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	740 743,94
Opérations temporaires sur titres (H)	826 831,91
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	826 831,91
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	1 449 074 831,61
Créances et comptes d'ajustement actifs	15 061 252,48
Comptes financiers	721 583,60
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	15 782 836,08
Total de l'actif I+II	1 464 857 667,69

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

COMPTES ANNUELS

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	1 079 497 574,59
Report à nouveau sur revenu net	20 127 807,67
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	80 139 578,52
Résultat net de l'exercice	276 517 280,99
Capitaux propres I	1 456 282 241,77
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	1 456 282 241,77
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	3 075 697,59
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	3 075 697,59
Autres passifs:	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	3 070 416,49
Concours bancaires	2 429 311,84
Sous-total autres passifs IV	5 499 728,33
Total Passifs: I+II+III+IV	1 464 857 667,69

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

COMPTES ANNUELS

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	19 420 956,66
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	20 928,72
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	142 976,93
Sous-total produits sur opérations financières	19 584 862,31
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	-6 664,65
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-425 767,59
Sous-total charges sur opérations financières	-432 432,24
Total revenus financiers nets (A)	19 152 430,07
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	109 693,50
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges:	
Frais de gestion de la société de gestion	-20 600 744,76
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-20 491 051,26
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-1 338 621,19
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-107 889,77
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-1 446 510,96
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	184 116 065,83
Frais de transactions externes et frais de cession	-855 718,19
Frais de recherche	-462 520,74
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	182 797 826,90
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-1 563 467,07
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	181 234 359,83

COMPTES ANNUELS

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	99 157 852,42
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	333 028,73
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	99 490 881,15
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-2 761 449,03
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	96 729 432,12
Acomptes:	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	276 517 280,99

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

Al. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

Ala. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion de la SICAV est double:

- chercher à offrir un portefeuille composé de grandes valeurs internationales à des souscripteurs qui souhaitent investir sur les marchés d'actions mondiaux pour profiter des opportunités présentées par chaque zone et lisser les effets des cycles boursiers par la diversification. La SICAV cherche à tirer parti de ces facteurs pour obtenir, sur la période de placement recommandée supérieure à 5 ans, une performance supérieure à celle de l'indice MSCI All Countries World; et
- mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR). Toutefois, la SICAV ne bénéficie pas du Label ISR.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

Alb. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	1 238 563 347,35	1 543 952 690,83	1 182 353 847,90	1 288 393 531,50	1 456 282 241,77
ACTION LBPAM ISRACTIONS MONDE C EN EUR					
Actif net	783 067 273,70	978 848 555,54	721 469 277,62	767 521 419,93	903 729 223,58
Nombre de titres	1843 800,38578	1843 257,05378	1 629 063,68012	1522293,38072	1 442 727,78216
Valeur liquidative unitaire	424,70	531,04	442,87	504,18	626,40
Capitalisation unitaire sur plus et moinsvalues nettes	1,16	52,25	18,93	15,03	81,74
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,83	-0,86	-0,32	-0,09	-1,86
ACTION LBPAM ISRACTIONS MONDE D	EN EUR				
Actif net	215 876 487,38	276 258 012,00	230 023 356,95	254 050 018,46	299 687 162,55
Nombre de titres	669 447,43701	691 148,15906	694 769,43857	678 729,32779	648 514,94853
Valeur liquidative unitaire	322,46	399,70	331,07	374,30	462,11
Distribution unitaire sur plus et moinsvalues nettes	1,99	2,60	2,40	2,56	3,25
Plus et moins- values nettes unitaire non distribuées	12,60	49,48	61,30	69,95	127,17
Distribution unitaire sur revenu	1,06	0,00	0,00	0,07	0,00
Crédit d'impôt unitaire	0,53	0,00	0,00	0,04	0,00
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	-0,64	-0,24	-0,00	-1,37
ACTION LBPAM ISRACTIONS MONDE E	EN EUR				
Actif net	23 035,37	28 860,55	24 117,41	70 949,83	6 040 751,14
Nombre de titres	100,00000	100,00000	100,00000	257,89443	17 637,89443
Valeur liquidative unitaire	230,35	288,60	241,17	275,11	342,48
Capitalisation unitaire sur plus et moins- values nettes	0,63	28,37	10,29	8,19	44,65
Capitalisation unitaire sur revenu	495,84	0,04	0,34	0,56	-0,39
ACTION LBPAM ISRACTIONS MONDE X EN EUR					
Actif net	239 596 550,90	288 817 262,74	230 837 095,92	266 751 143,28	246 825 104,50
Nombre de titres	101 210,06870	101 312,06870	101 827,06870	101 310,06870	78 416,27031
Valeur liquidative unitaire	2 367,31	2 850,76	2 266,95	2 633,01	3 147,62
Plus et moins- values nettes unitaire non distribuées	245,75	402,15	355,95	443,37	740,51
Report à nouveau unitaire sur revenu	175,56	201,34	227,89	256,67	284,00



A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 — Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB: les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat): B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2e alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur:

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée; le compte de résultat incluant notamment: les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions:
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes);
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus);
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle: OPCVM / FIA / Autres;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du horsbilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.
- 2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant):

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence.
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés. Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro. La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

1. Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé sont évaluées à partir des cours les plus représentatifs parmi les cours de Bourse, les cours contribués par les spécialistes de marché, les cours utilisés pour le calcul d'indices de marché reconnus ou les cours diffusés sur des bases de données représentatives.

Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé européen sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture jour.

Les valeurs négociées sur un marché réglementé de la zone Asie-Pacifique sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.

Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé de la zone Amérique sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.



ANNEXES

- 2. Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé en dehors de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours de devises publié par la Banque Centrale Européenne au jour de l'évaluation.
- 3. Les valeurs mobilières, dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.
- 4. Les parts ou actions d'OPCVM sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.
 - Les titres d'OPC étrangers valorisant sur une base mensuelle, leurs valeurs liquidatives sont confirmées par les administrateurs des fonds.
 - Les valorisations sont mises à jours de façon hebdomadaire sur la base d'estimation communiquée par les administrateurs de ces fonds et validée par le gérant.
- 5. Les titres de créances et assimilés négociables sont valorisés actuariellement par l'application d'un taux de référence éventuellement majoré par une marge calculée en fonction des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.
 - a. Pour les titres dont la durée de vie résiduelle est supérieure à un an, le taux de référence retenu est celui des titres d'État (BTAN ou OAT) de durée similaire;
 - b. Pour les titres à moins d'un an de durée de vie résiduelle, le taux de référence retenu est celui du marché interbancaire offert à Paris, sauf pour les bons du Trésor où le cours de référence est une moyenne des cours contribués BGN;
 - c. Les titres à moins de trois mois de durée de vie résiduelle, en l'absence de sensibilité particulière, peuvent être évalués suivant une progression linéaire sur la période restant à courir entre le dernier prix de référence ou de valorisation et celui de remboursement.
- 6. Les acquisitions et cession temporaires de titres sont évaluées de la manière suivante :
 - a. Prêts et emprunts de titres: les titres empruntés sont évalués à leur valeur de marché. La créance ou la dette représentative des titres prêtés ou empruntés est également évaluée à la valeur de marché des titres.
 - b. Titres donnés ou reçus en pension: les titres reçus en pension sont évalués à la valeur fixée dans le contrat. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur fixée dans le contrat. Les titres donnés en pension sont évalués à la valeur de marché.
- 7. Les opérations sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels sont évaluées de la manière suivante :
 - a. Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de compensation
 - b. Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés étrangers sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours de devises publié par la Banque Centrale Européenne au jour de l'évaluation.
 - c. Les engagements correspondant aux transactions sur les marchés à terme ferme ont été inscrits en hors bilan pour leur valeur de marché, ceux correspondant aux transactions sur marchés optionnels ont été traduits en équivalent sous-jacent.
- 8. Les opérations d'échanges de devises ou de conditions d'intérêts ou d'indices sont évaluées de la manière suivante :
 - a. Les contrats d'échanges de conditions d'intérêts sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie future (principal et intérêt) au taux d'intérêt de marché.
 - b. Les contrats d'échanges de conditions de taux d'intérêt de durée résiduelle inférieure à trois mois peuvent être valorisés suivant une progression linéaire sur la période restant à courir, entre le dernier prix de référence ou de valorisation et celui au terme de l'opération.
 - c. Les plus ou moins-values issues des opérations d'échanges de devises sont valorisées suivant une progression linéaire sur la période restant à courir, entre le dernier prix de référence et celui au terme de l'opération.
 - d. L'ensemble composé d'un titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devise peut faire l'objet d'une évaluation globale au taux de marché et/ou au cours de la devise résultant de l'échange en conformité des termes du contrat. Cette méthode ne peut être retenue que dans le cas particulier d'un échange affecté à un titre identifié. Par assimilation, l'ensemble est alors valorisé comme un titre de créances.
- Evaluation des contrats d'échanges financiers figurant en hors bilan. L'engagement correspond à la valeur nominale du contrat.

Frais de gestion

- 1. Le prospectus prévoit:
 - Pour les actions C et D et E un taux de frais de gestion fixe maximum à 1,80 % TTC de l'actif net.
 - Pour les actions X un taux de frais de gestion fixe maximum à 0,50 % TTC de l'actif net Ces frais sont directement imputés au compte de résultat.



ANNEXES

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par:

Le revenu:

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values:

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables:

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action E, D et X	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action C	Capitalisation	Capitalisation



B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	1 288 393 531,50
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	31 692 610,82
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-143 014 928,63
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-1 338 621,19
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	182 797 826,90
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	99 490 881,15
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-46 286,73
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-1 692 772,05
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	1 456 282 241,77

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.



B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
ACTION LBPAM ISR ACTIONS MONDE C		
Actions souscrites durant l'exercice	14 685,85735	8 583 106,85
Actions rachetées durant l'exercice	-94 251,45591	-48 853 166,11
Solde net des souscriptions/rachats	-79 565,59856	-40 270 059,26
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 442 727,78216	
ACTION LBPAM ISR ACTIONS MONDE D		
Actions souscrites durant l'exercice	21 678,31940	9 128 577,21
Actions rachetées durant l'exercice	-51 892,69866	-21 761 762,52
Solde net des souscriptions/rachats	-30 214,37926	-12 633 185,31
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	648 514,94853	
ACTION LBPAM ISR ACTIONS MONDE E		
Actions souscrites durant l'exercice	17 380,00000	5 863 549,80
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	17 380,00000	5 863 549,80
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	17 637,89443	
ACTION LBPAM ISR ACTIONS MONDE X		
Actions souscrites durant l'exercice	2 904,00000	8 117 376,96
Actions rachetées durant l'exercice	-25 797,79839	-72 400 000,00
Solde net des souscriptions/rachats	-22 893,79839	-64 282 623,04
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	78 416,27031	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
ACTION LBPAM ISR ACTIONS MONDE C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
ACTION LBPAM ISR ACTIONS MONDE D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
ACTION LBPAM ISR ACTIONS MONDE E	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
ACTION LBPAM ISR ACTIONS MONDE X	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
LBPAM ISR ACTIONS MONDE C FR0000288078	Capitalisation	Capitalisation	EUR	903 729 223,58	1 442 727,78216	626,40
LBPAM ISR ACTIONS MONDE D FR0000288086	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	299 687 162,55	648 514,94853	462,11
LBPAM ISR ACTIONS MONDE E FR0010613331	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	6 040 751,14	17 637,89443	342,48
LBPAM ISR ACTIONS MONDE X FR0010782219	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	246 825 104,50	78 416,27031	3 147,62



C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

Cla. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

		Ventilation des expositions significatives par pays					
Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Pays 1 Etats-Unis +/-	Pays 2 Canada +/-	Pays 3 France +/-	Pays 4 Royaume- Uni +/-	Pays 5 Suisse +/-	
ACTIF							
Actions et valeurs assimilées	1 188 331,21	904 160,53	64 751,70	46 611,36	44 553,15	32 873,77	
Opérations temporaires sur titres	826,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
PASSIF							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
HORS-BILAN							
Futures	24 210,79	NA	NA	NA	NA	NA	
Options	935,62	NA	NA	NA	NA	NA	
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA	
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA	
Total	1 214 304,45						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

	Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1 <x<=5 ans<="" td=""><td>> 5 ans</td><td><= 0,6</td><td>0,6<x<=1< td=""></x<=1<></td></x<=5>	> 5 ans	<= 0,6	0,6 <x<=1< td=""></x<=1<>	
	Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

		Ventila	ation des exposi	tions par type o	le taux
Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
ACTIF					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	721,58	0,00	0,00	0,00	721,58
PASSIF					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-2 429,31	0,00	0,00	0,00	-2 429,31
HORS-BILAN					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	-1 707,73

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-]3 - 6 mois] (*) +/-]6 - 12 mois] (*) +/-]1 - 3 ans] (*) +/-]3 - 5 ans] (*) +/-]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
ACTIF							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	721,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-2 429,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	-1 707,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

Cle. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 CAD +/-	Devise 3 GBP +/-	Devise 4 CHF +/-	Devise N Autres devises +/-
ACTIF					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	931 789,66	63 237,25	45 997,22	31 999,87	13 454,22
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	870,58	77,97	39,91	0,00	163,45
Comptes financiers	187,62	82,97	159,56	0,00	291,43
PASSIF					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	-734,41
HORS-BILAN					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	13 818,18	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	932 847,86	63 398,19	60 014,87	31 999,87	13 174,69

Clf. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
ACTIF			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
PASSIF			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

40/117

Clg. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
BOFA SECURITIES EUROPE SA	826,83	0,00
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
CREDIT AGRICOLE CIB	1 301,17	0,00
ROYAL BK CANADA LONDRES (ORION)	2,23	0,00
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		
BOFA SECURITIES EUROPE SA	0,00	903,30
CREDIT AGRICOLE CIB	0,00	1,50

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1559926032	Eurizon Fund - Sustainable Japan Equity X Acc		Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	2 720 520,00
FR001400O135	ECHIQUIER EMERGING EX CHINA XXL FCP		Non applicable	France	EUR	53 124 000,00
LU1861138961	AMD IX MSCI EM SRI PAB UCITS ETF DR C	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	12 232 840,49
IE00B0M63391	ISHARES MSCI KOREA ETF USD	Blackrock Asset Management Ireland Ltd	Fonds / Actions	Irlande	EUR	5 204 655,00
IE00B52MJY50	ISHARES VII PLC ISHARES CORE MSCI PAC EX JPN UCITS ETF	Blackrock Asset Management Ireland Ltd	Fonds / Actions	Irlande	EUR	34 233 849,00
	USD A					
FR001400NWD0	ECHIQUIER JAPAN FCP	FINANCIERE DE L ECHIQUIER	Non applicable	France	EUR	33 284 700,00
FR0010881755	LBPAM ISR ACTIONS CROISSANCE CHINE PARTS R	LBP AM	Actions internationales	France	EUR	19 449 645,00
FR0013330271	LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS M	LBP AM	Actions internationales	France	EUR	37 879 230,00
FR001400BM15	LBPAM ISR ACTIONS JAPON I	LBP AM	Actions internationales	France	EUR	36 127 680,00
FR0010547117	LBPAM ISR MULTI ACTIONS EMERGENTS R	LBP AM	Fonds / Actions	France	EUR	24 014 024,00
FR0012750461	OSTRUM SRI CASH Z	Natixis Investment Managers International	Monétaire Euro	France	EUR	904 907,48
Total						259 176 050,97

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.



D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Ventes à règlement différé	12 955 828,28
	Souscriptions à recevoir	24 691,12
	Rétrocession de frais de gestion	14 129,85
	Coupons et dividendes en espèces	749 398,17
	Collatéraux	1303 404,38
	Autres créances	13 800,68
Total des créances		15 061 252,48
Dettes		
	Rachats à payer	57 384,89
	Frais de gestion fixe	1 992 592,86
	Collatéraux	904 808,54
	Autres dettes	115 630,20
Total des dettes		3 070 416,49
Total des créances et des dettes		11 990 835,99

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
ACTION LBPAM ISR ACTIONS MONDE C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	14 464 678,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,75
Rétrocessions des frais de gestion	67 658,17
Frais de recherche	282 450,71
Pourcentage de frais de recherche	0,03
ACTION LBPAM ISR ACTIONS MONDE D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	4 895 350,15
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,75
Rétrocessions des frais de gestion	22 822,48
Frais de recherche	95 681,75
Pourcentage de frais de recherche	0,03
ACTION LBPAM ISR ACTIONS MONDE E	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	17 086,13
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,55
Rétrocessions des frais de gestion	115,82
Frais de recherche	351,49
Pourcentage de frais de recherche	0,03
ACTION LBPAM ISR ACTIONS MONDE X	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 223 630,46
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	19 097,03
Frais de recherche	84 036,79
Pourcentage de frais de recherche	0,03

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	11 326 027,28
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	11 326 027,28

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			117 470 579,00
	FR0010881755	LBPAM ISR ACTIONS CROISSANCE CHINE PARTS R	19 449 645,00
	FR0013330271	LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS M	37 879 230,00
	FR001400BM15	LBPAM ISR ACTIONS JAPON I	36 127 680,00
	FR0010547117	LBPAM ISR MULTI ACTIONS EMERGENTS R	24 014 024,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			117 470 579,00



D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-1 446 510,96
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	-1 446 510,96
Report à nouveau	20 127 807,67
Sommes distribuables au titre du revenu net	18 681 296,71

Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-891 915,03
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-891 915,03
Report à nouveau	76,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-891 839,03
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-891 839,03
Total	-891 839,03
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-2 690 767,21
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-2 690 767,21
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-2 690 767,21
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-2 690 767,21
Total	-2 690 767,21
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE E

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-6 946,40
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-6 946,40
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-6 946,40
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-6 946,40
Total	-6 946,40
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE X

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	2 143 117,68
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 143 117,68
Report à nouveau	20 127 731,67
Sommes distribuables au titre du revenu net	22 270 849,35
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	22 270 849,35
Capitalisation	0,00
Total	22 270 849,35
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00



D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	181 234 359,83
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	181 234 359,83
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	80 139 578,52
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	261 373 938,35

Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	39 209 647,71
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	39 209 647,71
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	45 372 040,32
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	84 581 688,03
Affectation:	
Distribution	2 107 673,58
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	82 474 014,45
Capitalisation	0,00
Total	84 581 688,03
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	648 514,94853
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	3,25

Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	117 936 098,15
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	117 936 098,15
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	117 936 098,15
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	117 936 098,15
Total	117 936 098,15
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE E

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	787 569,11
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	787 569,11
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	787 569,11
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	787 569,11
Total	787 569,11
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE X

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	23 301 044,86
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	23 301 044,86
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	34 767 538,20
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	58 068 583,06
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	58 068 583,06
Capitalisation	0,00
Total	58 068 583,06
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00



E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS DE BILAN

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			1 177 005 177,51	80,81
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 177 005 177,51	80,81
Assurance			23 859 432,90	1,64
ALLIANZ SE-REG	EUR	12 300	3 639 570,00	0,25
ALLSTATE CORP	USD	9 375	1 745 443,02	0,12
AXA SA	EUR	81 000	2 779 920,00	0,19
DIRECT LINE INSURANCE GROUP	GBP	300 000	925 979,68	0,06
MANULIFE FINANCIAL CORP	CAD	102 284	3 032 977,30	0,21
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	2 000	974 200,00	0,07
PRUDENTIAL FINANCIAL INC	USD	27 843	3 187 089,13	0,22
SUN LIFE FINANCIAL INC	CAD	87 731	5 027 927,38	0,34
SWISS RE AG	CHF	10 000	1 398 049,98	0,10
ZURICH INSURANCE GROUP AG	CHF	2 000	1 148 276,41	0,08
Automobiles			2 197 400,00	0,15
RENAULT SA	EUR	36 000	1 693 800,00	0,12
STELLANTIS NV	EUR	40 000	503 600,00	0.03
Banques commerciales			60 526 930,40	4,16
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	259 000	2 448 068,00	0,17
BANK OF AMERICA CORP	USD	187 345	7 951 533,32	0,55
BARCLAYS PLC	GBP	1 220 000	3 956 736,82	0,27
BNP PARIBAS	EUR	53 000	3 138 660,00	0,22
CAN IMPERIAL BK OF COMMERCE	CAD	31 384	1 916 231,07	0,13
HSBC HOLDINGS PLC	GBP	500 000	4 749 032,41	0,13
INTESA SANPAOLO	EUR	280 000	1 081 640,00	0,07
JPMORGAN CHASE & CO	USD	42 137	9 754 379,79	0,67
LLOYDS BANKING GROUP PLC	GBP	4 000 000	2 650 217,71	0,07
REGIONS FINANCIAL CORP	USD	277 680	6 307 130,47	0,18
ROYAL BK OF CANADA	CAD	80 445	9 362 247,71	0,43
TRUIST FINANCIAL CORP	USD	37 803	1 583 673,72	0,04
UBS GROUP AG-REG	CHF	70 000	2 068 410,68	0,11
UNICREDIT SPA	EUR	30 000	1 155 750,00	0,14
WELLS FARGO & CO	USD	35 429		0,08
	090	35 429	2 403 218,70	
Biotechnologie	LIOD	40.700	21 649 902,99	1,49
AMGEN INC	USD	13 730	3 455 902,66	0,24
GILEAD SCIENCES INC	USD	72 926	6 505 238,65	0,45
INCYTE CORP	USD	58 323	3 890 265,20	0,27
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	USD	20 053	7 798 496,48	0,53
Boissons			13 514 166,34	0,93
DOORDASH INC - A	USD	22 108	3 581 474,65	0,25
HEINEKEN NV	EUR	27 000	1 854 900,00	0,13
MOLSON COORS BEVERAGE CO - B	USD	68 998	3 819 377,46	0,26
PEPSICO INC	USD	28 999	4 258 414,23	0,29
Compagnies aériennes			3 958 848,34	0,27
SOUTHWEST AIRLINES CO	USD	121 933	3 958 848,34	0,27
Composants automobiles			4 440 477,52	0,30
MAGNA INTERNATIONAL INC	CAD	61 198	2 468 877,52	0,16
MICHELIN (CGDE)	EUR	62 000	1 971 600,00	0,14
Conglomérats industriels			10 462 690,30	0,72
3M CO	USD	61 995	7 728 570,30	0,53
SIEMENS AG-REG	EUR	14 500	2 734 120,00	0,19

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Courrier, fret aérien et logistique			11 689 357,65	0,80
C.H. ROBINSON WORLDWIDE INC	USD	31 665	3 159 466,73	0,22
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	35 000	1 189 300,00	0,08
UNITED PARCEL SERVICE-CL B	USD	60 279	7 340 590,92	0,50
Crédit à la consommation			1 849 814,25	0,13
AMERICAN EXPRESS CO	USD	6 454	1 849 814,25	0,13
Distribution de produits alimentaires de première nécessité	002	0.0.	31 556 755,50	2,17
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	5 151	4 557 901,27	0,31
EMERA	CAD	167 081	6 028 042,39	0,41
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	18 000	566 820,00	0,04
METRO INC/CN	CAD	36 726	2 223 165,28	0,15
SYSCO CORP	USD	21 325	1 574 610,82	0,13
VISA INC-CLASS A SHARES	USD	54 410	16 606 215,74	1,15
Distribution spécialisée	000	34 4 10	26 741 985,24	1,13
BEST BUY CO INC	USD	16 028	•	
			1 328 056,40	0,09
HOME DEPOT INC	USD	35 644	13 389 820,92	0,93
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	EUR	21 000	1 042 440,00	0,07
LOWE'S COS INC	USD	13 569	3 234 021,44	0,22
SHERWIN-WILLIAMS CO/THE	USD	23 601	7 747 646,48	0,53
Divertissement			7 454 727,34	0,51
NETFLIX INC	USD	6 274	5 400 426,54	0,37
TAKE-TWO INTERACTIVE SOFTWRE	USD	11 556	2 054 300,80	0,14
Electricité			13 860 646,58	0,95
EDISON INTL	USD	62 019	4 781 841,58	0,33
ENEL SPA	EUR	450 000	3 098 700,00	0,21
EXELON CORP	USD	42 804	1 555 907,83	0,11
IBERDROLA SA	EUR	100 000	1 330 000,00	0,09
NEXTERA ENERGY INC	USD	44 693	3 094 197,17	0,21
Emballage et conditionnement			8 008 546,51	0,55
BALL CORP	USD	70 162	3 735 423,52	0,25
CROWN HOLDINGS INC	USD	17 935	1 432 201,98	0,10
PACKAGING CORP OF AMERICA	USD	13 067	2 840 921,01	0,20
Equipement et services pour l'énergie			11 819 096,01	0,81
BAKER HUGHES A GE CO	USD	186 868	7 402 535,35	0,51
SCHLUMBERGER LTD	USD	119 284	4 416 560,66	0,30
Equipements de communication			21 354 383,61	1,47
ARISTA NETWORKS INC	USD	32 005	3 416 236,26	0,23
CISCO SYSTEMS INC	USD	191 443	10 944 882,28	0,76
HEWLETT PACKARD ENTERPRISE	USD	174 416	3 596 119,36	0,25
QUALCOMM INC	USD	22 899	3 397 145,71	0,23
Equipements électriques	COD	22 000	21 137 729,21	1,45
ABB LTD-REG	CHF	90 000	*	0,32
EATON CORP PLC	USD	9 284	4 705 951,30 2 975 452,52	0,32
	USD		,	
EMERSON ELECTRIC CO		19 595	2 345 155,34	0,16
GE VERNOVA INC	USD	15 541	4 936 650,05	0,35
PRYSMIAN SPA	EUR	22 000	1 356 520,00	0,09
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	20 000	4 818 000,00	0,33
Equipements et fournitures médicaux		·	26 105 316,42	1,79
ABBOTT LABORATORIES INC	USD	22 767	2 486 890,75	0,17
BECTON DICKINSON AND CO	USD	25 505	5 587 947,22	0,38
BOSTON SCIENTIFIC CORP	USD	24 876	2 145 750,19	0,15
COLOPLAST-B	DKK	21 000	2 213 979,68	0,15
CVS HEALTH CORP	USD	61 824	2 680 134,58	0,18
ESSILORLUXOTTICA	EUR	9 000	2 120 400,00	0,15

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
INTUITIVE SURGICAL INC	USD	10 927	5 507 925,56	0,38
MEDTRONIC PLC	USD	43 586	3 362 288,44	0,23
Equipements et instruments électroniques			1 918 062,77	0,13
OKTA INC	USD	25 205	1 918 062,77	0,13
FPI Bureautiques			1 655 021,65	0,11
BXP INC	USD	23 047	1 655 021,65	0,11
FPI de détail			778 400,00	0,05
KLEPIERRE	EUR	28 000	778 400,00	0,05
FPI résidentielles			1 214 455,33	0,08
AVALONBAY COMMUNITIES INC	USD	5 717	1 214 455,33	0,08
FPI spécialisé			7 164 772,92	0,49
EQUINIX INC	USD	5 347	4 868 790,76	0,33
VICI PROPERTIES INC	USD	81 393	2 295 982,16	0,16
Gaz			7 645 428,49	0,52
ONEOK INC	USD	78 853	7 645 428,49	0,52
Gestion immobilière et développement			17 155 172,27	1,18
CBRE GROUP INC - A	USD	47 001	5 959 209,36	0,41
COSTAR GROUP INC	USD	56 834	3 929 257,42	0,41
SIMON PROPERTY GROUP INC	USD	36 819	6 123 225,49	0,42
VONOVIA SE	EUR	39 000	1 143 480,00	0,08
Grands magasins et autres	LOIX	00 000	9 684 991,53	0,67
CANADIAN TIRE CORP-CLASS A	CAD	52 294	5 309 987,36	0,37
EBAY INC	USD	41 071	2 457 120,67	0,37
PROSUS NV	EUR	50 010	1 917 883,50	0,17
Grossistes	EUK	30 0 10	2 138 100,55	0,15
GENUINE PARTS CO	USD	18 962		-
	030	10 902	2 138 100,55	0,15
Hôtels, restaurants et loisirs	LICD	40.722	15 176 802,90	1,04
AMARENO IT ORGUE CA	USD	18 732	2 377 182,15	0,16
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	13 000	886 600,00	0,06
BOOKING HOLDINGS INC	USD	1 349	6 472 620,55	0,45
COMPASS GROUP PLC	GBP	73 000	2 350 338,66	0,16
SPIE SA	EUR	40 000	1 201 600,00	0,08
WHITBREAD PLC	GBP	53 000	1 888 461,54	0,13
Industrie aérospatiale et défense	EUD	45.000	17 595 617,04	1,21
AIRBUS SE	EUR	15 600	2 414 568,00	0,17
AXON ENTERPRISE INC	USD	5 382	3 088 971,74	0,21
HONEYWELL INTERNATIONAL INC	USD	6 523	1 422 965,21	0,10
RTX CORP	USD	85 032	9 502 562,09	0,65
SAFRAN SA	EUR	5 500	1 166 550,00	0,08
Logiciels			140 142 085,17	9,62
ADOBE INC	USD	7 544	3 239 658,06	0,22
APPLOVIN CORP-CLASS A	USD	7 799	2 438 966,85	0,17
ATLASSIAN CORP-CLA	USD	5 617	1 320 198,42	0,09
AUTODESK INC	USD	12 205	3 483 758,43	0,24
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	45 000	1 507 500,00	0,10
DESCARTES SYSTEMS GRP/THE	CAD	20 174	2 213 484,37	0,15
GEN DIGITAL INC	USD	246 132	6 508 058,10	0,45
INTUIT INC	USD	1 994	1 210 264,61	0,08
KEYERA	CAD	43 031	1 270 198,26	0,09
MANHATTAN ASSOCIATES INC	USD	12 422	3 241 836,10	0,22
MICROSOFT CORP	USD	145 912	59 393 440,85	4,09
ORACLE CORP	USD	36 297	5 841 170,53	0,40
PALO ALTO NETWORKS INC	USD	9 048	1 589 931,51	0,11
PINTEREST INC- CLASS A	USD	142 936	4 003 036,21	0,27

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou	Valeur actuelle	% Actif
		Nominal		Net
PTC INC	USD	31 289	5 555 874,87	0,38
SAGE GROUP PLC/THE	GBP	101 000	1 555 067,73	0,11
SALESFORCE INC	USD	12 061	3 894 113,11	0,27
SAP SE	EUR	20 000	4 726 000,00	0,32
SERVICENOW INC	USD	2 327	2 382 326,64	0,16
TESLAINC	USD	57 880	22 572 920,52	1,55
VINCI SA	EUR	22 000	2 194 280,00	0,15
Logiciels et services internet	1100	40.000	4 967 381,19	0,34
DAYFORCE INC	USD	49 808	3 494 015,57	0,24
GODADDY INC - CLASS A	USD	7 730	1 473 365,62	0,10
Machines			19 018 371,63	1,31
ATLAS COPCO AB-A SHS	SEK	115 000	1 697 133,24	0,12
CATERPILLAR INC	USD	3 655	1 280 432,45	0,09
CUMMINS INC	USD	10 334	3 478 930,37	0,24
GENERAL ELECTRIC	USD	20 807	3 351 423,98	0,23
ILLINOIS TOOL WORKS	USD	16 270	3 983 989,57	0,27
PENTAIR PLC	USD	26 108	2 537 430,34	0,17
STANLEY BLACK & DECKER INC	USD	19 969	1 548 344,77	0,11
TRANE TECHNOLOGIES PLC	USD	3 198	1 140 686,91	0,08
Marches de capitaux			40 090 633,77	2,75
BANCO SANTANDER SA	EUR	320 000	1 428 640,00	0,10
BANK OF MONTREAL	CAD	29 952	2 806 648,72	0,19
BK OF NOVA SCOTIA COM NPV	CAD	149 903	7 769 691,17	0,53
CITIGROUP INC	USD	32 590	2 215 364,65	0,15
EQTAB	SEK	39 000	1 043 385,92	0,07
EQUITABLE HOLDINGS INC	USD	137 033	6 242 246,85	0,43
IGM FINANCIAL P	CAD	206 125	6 354 338,59	0,44
MORGAN STANLEY	USD	30 974	3 760 551,69	0,26
NORDEA BANK ABP	EUR	100 000	1 050 000,00	0,07
SCHWAB (CHARLES) CORP	USD	21 812	1 558 962,94	0,11
T ROWE PRICE GROUP INC	USD	53 664	5 860 803,24	0,40
Matériaux de construction			1 371 428,59	0,09
CRH PLC	GBP	15 294	1 371 428,59	0,09
Médias et services interactifs			63 006 850,03	4,33
ALPHABET INC-CL C	USD	212 001	38 989 348,57	2,68
META PLATFORMS INC-CLASS A	USD	42 476	24 017 501,46	1,65
Métaux et minerais			9 930 260,58	0,68
ANGLO AMERICAN PLC	GBP	95 000	2 716 255,44	0,19
IVANHOE MINES LTD-CL A	CAD	105 371	1 207 070,18	0,08
PAN AMERICAN SILVER CORP	USD	77 558	1 514 459,45	0,10
RIO TINTO PLC	GBP	55 000	3 141 811,80	0,22
STEEL DYNAMICS INC	USD	12 261	1 350 663,71	0,09
Ordinateurs et périphériques			80 489 560,47	5,53
APPLE INC	USD	279 804	67 666 361,83	4,65
INTL BUSINESS MACHINES CORP	USD	38 485	8 170 118,35	0,56
NETAPP INC	USD	12 754	1 429 728,94	0,10
SEAGATE TECHNOLOGY HOLDINGS	USD	38 672	3 223 351,35	0,22
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			3 459 600,40	0,24
BIO-RAD LABORATORIES-A	USD	4 397	1 394 938,17	0,10
WATERS CORP	USD	5 763	2 064 662,23	0,14
Pétrole et gaz	555	0.700	15 003 666,89	1,03
BP PLC	GBP	650 000	3 089 622,64	0,21
CHENIERE ENERGY INC	USD	18 712	3 882 807,76	0,27
ENI SPA	EUR	59 000	772 310,00	0,05
2.00071	LOIN	33 000	772 310,00	0,00

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTALENERGIES SE	EUR	60 000	3 202 200,00	0,22
WILLIAMS COS INC	USD	77 619	4 056 726,49	0,28
Producteur et commerce d'énergie indépendants			3 138 400,00	0,22
AIR LIQUIDE SA	EUR	20 000	3 138 400,00	0,22
Produits alimentaires			12 445 437,48	0,85
DANONE	EUR	30 000	1 953 600,00	0,13
MCCORMICK & CO-NON VTG SHRS	USD	30 598	2 252 816,53	0,15
NESTLE SA-REG	CHF	55 000	4 388 512,97	0,31
UNILEVER PLC	GBP	70 000	3 850 507,98	0,26
Produits chimiques			17 392 299,71	1,19
ECOLAB INC	USD	6 721	1 520 873,70	0,10
INTL FLAVORS & FRAGRANCES	USD	17 664	1 442 289,91	0,10
LINDE PLC	USD	11 416	4 615 680,08	0,32
LYONDELLBASELL INDU-CLA	USD	99 114	7 108 833,20	0,49
SIKA AG-REG	CHF	9 000	2 069 582,82	0,14
SYENSQO SA	EUR	9 000	635 040,00	0,04
Produits de soins personnels			1 709 250,00	0,12
L'OREAL	EUR	5 000	1 709 250,00	0,12
Produits domestiques			23 850 228,68	1,64
CLOROX COMPANY	USD	27 542	4 319 745,26	0,30
COLGATE-PALMOLIVE CO	USD	90 622	7 956 007,75	0,55
KIMBERLY-CLARK CORP	USD	34 650	4 384 873,01	0,30
PROCTER AND GAMBLE CO/THE	USD	44 407	7 189 602,66	0,49
Produits pharmaceutiques			65 107 356,65	4,47
ABBVIE INC	USD	54 730	9 392 101,40	0,64
ASTRAZENECA PLC	GBP	38 000	4 811 127,24	0,33
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	USD	163 743	8 943 799,21	0,61
ELI LILLY & CO	USD	13 724	10 231 702,56	0,71
GSK PLC	GBP	220 000	3 582 849,54	0,25
JOHNSON & JOHNSON	USD	25 562	3 570 040,02	0,25
NOVARTIS AG-REG	CHF	55 000	5 198 465,55	0,36
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	78 000	6 528 894,70	0,45
PFIZER INC	USD	86 441	2 214 659,32	0,15
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	22 000	5 989 663,81	0,13
SANDOZ GROUP AG	CHF	64 000	2 534 903,30	0,17
SANOFI	EUR	22 500	2 109 150,00	0,17
Produits pour l'industrie du bâtiment	LOIX	22 300	3 770 525,50	0,14
ASSA ABLOY AB-B	SEK	69 000	1 970 825,50	0,20
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	21 000	1 799 700,00	0,14
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication	LOIX	21 000	106 093 193,43	7,29
ADVANCED MICRO DEVICES	USD	26.752	•	
		26 752	3 120 593,03	0,21
APPLIED MATERIALS INC	USD	13 084	2 054 901,90	0,14
ASML HOLDING NV	EUR	10 589	7 186 754,30	0,49
BROADCOM INC	USD	74 261	16 626 431,91	1,14
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	70 074	2 200 323,60	0,15
INTEL CORP	USD	173 766	3 364 566,20	0,23
KLA CORP	USD	2 561	1 558 413,64	0,11
MARVELL TECHNOLOGY INC	USD	18 741	1 998 979,67	0,14
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	26 776	2 176 212,61	0,15
NVIDIA CORP	USD	489 634	63 498 744,43	4,37
NXP SEMICONDUCTORS NV	USD	7 141	1 433 372,14	0,10
STMICROELECTRONICS NV	EUR	36 000	873 900,00	0,06
Services aux collectivités	1100	07.500	5 968 119,31	0,41
CONSOLIDATED EDISON INC	USD	37 508	3 232 099,31	0,22

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou	Valeur actuelle	% Actif
E.ON SE	EUR	Nominal 130 000	1 461 850,00	Net 0,10
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	47 000	1 274 170.00	0,09
Services aux entreprises	2011	11 000	6 567 295,54	0,45
ACCENTURE PLC-CL A	USD	4 370	1 484 618,35	0,10
CINTAS CORP	USD	6 909	1 218 999,81	0,08
REPUBLIC SERVICES INC	USD	10 010	1 944 772,38	0,14
WASTE MANAGEMENT INC	USD	9 847	1 918 905,00	0,13
Services aux professionnels			12 761 016,82	0,88
AUTOMATIC DATA PROCESSING	USD	31 511	8 907 981,68	0,62
BUREAU VERITAS SA	EUR	27 000	792 180,00	0,05
PAYCHEX INC	USD	16 549	2 240 947,16	0,15
RELX PLC	GBP	408	17 907,98	0,00
WOLTERS KLUWER	EUR	5 000	802 000,00	0,06
Services de télécommunication diversifiés	20.1		5 689 800,23	0,39
CELLNEX TELECOM SA	EUR	44 000	1 342 440,00	0,09
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	98 224	2 837 691,36	0,19
ORANGE	EUR	40 000	385 120,00	0,03
TELEFONICA SA	EUR	36 000	141 732,00	0,03
TELUS CORP	CAD	75 098	982 816,87	0,07
Services de télécommunication mobile	0712	70000	1 619 782,18	0,11
AMERICAN TOWER CORP	USD	9 145	1 619 782,18	0,11
Services financiers diversifiés	OGB	0 140	32 624 683,39	2,24
CME GROUP INC	USD	7 141	1 601 501,14	0,11
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	2 000	444 800,00	0,03
LONDON STOCK EXCHANGE GROUP	GBP	20 000	2 729 801,64	0,03
MASTERCARD INC - A	USD	29 076	14 785 658,45	1,01
NASDAQ INC	USD	47 980	3 582 166,88	0,25
SMURFIT WESTROCK PLC	GBP	50 000	2 610 062,89	0,23
VERALTO CORP	USD	50 989	5 015 190,39	0,10
VERTIV HOLDINGS CO-A	USD	16 912	1 855 502,00	0,13
Services liés aux technologies de l'information	OOD	10 312	22 059 528,86	1,51
CAPGEMINI SE	EUR	5 000	790 750,00	0,05
ROBINHOOD MARKETS INC - A	USD	50 153	1 804 636,20	0,03
SHOPIFY INC - CLASS A	CAD	21 541	2 212 897,49	0,12
TWILIO INC - A	USD	42 283	4 413 275,36	0,30
UBER TECHNOLOGIES INC	USD	135 457	7 890 648,23	0,55
VEEVA SYSTEMS INC-CLASS A	USD	24 366	4 947 321,58	0,34
SIIC spécialisées dans le crédit hypothécaire	OOD	24 300	7 104 199,90	0,49
ANNALY CAPITAL MANAGEMENT IN	USD	148 320	2 621 203,28	0,43
AON PLC/IRELAND-A	USD	12 925	4 482 996,62	0,18
Soins et autres services médicaux	OOD	12 323	16 317 066,77	1,12
CENCORA INC	USD	23 708	5 144 097,96	0,35
QUEST DIAGNOSTICS INC	USD	8 520	1 241 262,39	0,09
THE CIGNA GROUP	USD	12 375	3 300 079,67	0,09
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	13 575	6 631 626,75	0,25
Textiles, habillement et produits de luxe	USD	10 0/0		0,45
CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG	CHF	17 000	10 693 765,54 2 498 055 30	
DECKERS OUTDOOR CORP	USD	11 403	2 498 055,30	0,17 0,15
GILDAN ACTIVEWEAR INC	CAD	67 157	2 236 441,59	0,15
			3 050 643,65	
HERMES INTERNATIONAL	EUR	500 2.750	1 161 000,00	0,08
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	2 750	1 747 625,00	0,12
Transport routier et ferroviaire	HeD	0.027	1 946 102,83	0,13
UNION PACIFIC CORP	USD	8 837	1 946 102,83	0,13
Vente par correspondance	LICE	404.040	38 352 253,41	2,63
AMAZON.COM INC	USD	181 019	38 352 253,41	2,63



		Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			259 176 050,97	17,80
ОРСУМ			235 162 026,97	16,15
Gestion collective			235 162 026,97	16,15
AMD IX MSCI EM SRI PAB UCITS ETF DR C	EUR	230 000	12 232 840,49	0,84
ECHIQUIER EMERGING EX CHINA XXL FCP	EUR	50 000	53 124 000,00	3,64
ECHIQUIER JAPAN FCP	EUR	30 000	33 284 700,00	2,29
Eurizon Fund - Sustainable Japan Equity X Acc	EUR	18 000	2 720 520,00	0,19
ISHARES MSCI KOREA ETF USD	EUR	150 000	5 204 655,00	0,36
ISHARES VII PLC ISHARES CORE MSCI PAC EX JPN UCITS ETF USD A	EUR	195 000	34 233 849,00	2,35
LBPAM ISR ACTIONS CROISSANCE CHINE PARTS R	EUR	17 700	19 449 645,00	1,34
LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS M	EUR	3 000	37 879 230,00	2,60
LBPAM ISR ACTIONS JAPON I	EUR	3 000	36 127 680,00	2,48
OSTRUM SRI CASH Z	EUR	86	904 907,48	0,06
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne			24 014 024,00	1,65
Gestion collective			24 014 024,00	1,65
LBPAM ISR MULTI ACTIONS EMERGENTS R	EUR	15 200	24 014 024,00	1,65
TITRES FINANCIERS MIS EN DÉPOSIT			11 326 027,28	0,78
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			11 326 027,28	0,78
Produits pharmaceutiques			8 148 527,28	0,56
JOHNSON & JOHNSON	USD	40 000	5 586 479,96	0,38
PFIZER INC	USD	100 000	2 562 047,32	0,18
Textiles, habillement et produits de luxe			3 177 500,00	0,22
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	5 000	3 177 500,00	0,22
CRÉANCES REPRÉSENTATIVES DE TITRES PRÊTÉS			826 770,00	0,06
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			826 770,00	0,06
Services de télécommunication diversifiés			826 770,00	0,06
TELEFONICA SA	EUR	210 000	826 770,00	0,06
INDEMNITÉS SUR TITRES PRÊTÉS			61,91	0,00
Total			1 448 334 087,67	99,45

^(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Valeur actuelle présentée		résentée au bilan	Montant de l'exposition (on (*)
Type d'opération	Type d'opération		Devi	ses à recevoir (+)	De	vises à livrer (-)
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.



E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle bil	Montant de l'exposition (*)	
	Nominal		Passif	+/-
1. Futures				
EURO STOXX 50 0325	72	0,00	-23 760,00	3 514 320,00
MSCI EM LATIN 0325	106	0,00	-272 293,58	4 834 234,67
OSE TOPIX FUT 0325	-40	27 651,60	0,00	-6 780 173,43
SP 500 MINI 0325	79	0,00	-315 811,20	22 642 407,05
Sous-total 1.		27 651,60	-611 864,78	24 210 788,29
2. Options				
DJS BASIC RES INDEX 03/2025 CALL 630	1000	40 000,00	0,00	935 622,00
Sous-total 2.		40 000,00	0,00	935 622,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		67 651,60	-611 864,78	25 146 410,29

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou	Valeur actuelle bil	Montant de l'exposition (*)	
	Nominal	Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle bil	Montant de l'exposition (*)	
	Nominal	Actif	Passif	+/-
1. Futures				
RP EURGBP 0325	110	45 733,55	0,00	13 818 184,57
Sous-total 1.		45 733,55	0,00	13 818 184,57
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		45 733,55	0,00	13 818 184,57

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou	Valeur actuelle bil	Montant de l'exposition (*)	
3 3	Nominal	Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle bil	Montant de l'exposition (*)	
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.



E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture

d'une catégorie d'action

		e présentée au an		Classe de part			
Type d'opération	Type d'opération		Devises à recevoir (+)		Dev	ises à livrer (-)	couverte
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
G1/V/EUR/USD/250116	2 733,73	0,00	USD	739 769,10	EUR	-737 035,37	FR0010782219
G1/V/EUR/USD/250116	0,00	-487,26	USD	2 047 383,21	EUR	-2 047 870,47	FR0010782219
G1/V/EUR/USD/250116	12 760,29	0,00	USD	4 910 995,05	EUR	-4 898 234,76	FR0010782219
G1/V/USD/EUR/250116	0,00	-8 079,22	EUR	2 110 118,04	USD	-2 118 197,26	FR0010782219
G1/V/USD/EUR/250116	0,00	-2 381 881,18	EUR	161 761 861,02	USD	-164 143 742,20	FR0010782219
Total	15 494,02	-2 390 447,66		171 570 126,42		-173 945 080,06	

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	1 448 334 087,67
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	-544 213,18
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	45 733,55
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-2 374 953,64
Autres actifs (+)	16 394 700,85
Autres passifs (-)	-5 573 113,48
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	1 456 282 241,77

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur
Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE C	EUR	1 442 727,78216	626,40
Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE D	EUR	648 514,94853	462,11
Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE E	EUR	17 637,89443	342,48
Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE X	EUR	78 416,27031	3 147,62

Rapport annuel

au 29 décembre 2023

exercice N-1

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 294 657 463,30	1195 550 764,84
Actions et valeurs assimilées	1184 405 478,61	1 064 878 458,75
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 184 405 478,61	1 064 878 458,75
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	105 233 122,06	111 804 276,39
OPC et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	105 233 122,06	111 804 276,39
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	2 710 309,23	11 929 222,48
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	2 710 309,23	11 929 222,48
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	2 308 553,40	6 938 807,22
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 308 553,40	6 938 807,22
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	175 529 640,62	167 914 879,19
Opérations de change à terme de devises	173 354 398,95	165 800 761,34
Autres	2 175 241,67	2 114 117,85
COMPTES FINANCIERS	14 636 974,16	13 660 545,11
Liquidités	14 636 974,16	13 660 545,11
TOTAL DE L'ACTIF	1 484 824 078,08	1 377 126 189,14

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 145 172 077,33	1 048 496 593,56
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	77 660 026,72	75 331 851,06
Report à nouveau (a)	23 103 696,82	20 502 422,50
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	39 362 703,57	36 016 011,45
Résultat de l'exercice (a,b)	3 095 027,06	2 006 969,33
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	1 288 393 531,50	1 182 353 847,90
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 708 553,41	4 483 526,86
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	4 719,64
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	4 719,64
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	1 708 553,41	4 478 807,22
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 708 553,41	4 478 807,22
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	180 178 858,53	180 560 646,23
Opérations de change à terme de devises	172 682 801,94	165 841 941,79
Autres	7 496 056,59	14 718 704,44
COMPTES FINANCIERS	14 543 134,64	9 728 168,15
Concours bancaires courants	14 543 134,64	9 728 168,15
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	1 484 824 078,08	1 377 126 189,14

⁽a) Y compris comptes de régularisation

⁽b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

ANNEXES – COMPTES 2023

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
NK NIKKEI 225 0324	13 418 684,65	0,00
SP 500 MINI 0323	0,00	30 931 412,51
SP 500 MINI 0324	25 962 069,43	0,00
NK NIKKEI 225 0323	0,00	8 451 159,52
DJE 600 EUROP 0323	0,00	3 732 080,00
EURO STOXX 50 0323	0,00	48 712 950,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
S&P TORONTO 6 0324	11 687 052,04	0,00
HANG SENG TEC 0124	9 603 031,62	0,00
DJE 600 OIL G 0323	0,00	12 888 750,00
MME MSCI EMER 0323	0,00	17 529 444,83
S&P TORONTO 6 0323	0,00	10 841 022,09
EURO STOXX 50 0324	10 221 750,00	0,00
Options		
DJ EURO STOXX 50 12/2023 CALL 4400	0,00	28 831 512,00
DJ EURO STOXX 50 03/2024 CALL 4700	18 719 631,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	44 582,21	3 674,35
Produits sur actions et valeurs assimilées	21 440 120,13	21 319 181,61
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	35 740,38	12 212,50
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	21 520 442,72	21 335 068,46
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	123 624,13	422,08
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	497 370,55	294 161,59
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	620 994,68	294 583,67
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	20 899 448,04	21 040 484,79
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	17 818 863,14	19 049 691,08
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	3 080 584,90	1 990 793,71
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	14 442,16	16 175,62
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	3 095 027,06	2 006 969,33

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent:

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé sont évaluées à partir des cours les plus représentatifs parmi les cours de Bourse, les cours contribués par les spécialistes de marché, les cours utilisés pour le calcul d'indices de marché reconnus ou les cours diffusés sur des bases de données représentatives.

Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé européen sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture jour.

Les valeurs négociées sur un marché réglementé de la zone Asie-Pacifique sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.

Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé de la zone Amérique sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.

Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé en dehors de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours de devises publié par la Banque Centrale Européenne au jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières, dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres d'OPC étrangers valorisant sur une base mensuelle, leurs valeurs liquidatives sont confirmées par les administrateurs des fonds.

Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimation communiquée par les administrateurs de ces fonds et validée par le gérant.

Les titres de créances et assimilés négociables sont valorisés actuariellement par l'application d'un taux de référence éventuellement majoré par une marge calculée en fonction des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Pour les titres dont la durée de vie résiduelle est supérieure à un an, le taux de référence retenu est celui des titres d'État (BTAN ou OAT) de durée similaire;

Pour les titres à moins d'un an de durée de vie résiduelle, le taux de référence retenu est celui du marché interbancaire offert à Paris, sauf pour les bons du Trésor où le cours de référence est une moyenne des cours contribués BGN;

Les titres à moins de trois mois de durée de vie résiduelle, en l'absence de sensibilité particulière, peuvent être évalués suivant une progression linéaire sur la période restant à courir entre le dernier prix de référence ou de valorisation et celui de remboursement.

Les acquisitions et cession temporaires de titres sont évaluées de la manière suivante :

Prêts et emprunts de titres: les titres empruntés sont évalués à leur valeur de marché. La créance ou la dette représentative des titres prêtés ou empruntés est également évaluée à la valeur de marché des titres.

Titres donnés ou reçus en pension: les titres reçus en pension sont évalués à la valeur fixée dans le contrat.

La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur fixée dans le contrat. Les titres donnés en pension sont évalués à la valeur de marché.



ANNEXES – COMPTES 2023

Les opérations sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels sont évaluées de la manière suivante:

Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de compensation.

Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés étrangers sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours de devises publié par la Banque Centrale Européenne au jour de l'évaluation.

Les engagements correspondant aux transactions sur les marchés à terme ferme ont été inscrits en hors bilan pour leur valeur de marché, ceux correspondant aux transactions sur marchés optionnels ont été traduits en équivalent sous-jacent.

Les opérations d'échanges de devises ou de conditions d'intérêts ou d'indices sont évaluées de la manière suivante:

Les contrats d'échanges de conditions d'intérêts sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie future (principal et intérêt) au taux d'intérêt de marché.

Les contrats d'échanges de conditions de taux d'intérêt de durée résiduelle inférieure à trois mois peuvent être valorisés suivant une progression linéaire sur la période restant à courir, entre le dernier prix de référence ou de valorisation et celui au terme de l'opération.

Les plus ou moins-values issues des opérations d'échanges de devises sont valorisées suivant une progression linéaire sur la période restant à courir, entre le dernier prix de référence et celui au terme de l'opération.

L'ensemble composé d'un titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devise peut faire l'objet d'une évaluation globale au taux de marché et/ou au cours de la devise résultant de l'échange en conformité des termes du contrat. Cette méthode ne peut être retenue que dans le cas particulier d'un échange affecté à un titre identifié. Par assimilation, l'ensemble est alors valorisé comme un titre de créances.

Évaluation des contrats d'échanges financiers figurant en hors bilan.

L'engagement correspond à la valeur nominale du contrat.

Frais de gestion

Le prospectus prévoit:

- Pour les actions C et D et E un taux de frais de gestion fixe maximum à 1,80 % TTC de l'actif net.
- Pour les actions X un taux de frais de gestion fixe maximum à 0,50 % TTC de l'actif net

Pour les actions C, le taux global de frais de gestion (hors frais de transaction) est de 1,66 % TTC sur l'actif moyen annuel Pour les actions D, le taux global de frais de gestion (hors frais de transaction) est de 1,66 % TTC sur l'actif moyen annuel Pour les actions E, le taux global de frais de gestion (hors frais de transaction) est de 1,46 % TTC sur l'actif moyen annuel Pour les actions X, le taux global de frais de gestion (hors frais de transaction) est de 0.50 % TTC sur l'actif moyen annuel

Ces frais sont directement imputés au compte de résultat.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par:

Le résultat:

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values:

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées
Action C	Capitalisation	Capitalisation
Action D, E et X	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV



2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	1 182 353 847,90	1 543 952 690,83
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	15 315 045,75	21 623 567,17
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-70 720 354,51	-129 910 955,23
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	102 199 346,48	112 556 726,15
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-55 915 230,51	-71 538 261,93
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	30 380 840,19	46 857 514,27
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-36 885 184,63	-70 307 212,10
Frais de transactions	-2 148 202,40	-2 682 262,96
Différences de change	-28 003 441,63	36 394 865,73
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	152 002 094,95	-305 731 103,68
Différence d'estimation exercice N	284 804 825,42	132 802 730,47
Différence d'estimation exercice N-1	-132 802 730,47	-438 533 834,15
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-1 602 930,81	934 984,05
Différence d'estimation exercice N	-375 696,87	1 227 233,94
Différence d'estimation exercice N-1	-1 227 233,94	-292 249,89
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-1 662 884,18	-1 787 498,11
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	3 080 584,90	1 990 793,71
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	1 288 393 531,50	1 182 353 847,90

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	39 380 754,08	3,06
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	39 380 754,08	3,06
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	50 231 464,66	3,90
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	50 231 464,66	3,90

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 636 974,16	1,14
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 543 134,64	1,13
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	14 636 974,16	1,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	14 543 134,64	1,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

^(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 CAD		Devise N AUTRE(S)	
	Montant %		Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	802 842 852,57	62,31	77 406 039,31	6,01	45 467 030,39	3,53	112 608 492,28	8,74
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	3 320 436,53	0,26	417 656,86	0,03	109 056,79	0,01	73 565,26	0,01
Comptes financiers	794 611,51	0,06	0,00	0,00	276 503,77	0,02	13 565 858,88	1,05
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	170 314 534,92	13,22	393 470,76	0,03	0,00	0,00	2 585 579,43	0,20
Comptes financiers	0,00	0,00	344 070,62	0,03	0,00	0,00	0,27	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	39 380 754,08	3,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	11 687 052,04	0,91	9 603 031,62	0,75

3.5. CRÉANCES ET DETTES: VENTILATION PAR NATURE

Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES	
Achat à terme de devise	2 356 449,81
Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	170 997 949,14
Ventes à règlement différé	892 604,47
Souscriptions à recevoir	137,93
Coupons et dividendes en espèces	1 191 918,79
Collatéraux	90 445,22
Autres créances	135,26
TOTAL DES CRÉANCES	175 529 640,62
DETTES	
Vente à terme de devise	170 314 534,92
Fonds à verser sur achat à terme de devises	2 368 267,02
Achats à règlement différé	2 979 050,19
Rachats à payer	15 531,74
Frais de gestion fixe	1 486 308,42
Collatéraux	2 854 460,39
Autres dettes	160 705,85
TOTAL DES DETTES	180 178 858,53
TOTAL DETTES ET CRÉANCES	-4 649 217,91

ANNEXES – COMPTES 2023

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant				
Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE C						
Actions souscrites durant l'exercice	9 380,53431	4 433 715,11				
Actions rachetées durant l'exercice	-116 150,83371	-52 910 852,18				
Solde net des souscriptions/rachats	-106 770,29940	-48 477 137,07				
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 522 293,38072					
Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE D						
Actions souscrites durant l'exercice	29 642,41324	10 347 772,57				
Actions rachetées durant l'exercice	-45 682,52402	-16 075 304,62				
Solde net des souscriptions/rachats	-16 040,11078	-5 727 532,05				
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	678 729,32779					
Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE E						
Actions souscrites durant l'exercice	157,89443	39 408,87				
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00				
Solde net des souscriptions/rachats	157,89443	39 408,87				
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	257,89443					
Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE X						
Actions souscrites durant l'exercice	204,00000	494 149,20				
Actions rachetées durant l'exercice	-721,00000	-1 734 197,71				
Solde net des souscriptions/rachats	-517,00000	-1 240 048,51				
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	101 310,06870					

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE E	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE X	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	11 929 754,98
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,66
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	382 993,44
Pourcentage de frais de recherche	0,05
Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	4 010 472,98
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,66
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	128 779,25
Pourcentage de frais de recherche	0,05
Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE E	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	760,60
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,46
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	27,97
Pourcentage de frais de recherche	0,05
Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE X	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 235 051,15
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	131 022,77
Pourcentage de frais de recherche	0,05

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC:

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés:

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	11 949 899,25
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			42 663 808,00
	FR0010881755	LBPAM ISR ACTIONS CROISSANCE CHINE	11 886 468,00
	FR0010547117	LBPAM ISR MULTI ACTIONS EMERGENTS R	30 777 340,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			42 663 808,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	23 103 696,82	20 502 422,50
Résultat	3 095 027,06	2 006 969,33
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	26 198 723,88	22 509 391,83
Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	146 921,02	-527 448,21
Total	146 921,02	-527 448,21
Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE D		
Affectation		
Distribution	47 511,05	0,00
Report à nouveau de l'exercice	79,39	0,00
Capitalisation	0,00	-168 969,02
Total	47 590,44	-168 969,02
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	678 729,32779	694 769,43857
Distribution unitaire	0,07	0,00
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	549 722,47	0,00
Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	146,33	34,74
Total	146,33	34,74
Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE X		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	26 004 066,09	23 205 774,32
Capitalisation	0,00	0,00
Total	26 004 066,09	23 205 774,32

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	77 660 026,72	75 331 851,06
Plus et moins-values nettes de l'exercice	39 362 703,57	36 016 011,45
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	117 022 730,29	111 347 862,51
Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	22 883 134,50	30 841 512,56
Total	22 883 134,50	30 841 512,56
Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE D		
Affectation		
Distribution	1 737 547,08	1 667 446,65
Plus et moins-values nettes non distribuées	47 481 939,73	42 591 666,65
Capitalisation	0,00	0,00
Total	49 219 486,81	44 259 113,30
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	678 729,32779	694 769,43857
Distribution unitaire	2,56	2,40
Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 113,41	1 029,29
Total	2 113,41	1 029,29
Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE X		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	44 917 995,57	36 246 207,36
Capitalisation	0,00	0,00
Total	44 917 995,57	36 246 207,36

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	1163100668,94	1 238 563 347,35	1 543 952 690,83	1 182 353 847,90	1 288 393 531,50
Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE C en	EUR				
Actif net	739 075 780,22	783 067 273,70	978 848 555,54	721 469 277,62	767 521 419,93
Nombre de titres	1 847 048,18254	1843800,38578	1843257,05378	1 629 063,68012	1 522 293,38072
Valeur liquidative unitaire	400,13	424,70	531,04	442,87	504,18
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	18,03	1,16	52,25	18,93	15,03
Capitalisation unitaire sur résultat	3,93	-0,83	-0,86	-0,32	0,09
Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE D en	EUR				
Actif net	199 224 474,27	215 876 487,38	276 258 012,00	230 023 356,95	254 050 018,46
Nombre de titres	650 186,64834	669 447,43701	691 148,15906	694 769,43857	678 729,32779
Valeur liquidative unitaire	306,41	322,46	399,70	331,07	374,30
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,00	1,99	2,60	2,40	2,56
+/- values nettes unitaire non distribuées	13,83	12,60	49,48	61,30	69,95
Distribution unitaire sur résultat	2,18	1,06	0,00	0,00	0,07
Crédit d'impôt unitaire	0,48	0,53	0,00	0,00	0,00 (*)
Report à nouveau unitaire sur résultat	1,70	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	-0,64	-0,24	0,00
Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE E en	EUR				
Actif net	4 261 170,31	23 035,37	28 860,55	24 117,41	70 949,83
Nombre de titres	19 673,42963	100,00000	100,00000	100,00000	257,89443
Valeur liquidative unitaire	216,59	230,35	288,60	241,17	275,11
+/- values nettes unitaire non distribuées	9,75	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,63	28,37	10,29	8,19
Capitalisation unitaire sur résultat	2,52	495,84	0,04	0,34	0,56
Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE X en	EUR				
Actif net	220 539 244,14	239 596 550,90	288 817 262,74	230 837 095,92	266 751 143,28
Nombre de titres	103 550,06870	101 210,06870	101 312,06870	101 827,06870	101 310,06870
Valeur liquidative unitaire	2 129,78	2 367,31	2 850,76	2 266,95	2 633,01
+/- values nettes unitaire non distribuées	150,80	245,75	402,15	355,95	443,37
Report à nouveau unitaire sur résultat	155,65	175,56	201,34	227,89	256,67

^(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12 INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé	ou assimilé			
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	3 100	570 896,00	0,04
ALLIANZ SE-REG	EUR	10 700	2 588 865,00	0,20
BASF SE	EUR	20 000	975 600,00	0,07
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	24 400	2 459 032,00	0,19
BRENNTAG AG NAMEN	EUR	6 500	540 930,00	0,04
COMMERZBANK AG	EUR	23 000	247 480,00	0,02
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	3 801	708 886,50	0,05
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	18 584	833 585,32	0,07
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	114 000	2 479 500,00	0,19
E.ON AG NOM.	EUR	80 000	972 000,00	0,07
HANNOVER RUECKVERSICHERUNGS NAMEN	EUR	2 000	432 600,00	0,04
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	28 000	1 058 400,00	0,08
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	16 966	1 061 223,30	0,08
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	7 655	2 871 390,50	0,23
RWE AG	EUR	13 000	535 340,00	0,04
SAPSE	EUR	28 000	3 905 440,00	0,30
SIEMENS AG-REG	EUR	14 800	2 514 816,00	0,20
VONOVIA SE	EUR	15 000	428 100,00	0,04
TOTAL ALLEMAGNE			25 184 084,62	1,95
BELGIQUE				
SKYWORKS SOLUTIONS INC.	USD	6 211	632 092,17	0,05
TOTAL BELGIQUE	002	32	632 092,17	0,05
BERMUDES			,	,
TRANE TECHNOLOGIES PLC	USD	8 842	1 952 259,81	0,15
TOTAL BERMUDES	032	0 0 12	1 952 259,81	0,15
			1 932 239,01	0,13
BRESIL				
BCO BRADESCO ADR REPR 1 PFD	USD	984 800	3 120 264,34	0,24
EMBRAER ADR 4 SHS	USD	128 000	2 137 871,72	0,17
LOCALIZA RENT A CAR	BRL	255 800	3 031 873,20	0,24
LOCALIZA RENT A CAR RTS 05-02-24	BRL	666	2 482,32	0,00
WEG SA COM NPV	BRL	180 000	1 238 140,50	0,09
TOTAL BRESIL			9 530 632,08	0,74
CANADA				
AGNICO EAGLE MINES	CAD	9 150	456 369,28	0,04
ALGONQUIN POWER	CAD	303 698	1 743 042,21	0,13
ALTAGAS	CAD	21 322	407 234,68	0,03
BCE INC	CAD	49 136	1759868,96	0,14
BK OF NOVA SCOTIA COM NPV	CAD	83 980	3 718 735,41	0,29
CANADIAN APARTMENT PROPERTIES	CAD	12 463	417 543,87	0,03
CANADIAN NATL RAILWAY CO	CAD	3 810	435 641,56	0,03
CANADIAN PACIFIC KANSAS CITY	CAD	5 585	401 985,03	0,03
EMERA	CAD	11 666	402 855,83	0,03
ENBRIDGE	CAD	142 837	4 677 553,82	0,36
GILDAN ACTIVEWEAR INC	CAD	14 917	448 759,40	0,03
GREAT WEST LIFECO INC	CAD	63 464	1 910 978,33	0,15
KEYERA	CAD	147 339	3 239 920,48	0,25

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MANULIFE FINANCIAL CORP	CAD	219 873	4 419 800,52	0,35
NORTHLAND POWER	CAD	24 741	408 839,67	0,03
PEMBINA PIPELINE	CAD	13 746	430 518,00	0,03
POWER CORP OK CANADA	CAD	137 704	3 582 043,50	0,28
ROYAL BK OF CANADA	CAD	10 452	961 532,34	0,07
SAPUTO INC	CAD	19 810	364 892,42	0,03
SHOPIFY INC - CLASS A	CAD	7 973	564 667,50	0,05
SUN LIFE FINANCIAL SVSC CAN	CAD	80 441	3 795 074,50	0,30
TC ENERGY CORP	CAD	33 344	1 184 872,61	0,09
TECKMINCO	CAD	66 760	2 567 092,96	0,20
TELUS	CAD	104 083	1 684 935,56	0,13
TORONTO DOMINIUM BANK	CAD	86 362	5 076 420,73	0,40
TOTAL CANADA			45 061 179,17	3,50
CHINE				
INDUSTRIAL AND COMMERCIAL BANK OF CHINA LIMITE	HKD	3 390 943	1 501 713,16	0,11
NETEASE INC	HKD	43 596	710 616,19	0,06
PING AN INS.GRP CO.CHINA H	HKD	226 539	928 400,85	0,07
WUXI BIOLOGICS CAYMAN INC	HKD	244 601	839 369,28	0,07
TOTAL CHINE			3 980 099,48	0,31
COREE DU SUD				
HYUNDAI MOTOR CO LTD	KRW	13 431	1 921 170,47	0,15
LG ENERGY SOLUTION	KRW	7 236	2 174 341,81	0,17
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	KRW	172 447	9 515 211,37	0,74
SK HYNIX INC	KRW	53 737	5 344 695,87	0,41
TOTAL COREE DU SUD			18 955 419,52	1,47
DANEMARK				
DANSKE BANK AS	DKK	102 000	2 468 398,49	0,19
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	65 500	6 133 911,50	0,48
TOTAL DANEMARK			8 602 309,99	0,67
ESPAGNE				
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	10 000	648 800,00	0,05
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	223 000	1834398,00	0,14
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	337 905	1 277 111,95	0,09
CELLNEX TELECOM SA	EUR	31 000	1105 460,00	0,09
IBERDROLA SA	EUR	206 000	2 445 220,00	0,19
INDITEX	EUR	48 000	1892640,00	0,15
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	EUR	166 372	1 673 702,32	0,13
REPSOL	EUR	17 000	228 650,00	0,02
TOTAL ESPAGNE			11 105 982,27	0,86
ETATS-UNIS				
3M CO	USD	46 899	4 641 287,90	0,36
ABBOTT LABORATORIES INC	USD	71 157	7 090 255,73	0,56
ABBVIE	USD	58 275	8 175 328,61	0,63
ADOBE INC	USD	16 114	8 702 858,28	0,67
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	37 342	4 983 102,54	0,39
AFC FIDELITY NALT INFORMATION SCES	USD	20 265	1 101 994,79	0,08
AGILENT TECHNOLOGIES INC	USD	3 763	473 606,93	0,03
AIRBNB INC-CLASS A	USD	5 387	663 908,19	0,05
AKAMAI TECHNOLOGIES	USD	17 323	1 855 951,70	0,15

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% <i>E</i> N
ALEXANDRIA RE EQS	USD	4188	480 616,27	С
ALIGN TECHNOLOGY INC	USD	1 377	341 554,34	0
ALPHABET-C-	USD	250 668	31 979 940,47	2
AMAZON.COM INC	USD	207 977	28 606 368,88	2
AMERICAN EXPRESS CO COM	USD	18 719	3 174 595,99	0
AMERICAN TOWER CORP	USD	2 950	576 513,83	0
AMETEK INC	USD	14 925	2 227 839,81	
AMGEN	USD	21 334	5 562 502,77	0
AMPHENOL CORP-CL A	USD	5 023	450 758,15	0
ANNALY CAPITAL MANAGEMENT IN	USD	21 537	377 650,56	0
ANSYS	USD	1 407	462 202,65	0
APPLE INC	USD	327 651	57 106 456,37	4
APPLIED MATERIALS INC	USD	4 493	659 195,68	0
ARISTA NETWORKS INC	USD	4 335	924 216,58	0,
AT AND T INC	USD	336 315	5 108 736,43	0
ATLASSIAN CORP -CLASS A	USD	4 217	908 030,25	0,
AUTODESK	USD	13 770	3 035 096,73	0
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	USD	22 042	4 648 644,13	0
AVALONBAY COMMUNITIES	USD	14 505	2 458 358,85	C
BAKER HUGHES A GE CO	USD	111 879	3 461 751,89	0
BANK OF AMERICA CORP	USD	166 852	5 085 689,44	0
BANK OF NEW YORK MELLON	USD	9 818	462 614,31	0
	USD	3 036	•	
BECTON DICKINSON	HKD	86 876	670 137,94	0
BEIGENE LTD			1 108 894,60	0,
BENTLEY SYSTEMS INC-CLASS B	USD	8 418	397 638,38	0
BEST BUY CO INC	USD	52 492	3 719 797,00	0
BIOMARIN PHARMACEUTICAL INC.	USD	4 575	399 331,46	0
BLACKROCK CL.A	USD	8 286	6 089 326,76	0
BOOKING HOLDINGS INC	USD	1 820	5 844 331,15	0
BOOZ ALLEN HAMILTON HOLDINGS	USD	3 773	436 884,47	0
BOSTON PROPERTIES INC	USD	50 399	3 201 464,56	0
BOSTON SCIENTIFIC CORP	USD	33 206	1 737 780,17	C
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	USD	48 648	2 259 655,89	(
BROADCOM INC	USD	12 711	12 844 479,02	1,
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	USD	10 213	2 518 186,58	0
CAMPBELL SOUP CO CAP	USD	83 809	3 279 828,97	0
CARDINAL HEALTH	USD	10 591	966 435,34	0
CARLYLE GROUP INC/THE	USD	13 941	513 519,48	Ο,
CATERPILLAR INC	USD	20 054	5 367 642,40	0
CENCORA INC	USD	21 443	3 986 749,96	C
CENTENE CORP	USD	5 933	398 576,86	0
CHARLES RIVER LABORATORIES INTL INC	USD	2 132	456 257,46	0
CH ROBINSON WORLDWIDE	USD	4 809	376 091,53	0
CISCO SYSTEMS	USD	131 863	6 030 614,91	0
CITIGROUP	USD	29 075	1 353 929,30	(
CLOROX CO	USD	8 583	1107 907,45	0
CME Group-A Shs -A-	USD	23 917	4 559 743,09	0
COGNIZANT TECHN.SOLUTIONS CORP CL.A	USD	6 073	415 238,94	Ο,
COLGATE PALMOLIVE	USD	63 043	4 549 094,76	0
COMCAST CORP CLASS A	USD	74 087	2 940 945,05	О
CONSOLIDATED EDISON INC	USD	30 209	2 487 767,83	C
COSTAR GROUP INC	USD	5 426	429 256,45	Ο,
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	14 904	8 905 836,53	0,

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% <i>F</i> N
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC - A	USD	2 547	588 693,29	С
CROWN CASTLE INTL CORP	USD	4 612	480 927,24	0
CVS HEALTH CORP	USD	58 483	4 180 344,62	C
DANAHER CORP	USD	1 678	351 413,14	С
DECKERS OUTDOOR	USD	7 123	4 310 167,83	О
DEERE & CO	USD	1 741	630 221,04	0
EATON CORPORATION PUBLIC LIMITED COMPANY	USD	17 806	3 881 809,55	0
EBAY INC	USD	9 651	381 095,03	0
EDISON INTL	USD	36 280	2 347 944,78	
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	USD	11 551	797 323,81	0
ELEVANCE HEALTH INC	USD	9 649	4 119 026,33	С
ELI LILLY & CO	USD	22 690	11 973 434,84	0
EMERSON ELECTRIC	USD	46 057	4 058 052,60	
ENTEGRIS INC	USD	4 635	502 752,64	Ο,
EQUITY RESIDENTIAL PROPERTIES	USD	7 082	392 101,68	0
ERIE INDEMNITY COMPANY-CL A	USD	1390	421 435,57	0,
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	USD	2 971	393 345,18	0
EVERGY INC	USD	8 118	383 614,36	0
EVERSOURCE EN	USD	28 366	1 584 890,71	(
EXACT SCIENCES CORP	USD	6147	411 673,44	0
F5 NETWORKS	USD	2 640	427 743,81	0
FACTSET RESEARCH SYSTEMS INC	USD	954	411 990,86	0,
FIRST SOLAR INC	USD	12 833	2 001 420,58	(
FISERV INC	USD	9 658	1 161 425,54	
FISERV INC FNF GROUP-W/I	USD	10 085	•	0
FORD MOTOR COMPANY	USD	217 931	465 791,61	0
			2 404 905,53	(
FRANKLIN RESOURCES	USD	65 981	1779 363,59	
GENERAL ELECTRIC CO	USD	19 935	2 303 267,14	0
GENUINE PARTS CO	USD	2 925	366 733,81	0
GILEAD SCIENCES INC	USD	5 473	401 364,89	0
GLOBAL PAYMENTS	USD	3 588	412 507,13	0
GOLDMAN SACHS GROUP	USD	7 690	2 685 530,53	(
HALLIBURTON CO	USD	18 615	609 181,41	0
HASBRO INC COM	USD	52 413	2 422 674,86	(
HOLOGIC	USD	18 272	1 181 853,44	0
HOME DEPOT INC COM USD0.05	USD	31 979	10 032 428,78	0
HONEYWELL INTERNATIONAL INC	USD	31 597	5 998 467,27	0
HP ENTERPRISE	USD	134 440	2 066 528,95	C
HP INC	USD	67 152	1 829 179,99	C
HUBBELL	USD	3 377	1 005 564,31	0
HUBSPOTINC	USD	971	510 301,31	Ο,
ILLUMINA INC	USD	3 108	391 760,21	0
INCYTE	USD	7 012	398 572,83	0
INTEL CORP	USD	130 666	5 943 933,83	0
INTERNATIONAL PAPER CO	USD	78 081	2 555 223,96	C
INTL BUSINESS MACHINES CORP	USD	42 219	6 250 773,96	0
INTUIT INC	USD	825	466 799,21	0
INTUITIVE SURGICAL	USD	1 438	439 165,06	0
IRON MOUNTAIN REIT	USD	33 678	2 133 514,18	(
JOHNSON & JOHNSON	USD	31 619	4 486 454,59	C
JPMORGAN CHASE & CO	USD	83 121	12 799 422,53	0
JUNIPER NETWORKS INC	USD	15 054	401 748,90	0
KELLANOVA	USD	38 688	1 958 127,99	C

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% <i>E</i> N
KIMBERLY-CLARK CP COM	USD	29 580	3 253 759,83	C
KKR & Co Registered Shs	USD	6 663	499 732,54	C
LENNOX INTL	USD	1107	448 472,04	0
LOWE S COS INC COM	USD	2 008	404 544,79	0
MARATHON	USD	29 751	3 995 707,56	(
MARKETAXESS HOLDINGS	USD	2 063	546 914,91	0
MARRIOTT INTERNATIONAL CL.A	USD	2 148	438 505,84	0
MASTERCARD INC	USD	26 096	10 075 775,10	0
MCDONALD'S CORP	USD	25 961	6 968 448,02	0
MERCADOLIBRE	USD	1 192	1 695 809,24	(
MERCK AND	USD	85 011	8 389 896,55	0
Meta Platforms - A	USD	52 327	16 766 998,52	1
METLIFE INC	USD	6 589	394 451,25	0
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL INC	USD	379	416 160,63	0
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	6 072	469 093,81	0
MICROSOFT CORP	USD	158 214	53 858 500,48	4
MONDELEZ INTERNATIONAL INC	USD	5 924	388 426,49	0
MOODY'S CORP	USD	1 335	472 002,53	0
MORGAN STANLEY	USD	64 065	5 408 103,25	0
MOTOROLA SOL. WI	USD	5 295	1500 757,30	(
NASDAQ STOCK MARKET INC	USD	25 666	1350 854,33	(
NETFLIX INC	USD	4754	2 095 349,22	C
NET LEASE OFFICE PROPERT-W/I	USD	504	8 431,56	0,
NETWORK APPLIANCE INC	USD	8 991	717 554,48	0,
NEWMONT CORP	USD	72 257	2 707 388,97	(
NEXTERA ENERGY GROUP	USD	61 642	3 389 431,11	0
NISOURCE INC	USD	16 442	395 179,56	0
NORTONLIFELOCK INC	USD	47 254	976 179,13	0,
NUCOR CORP	USD	2 674	421 294,49	Ο,
NVIDIA CORP	USD	58 345	26 156 348,98	2,
OKTA INC	USD	14 385	1 178 901,96	0
OMNICOM GROUP	USD	15 541	1 217 084,06	C
ONEOK ON SEMICONDUCTOR	USD	63 637	4 045 254,28	0
	USD	5 850	442 357,76	0
ORACLE CORP COM	USD	33 264	3 174 782,53	0
OWENS CORNING INC	USD	12 443	1 669 692,56	C
PACCAR INC	USD	4 888	432 094,51	0,
PACKAGING AMERICA	USD	23 598	3 480 152,25	0
PALO ALTO NETWORKS INC	USD	9 230	2 463 895,71	C
PARAMETRIC TECHNOLOGY CORP	USD	3 005	475 946,95	0
PAYCHEX	USD	23 311	2 513 532,08	0
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	9 299	516 952,51	0,
PEPSICO INC	USD	48 638	7 478 095,25	0
PFIZER INC	USD	61 064	1 591 483,78	(
PHILLIPS 66	USD	30 889	3 722 954,29	0
PINTEREST INC- CLASS A	USD	56 363	1 889 906,78	C
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP	USD	8 273	1 159 710,36	Ο,
PPG INDUSTRIES INC	USD	3 237	438 232,34	Ο,
PRINCIPAL FINANCIAL GROUP INC	USD	5 759	410 139,44	0
PROCTER & GAMBLE CO	USD	40 846	5 418 524,27	0
PROLOGIS	USD	41 660	5 027 183,27	Ο,
PRUDENTIAL FINANCIAL INC	USD	33 281	3 124 584,72	Ο,
QUALCOMM INC	USD	18 896	2 474 022,07	0

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Ac Ne
QUANTA SERVICES INC	USD	2 177	425 290,00	0,0
QUEST DIAGNOSTICS INCORPORATED	USD	3 360	419 387,86	0,0
REGENERON PHARMA	USD	6 191	4 922 367,62	Ο,
REPUBLIC SERVICES INC.	USD	2 861	427 110,41	0,0
RITCHIE BROS AUCTION	CAD	6 667	405 851,22	0,0
ROBERT HALF INTL INC	USD	31 285	2 489 998,82	0
ROCKWELL AUTOMATION INC	USD	1 457	409 513.75	0,
RTX CORP	USD	57 368	4 369 658,73	Ο,
SALESFORCE INC	USD	25 652	6 110 593,65	0,
SBA COMMUNICATIONS	USD	2 122	487 330,99	Ο,
SCHLUMBERGER LTD	USD	50 651	2 386 165,79	0
SEALED AIR CORP	USD	13 029	430 741,94	0,
SEMPRA ENERGY	USD	43 969	2 974 519,87	Ο,
SERVICENOW INC	USD	43 909 774	495 019,47	0,0
	USD	13 746	•	
SHERWIN-WILLIAMS CO			3 881 208,89	0,
SIMON PROPERTY GROUP INC PRD	USD	37 048	4 783 892,38	0,
SNOWFLAKE INC-CLASS A	USD	3 756	676 634,23	0,
SP GLOBAL	USD	6 025	2 402 691,35	0
STARBUCKS CORP	USD	5 412	470 380,77	0,0
STEEL DYNAMICS INC	USD	3 889	415 779,57	0,0
SYNOPSYS INC	USD	10 531	4 908 810,22	Ο,
TAKE TWO INTERACTIVE SOFTWARE	USD	3 014	439 146,61	Ο,
TELEDYNE TECHNOLOGIES	USD	4 991	2 016 415,51	0
TESLA INC	USD	64 255	14 453 521,39	1
TEXAS INSTRUMENTS COM	USD	17 744	2 738 100,07	Ο,
TEXAS PACIFIC LAND CORP	USD	1887	2 686 111,57	0
THE CIGNA GROUP	USD	1 446	391 983,61	Ο,
THE COCA COLA COMPANY	USD	145 297	7 751 190,16	0,0
THERMO FISHER SCIEN SHS	USD	3 975	1 910 007,92	0
THE WALT DISNEY	USD	15 494	1 266 422,18	0
TJX COMPANIES INC	USD	4708	399 816,67	Ο,
TMOBILE US INC	USD	6 727	976 363,47	0,0
TRUIST FINANCIAL CORPORATION	USD	28 279	945 150,66	0,0
UBER TECHNOLOGIES INC	USD	50 630	2 821 969,95	Ο,
ULTA SALON COSMETICS & FRAGRANCE INC	USD	2 316	1 027 308,96	0,0
UNION PACIFIC CORP	USD	20 206	4 492 823,72	0,
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	25 970	12 377 156,47	0,
UNITED PARCEL SERVICE CL B	USD	36 813	5 239 766,43	0
UNITED PARCEL SERVICE CE B	USD	937	486 393,46	0,0
VAIL RESORTS INC	USD	1769	341 853,46	0,
VALERO ENERGY CORP	USD	17 912	2 107 961,80	0,
			•	
VEEVA SYSTEMS INC-CLASS A	USD	2 054	357 974,09	0,0
VERISION INC	USD	2 078	387 439,35	0,
VERIZON COMMUNICATIONS EX BELL ATLANTIC	USD	190 678	6 507 545,92	0
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	USD	1189	437 959,72	0,0
VF CORP	USD	88 181	1500 749,38	0
VICI PROPERTIES INC	USD	14 323	413 359,20	Ο,
VISA INC CLASS A	USD	48 286	11 380 310,60	Ο,
WALGREENS BOOTS ALLIANCE	USD	80 582	1904672,09	0
WASTE MANAGEMENT INC	USD	2 679	434 353,78	0,0
WELLS FARGO & CO	USD	66 490	2 962 601,55	Ο,
WEYERHAEUSER CO	USD	42 029	1 322 906,20	0,
WHIRLPOOL CORP	USD	19 128	2 108 556,16	0

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
WILLIAMS COMPANIES INC	USD	115 907	3 654 588,16	0,28
WORKDAY INC-A	USD	1 963	490 567,85	0,04
WP CAREY INC	USD	7 565	443 839,81	0,04
XCEL ENERGY INC	USD	7 245	406 045,31	0,03
YUM BRANDS	USD	3 398	401 921,59	0,03
ZIMMER HOLDINGS INC	USD	3 748	412 919,57	0,03
ZOOM VIDEO COMMUNICATIONS-A	USD	6 162	401 131,06	0,03
ZSCALER INC	USD	3 390	679 933,37	0,05
TOTAL ETATS-UNIS			760 762 306,21	59,05
FINLANDE				
NORDEA BANK ABP	EUR	100 000	1122 600,00	0,09
SAMPO PLC	EUR	10 000	396 100,00	0,03
STORA ENSO AB EX ENSO OYJ	EUR	35 000	438 375,00	0,03
UPM-KYMMENE OY	EUR	11 000	374 660,00	0,03
TOTAL FINLANDE			2 331 735,00	0,18
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	16 000	2 817 920,00	0,21
AXA	EUR	101 000	2 978 490,00	0,23
BNP PARIBAS	EUR	34 500	2 159 355,00	0,17
BOUYGUES	EUR	8 000	272 960,00	0,02
CAPGEMINI SE	EUR	9 600	1 812 000,00	0,14
CARMILA	EUR	53 277	830 055,66	0,07
CARREFOUR	EUR	14 000	231 910,00	0,01
COVIVIO SA	EUR	21 000	1 022 280,00	0,08
CREDIT AGRICOLE	EUR	126 714	1 628 528,33	0,13
DANONE	EUR	48 500	2 845 980,00	0,13
DASSAULT SYST.	EUR	39 138	1 731 269,43	0,22
ENGIE	EUR	114 000	1 814 652,00	0,14
ESSILORLUXOTTICA	EUR	11 200	2 033 920,00	0,14
EURAZEO	EUR	27 800	1 997 430,00	0,16
		680	1304 784,00	
HERMES INTERNATIONAL	EUR		,	0,10
KERING	EUR	1 414	564 186,00	0,04
KLEPIERRE	EUR	85 073	2 099 601,64	0,16
L'OREAL	EUR	8 700	3 920 655,00	0,30
LEGRAND SA	EUR	5 868	552 178,80	0,04
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	1300	953 680,00	0,07
MICHELIN (CGDE)	EUR	26 000	843 960,00	0,06
ORANGE	EUR	203 000	2 091 712,00	0,16
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	17 000	1 428 000,00	0,11
RENAULT SA	EUR	38 500	1 420 842,50	0,11
SAFRAN SA	EUR	13 000	2 072 980,00	0,16
SAINT-GOBAIN	EUR	30 400	2 026 464,00	0,16
SANOFI	EUR	28 100	2 522 256,00	0,20
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	18 000	3 272 040,00	0,26
SCOR SE	EUR	20 000	529 200,00	0,05
SOCIETE GENERALE SA	EUR	52 500	1 261 312,50	0,10
THALES	EUR	18 000	2 411 100,00	0,18
TOTALENERGIES SE	EUR	115 500	7 114 800,00	0,56
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	29 000	1940 680,00	0,16
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	55 000	1 570 800,00	0,12
VINCI SA	EUR	36 500	4 150 050,00	0,32
				5,30

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif
LES CAIMANS				
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	672 292	5 892 273.16	0,45
JD.COM INC - CL A	HKD	86 180	1 123 989,22	0,10
KUAISHOU TECHNOLOGY	HKD	170 000	1 043 561,43	0,08
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	176 620	6 011 724,43	0,47
	TIND	170 020		
TOTAL ILES CAIMANS			14 071 548,24	1,10
NDE				
HOUSING DEV.FINANCE ADR	USD	64 889	3 942 154,34	0,31
ICICI BANK ADR INDE	USD	194 335	4 194 040,10	0,32
INFOSYS TECHNOLOGIES LTD ADR	USD	199 202	3 314 473,15	0,26
TOTAL INDE			11 450 667,59	0,89
RLANDE				
ACCENTURE PLC - CL A	USD	11 353	3 606 464,70	0,28
CRH PLC	GBP	15 000	936 472,22	0,07
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC	USD	29 827	1 556 355,66	0,12
KINGSPAN GROUP	EUR	13 500	1 058 400,00	0,08
MEDTRONIC PLC	USD	58 069	4 330 533,85	0,33
SEAGATE TECHNOLOGY HOLDINGS	USD	11 609	897 171,35	0,07
SMURFIT KAPPA GROUP PLC	EUR	34 000	1 219 920,00	0,10
WILLIS TOWERS WATSON PLC	USD	2 215	483 644,59	0,04
	03D	2 2 13	,	
TOTAL IRLANDE			14 088 962,37	1,09
TALIE				
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	25 000	477 625,00	0,03
ENEL SPA	EUR	240 000	1 615 200,00	0,13
ENI SPA	EUR	55 000	844 140,00	0,06
INTESA SANPAOLO	EUR	765 000	2 022 277,50	0,15
MONCLER SPA	EUR	11 500	640 550,00	0,05
SNAM	EUR	40 000	186 200,00	0,02
UNICREDIT SPA	EUR	59 500	1 461 617,50	0,12
TOTAL ITALIE			7 247 610,00	0,56
APON				
ASAHI GROUP HOLDINGS	JPY	81 700	2 758 420.39	0,22
DAIICHI SANKYO	JPY	45 850	1 139 967,59	0,09
DAIKIN INDUSTRIES	JPY	20 700	3 055 150,93	0,24
FANUC	JPY	89 800	2 391 267,65	0,18
FAST RETAILING	JPY	15 018	3 374 223,60	0,26
HITACHI JPY50	JPY	60 600	3 957 413,16	0,20
KDDI CORP	JPY	81 400	2 344 776,70	
			·	0,18
KOKUSAI ELECTRIC CORP	JPY	38 200	751 816,16	0,06
KOSE CORP	JPY	15 200	1 032 147,54	0,08
MITSUBISHI HVY IND JPY50	JPY	92 100	4 873 683,93	0,38
MITSUBISHI TOKYO FINANCIAL GROUP INC	JPY	962 400	7 486 810,65	0,58
MIZUHO FIN GROUP INC	JPY	217 800	3 373 983,96	0,26
NEC CORP JPY50	JPY	114 025	6 113 703,50	0,47
NIPPON PAINT CO LTD	JPY	225 000	1 647 043,94	0,12
NIPPON TEL&TEL CP JPY50000	JPY	3 677 500	4 068 701,00	0,31
PAN PACIFIC INTERNATIONAL	JPY	129 620	2 799 921,28	0,21
RECRUIT HOLDINGS COLTD	JPY	102 149	3 911 260,53	0,31
NECKOTI NOEDII 103 COETD				
ROHM COMPANY LTD	JPY	107 328	1 862 501,18	0,15

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SONY GROUP CORPORATION.	JPY	42 100	3 625 172,61	0,29
SYSMEX CORP	JPY	35 300	1 781 166,61	0,14
TDK CORP JPY50	JPY	115 414	4 977 962,92	0,39
TOKYO ELECTRON JPY50	JPY	16 300	2 643 338,57	0,20
TOYOTA MOTOR	JPY	302 300	5 028 512,80	0,39
TOTAL JAPON			77 406 039,31	6,01
PAYS-BAS				
AIRBUS SE	EUR	20 000	2 795 600,00	0,22
ASML HOLDING NV	EUR	8 000	5 453 600,00	0,42
ASR NEDERLAND NV	EUR	47 300	2 019 710,00	0,16
ING GROEP NV	EUR	161 000	2177 686,00	0,17
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	20 000	520 300,00	0,04
KONINKLIJKE DSM	EUR	4 600	429 732,00	0,03
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	280 000	873 040,00	0,07
LYONDELLBASELL INDUSTRIES A	USD	31 347	2 698 115,02	0,21
PROSUS NV	EUR	34 873	941 047,91	0,08
QIAGEN N.V.	EUR	5 000	197 000,00	0,01
STELLANTIS NV	EUR	91 500	1 935 225,00	0,15
WOLTERS KLUWER	EUR	6 000	772 200,00	0,06
TOTAL PAYS-BAS			20 813 255,93	1,62
PORTUGAL				
ELEC DE PORTUGAL	EUR	94 000	428 170,00	0,03
TOTAL PORTUGAL			428 170,00	0,03
ROYAUME-UNI				
3I GROUP PLC	GBP	20 000	558 767,53	0,05
AMCOR PLC	USD	226 962	1 980 639,73	0,15
ANGLO AMERICAN	GBP	27 000	614 000,35	0,05
ASTRAZENECA PLC	GBP	23 000	2 813 455,66	0,22
AVIVA PLC-B SHARE	GBP	1	5,02	0,00
BP PLC	GBP	360 000	1 936 576,08	0,15
COMPASS GROUP PLC	GBP	34 500	854 388,09	0,07
DIAGEO	GBP	30 000	988 748,49	0,07
GSK PLC	GBP	85 000	1 422 503,03	0,12
HSBC HOLDINGS PLC	GBP	394 000	2 889 469,74	0,22
LINDE PLC	EUR	16 894	6 227 128,40	0,48
LLOYDS BANKING GROUP PLC	GBP	3 239 000	1783 309,56	0,14
RELX PLC	GBP	38 000	1 363 798,97	0,10
RIO TINTO PLC	GBP	41 000	2 764 087,47	0,21
SCOTTISH & SOUTHERN ENERGY PLC	GBP	56 000	1199 423,00	0,09
SEGRO REIT	GBP	25 000	255 726,73	0,02
STANDARD CHARTERED PLC	GBP	50 000	384 628,70	0,03
TESCO PLC	GBP	150 000	502 856,15	0,04
UNILEVER PLC	GBP	49 800	2 183 832,44	0,17
TOTAL ROYAUME-UNI			30 723 345,14	2,38
SUEDE				
ASSA ABLOY AB	SEK	19 794	516 164,22	0,04
ATLAS COPCO AB	SEK	30 000	402 604,99	0,03
ATLAS COPCO AB-A SHS	SEK	55 000	857 421,96	0,07
SWEDBANK AB	SEK	22 000	401 760,61	0,03
TOTAL SUEDE			2 177 951,78	0,17

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Act
GUISSE				
ABB LTD	CHF	17 000	682 047,97	0,0
GARMIN LTD	USD	4 016	467 312,40	0,04
NESTLE SA-REG	CHF	36 000	3 775 798,64	0,29
NOVARTIS AG-REG	CHF	41 800	3 815 818,01	0,29
PARTNERS GROUP HOLDING N	CHF	410	534 936,00	0,0
ROCHE HOLDING	CHF	676	190 068,19	0,0
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	13 726	3 609 774,12	0,2
SANDOZ GROUP AG	CHF	20 000	582 123,27	0,0
SIKA AG-REG	CHF	3 500	1 030 386,15	0,0
STMICROELECTRONICS NV	EUR	28 000	1266 860,00	0,1
SWISS RE AG	CHF	6 000	610 261,37	0,0
UBS GROUP AG	CHF	100 000	2 807 357,21	0,2
TOTAL SUISSE	O	100 000	19 372 743,33	1,5
TAIWAN			13 372 7 13,33	.,0
MEDIATEK INC	TWD	163 957	4 908 711,22	0,3
TAIWAN SEMICONDUCTOR	TWD	768 400	13 440 441,27	1,0
TOTAL TAIWAN	TWD	700 400	18 349 152,49	1,4
	ráglamantá	ou accimilá	•	•
TOTAL A triang at valeurs assimilées négociées sur un marché	regiemente	ou assimile	1 172 455 579,36	91,0
TOTAL Actions et valeurs assimilées			1 172 455 579,36	91,0
Organismes de placement collectif				
DPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et	équivalents	d'autres pays		
FRANCE				
LBPAM ISR ACTIONS CROISSANCE CHINE	EUR	13 200	11 886 468,00	0,9
LBPAM ISR MULTI ACTIONS EMERGENTS R	EUR	22 000	30 777 340,00	2,3
OSTRUM SRI CASH M	EUR	1694	17 213 309,96	1,3
OSTRUM SRI CASH Part Z	EUR	282	2 859 240,30	0,2
TOTAL FRANCE			62 736 358,26	4,8
RLANDE			,	,
ISHARES VII PLC ISHARES CORE MSCI PAC EX JPN UCITS ETF USD A	EUR	243 000	70 200 720 70	2,9
ISHARES VII PLC ISHARES CORE MISCI PAC EX JPN OCTIS ETF USD A	EUR	243 000	38 286 326,70	2,5
TOTAL IRLANDE			38 286 326,70	2,9
UXEMBOURG				
FTIF FRANK.INDIA FD I ACC.3DEC	EUR	53 602	4 210 437,10	0,3
TOTAL LUXEMBOURG			4 210 437,10	0,3
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			105 233 122,06	8,1
TOTAL Organismes de placement collectif			105 233 122,06	8,1
îtres mis en déposit			,,,,	,
actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou	accimilá			
JOHNSON & JOHNSON	USD	40 000	E 67E 6 / 7 07	0.7
			5 675 643,87	0,4
		5 000	3 668 000,00	0,2
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	100 000	2 606 255 70	\sim
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY) PFIZER INC	USD	100 000	2 606 255,38	0,2
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	USD		2 606 255,38 11 949 899,25 11 949 899,25	0,2 0, 9 0, 9

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Acti Net
Créance représentative de titres prêtés				
ESPAGNE				
REPSOL	EUR	74 000	995 300,00	0,08
TOTAL ESPAGNE			995 300,00	0,08
FRANCE				
BOUYGUES	EUR	25 000	853 000,00	0,07
CARREFOUR	EUR	52 000	861 380,00	0,06
TOTAL FRANCE			1 714 380,00	0,13
TOTAL Créance représentative de titres prêtés			2 709 680,00	0,21
Indemnités sur titres prêtés			629,23	0,00
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé	ś			
EURO STOXX 50 0324	EUR	225	-77 625,00	-0,0
HANG SENG TEC 0124	HKD	437	404 324,26	0,0
NK NIKKEI 225 0324	USD	-89	-112 795,91	-O,C
S&P TORONTO 6 0324	CAD	67	347 604,01	0,0
SP 500 MINI 0324	USD	-119	-766 204,23	-0,0
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglement	nté ou assimil	é	-204 696,87	-0,02
TOTAL Engagements à terme fermes			-204 696,87	-0,02
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
DJ EURO STOXX 50 03/2024 CALL 4700	EUR	1500	600 000,00	0,05
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché ré	glementé		600 000,00	0,0
TOTAL Engagements à terme conditionnels			600 000,00	0,0
TOTAL Instruments financier à terme			395 303,13	0,0
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	HKD	-3 487 600	-404 324,26	-0,0
APPEL MARGE CACEIS	CAD	-506 320	-347 604,01	-0,0
APPEL MARGE CACEIS	USD	970 987,5	879 000,14	0,0'
APPEL MARGE CACEIS	EUR	77 624,99	77 624,99	0,00
TOTAL Appel de marge			204 696,86	0,0
Créances			175 529 640,62	13,6
Dettes			-180 178 858,53	-13,99
Comptes financiers			93 839,52	0,0
Actif net			1 288 393 531,50	100,00
Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE E	EUR	257,89443	275,11	
Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE X	EUR	101 310,06870	2 633,01	
Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE D	EUR	678 729,32779	374,30	
Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE C	EUR	1 522 293,38072	504,18	

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Action LBPAM ISR ACTIONS MONDE D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	47 511,05	EUR	0,07	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	1 737 547,08	EUR	2,56	EUR
TOTAL	1 785 058,13	EUR	2,63	EUR



Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

ANNEXE SFDR

Dénomination du produit : LBPAM ISR ACTIONS MONDE (ci-après, le "Produit Financier")

Identifiant d'entité juridique: 96950067PXO7CQMZW086

LBP AM (ci-après, la « Société de Gestion »)

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économique durables sur le plan social. Les investissements durable ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce Produit Financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?					
• • □ oui	● ○ ⊠ NON				
Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental :% dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	 ☑ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 20% d'investissement durables ☐ Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE ☑ Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE ☑ Ayant un objectif social 				
Il a réalisé des investissementsdurables ayant un objectif social :%	Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables				

1





Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

La démarche ISR de la gestion du Produit Financier différait selon le type d'investissement concerné :

A. Investissement en OPC

La stratégie de gestion du Produit Financier visait à investir dans d'autres OPC, dont au moins 90% devaient avoir obtenu le Label ISR français.

B. Investissements en titres vifs

La démarche ISR mise en œuvre par la Société de Gestion visait à identifier et sélectionner les émetteurs qui :

- Proposaient des innovations, des solutions aux principaux enjeux : démographie, urbanisation, environnement, climat, agriculture, alimentation, santé publique...
- Anticipaient l'importance de ces enjeux par une conduite, une responsabilité sur les quatre axes de la philosophie ISR de la Société de Gestion.

Cette analyse reposait sur la philosophie GREaT, propre à la Société de Gestion, et s'articulait autour des 4 piliers suivants :

- Gouvernance responsable
- Gestion durable des Ressources
- Transition Énergétique
- Développement des **T**erritoires

2



Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Indicateur	Contrainte associée					
Méthodologie d'analyse ESG GREaT	Rappel de l'objectif: la note obtenue par le portefeuille selon la méthodologie d'analyse ESG GREaT (telle que décrite dans le document précontractuel) doit être supérieure à celle calculée pour son Univers d'Analyse (constitué des valeurs composant le ou les indice(s) suivants: MSCI Europe dividendes nets réinvestis (en euro) et MSCI North America dividendes nets réinvestis (en euro)) après exclusion des 20% des émetteurs les plus mal notés (en ce compris les émetteurs exclus au titre de la politique d'exclusion).					
	Cette contrainte fait l'objet d'un suivi continu. Des informations complémentaires sur le suivi mis en place par la Société de Gestion sont disponibles à la section "Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?" ci-dessous. A titre d'exemple, le score obtenu au 31/12/2024 est le suivant :					
	Indicateur	Score du portefeuille*	Score cible (univers – 20%)*			
	Score Great Moyen – Zone Europe	7.41	7.38			
	Score Great Moyen – Zone Amérique du Nord	6.10	6.09			
	* Dans le référentiel de notation GR	EaT, 10 est la meilleure note	e et 1 est la plus mauvaise	!		
Indicateurs Clés de Performance – Zone Europe	Le Produit Financier visait à d'analyse sur les indicateur - Trajectoire Net Zero : Parémissions de gaz à effet de - Droits Humains : L'indica entreprises signataires du	rs spécifiques suivan t des entreprises dor e serre sont validés p ateur mesure la part	its : nt les objectifs de réduction par SBTI t des investissements dans	n des		

3





Ces contraintes font l'objet d'un suivi continu. Des informations complémentaires sur le suivi sont disponibles à la section "Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?" ci-dessous.

A titre d'exemple, le score obtenu au 31/12/2024 est le suivant :

Indicateur	Score du portefeuille*	Score cible (score de l'univers d'analyse)*
Trajectoire Net Zero	65.77%	56.79%
Droits Humains	93.95%	79.16%

Indicateurs Clés de Performance – Zone Amérique du Nord

Le Produit Financier visait à obtenir une note meilleure que celle de son univers d'analyse sur les indicateurs spécifiques suivants :

- Empreinte carbone : Mesure les émissions de CO2 attribuables aux investissements du fonds. Cet indicateur est exprimé en tCO2 par millions d'euros investis et couvre les émissions de scope 1 et 2 ;
- Droits Humains: L'indicateur mesure la part des investissements dans des entreprises signataires du Pacte Mondial des Nation Unies.

Ces contraintes font l'objet d'un suivi continu. Des informations complémentaires sur le suivi sont disponibles à la section "Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?" ci-dessous.

A titre d'exemple, le score obtenu au 31/12/2024 est le suivant :

Indicateur	Score du portefeuille*	Score cible (score de l'univers d'analyse)*
Empreinte carbone	24.22 tCO2/M€ invested	33.16 tCO2/M€ invested
Droits Humains	39.40%	34.10%

Investissements dans des OPC labélisés ISR

Le Produit Financier visait à investir au minimum 90% de son actif net dans des OPC ayant reçu le label ISR ou un label équivalent.

4





Cette contrainte fait l'objet d'un suivi continu. Des informations complémentaires sur le suivi mis en place par la Société de Gestion sont disponibles à la section "Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?" ci-dessous.

A titre d'exemple, au 31/12/2024 Le Produit Financier était investi à hauteur de 95,6% dans des OPC ayant reçu le label ISR ou un label équivalent.

Investissements dans des activités durables sur le plan environnemental ou social L'actif net du Produit Financier visait un investissement à hauteur de 20% minimum dans des Investissements Durables sur le plan environnemental ou social, tels que définis à la section "Quels sont les objectifs des Investissements Durables que le Produit Financier entend partiellement réaliser et comment l'Investissement Durable contribue-t-il à ces objectifs ?" de l'annexe SFDR au prospectus.

Cette contrainte fait l'objet d'un suivi continu. Des informations complémentaires sur le suivi mis en place par la Société de Gestion sont disponibles à la section "Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?" ci-dessous.

A titre d'exemple, au 31/12/2024, le produit financier était investi à hauteur de 37,9% de son actif net dans des titres durables selon la méthodologie définie par la Société de Gestion décrite à la section "Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?" ci-dessous.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

Méthodologie d'analyse ESG GREaT

La méthodologie d'analyse propriétaire GREaT, permettant de noter les émetteurs des titres investis par le Produit Financier, peut être utilisée pour appliquer deux stratégies de sélection ESG distinctes :

Approche en exclusion: les émetteurs de l'univers d'analyse ayant la plus mauvaise note selon la méthodologie d'analyse ESG GREaT sont exclus du portefeuille. Au global, au moins 20% des titres de l'Univers d'Analyse sont exclus après application de cette contrainte combinée avec la politique d'exclusion. Pour cette approche, le score limite correspond à la note limite des titres pouvant être investis par le Produit

5





Financier¹ et le taux d'exclusion précise le taux d'exclusion effectif constaté à la date de clôture de la période considérée.

- Approche en amélioration de note: la note obtenue par le portefeuille selon la méthodologie d'analyse ESG GREaT doit être supérieure à celle calculée pour son Univers d'Analyse après exclusion des 20% des émetteurs les plus mal notés (en ce compris les émetteurs exclus au titre de la politique d'exclusion). Pour cette approche, la note portefeuille correspond à la note ESG moyenne du portefeuille et le score cible correspond à la note de l'univers retraité des 20% des émetteurs les plus mal notés².

Le Produit Financier peut changer de stratégie de sélection lorsque cela est jugé pertinent au regard des spécificités, pouvant varier dans le temps, de son univers d'analyse ainsi que de sa stratégie de gestion. La méthodologie appliquée à date de clôture des périodes précédentes est indiquée à la première ligne du tableau.

Zone Europe

	2022	2023
Méthodologie	Amélioration de note	Amélioration de note
Score limite/ Score cible	3,72	3,47
Taux d'exclusion/ Note portefeuille	3,65	3,67

Zone USA:

	2022	2023
Méthodologie	Amélioration de note	Amélioration de note
Score limite/ Score cible	4,33	4,38
Taux d'exclusion/ Note portefeuille	4,02	4,38

6



¹ 1 correspond à la meilleure note et 10 à la plus mauvaise. Ainsi, si la note limite indiquée est 7, aucun titre avec une note supérieure ou égale à 7 ne peut être investie par le portefeuille.

² 1 correspond à la meilleure note et 10 à la plus mauvaise.



Zone Emergent :

	2022	2023
Méthodologie	Amélioration de note	Amélioration de note
Score limite/	5,13	4,09
Score cible		
Taux d'exclusion/	4,36	5,05
Note portefeuille	,	,

Zone Japon :

	2022	2023
Méthodologie	Amélioration de note	Amélioration de note
Score limite/	4,02	3,74
Score cible		·
Taux d'exclusion/	4,05	4,04
Note portefeuille		

Investissement dans des OPC labélisés ISR

	2023	2022
Part des investissements en OPC labélisés ISR	96,05%	95,73%

Investissements dans des activités durables sur le plan environnemental ou social

	2023	2022
Poids des investissements durables	38,38%	35,62%



Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?

Le Produit Financier visait la réalisation d'Investissements Durables environnementaux et sociaux au sens du Règlement SFDR. L'objectif d'Investissement Durable du Produit Financier est précisé en tête de la présente annexe à la rubrique « Ce produit financier avait-il un objectif d'Investissement Durable ? ».

Cet objectif d'Investissement Durable concerne l'ensemble des investissements du fonds, mais l'approche diffère selon le type d'investissement concerné :

A. Investissement en OPC

La définition des Investissements Durables est fixée par les sociétés de gestion des OPC sousjacents et pouvaient donc varier d'un OPC à l'autre. La définition appliquée par les sociétés de gestion des OPC sous-jacents a été décrite dans l'annexe au prospectus présentant les caractéristiques environnementales et/ou sociales de chaque OPC sous-jacents.

B. Investissement en titres vifs

Les investissements durables réalisés par le Produit Financier pouvaient répondre à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Sur la **thématique environnementale**, les six objectifs de la Taxinomie de l'UE étaient considérés dans la stratégie d'investissement, à savoir :

- 1. L'atténuation du changement climatique ;
- 2. L'adaptation au changement climatique ;
- 3. L'utilisation durable et la protection des ressources marines ;
- 4. La transition vers une économie circulaire ;
- 5. La prévention et la réduction de la pollution ;
- 6. La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes

La durabilité des investissements n'a pas été évaluée en tenant compte de l'alignement des investissements à la Taxonomie Européenne mais au moyen d'une méthode développée par la Société de Gestion et précisée ci-dessous.

8





Sur la **thématique sociale**, les objectifs qui ont été considérés dans la stratégie d'investissement étaient :

- Le respect et la promotion des Droits humains³, notamment la promotion de conditions de travail justes et favorables et l'intégration sociale par le travail, la protection et la promotion des droits des communautés locales ;
- Le développement des territoires et des communautés, à travers les relations avec les parties prenantes extérieures à l'entreprise et la gestion responsable des chaînes de valeur, et afin d'adresser les enjeux de développement socio-économique, de lutte contre les fractures sociales et territoriales, de soutien aux acteurs locaux et d'accès à l'éducation;
- Améliorer l'accès à la santé et aux soins essentiels dans le monde en adressant les enjeux de la disponibilité, l'accessibilité géographique, l'accessibilité financière et l'acceptabilité des traitements,

Cette stratégie généraliste n'impliquait pas que tout Investissement Durable réalisé par le Produit Financier réponde à l'ensemble des enjeux environnementaux et sociaux précités, mais plutôt que les Investissements Durables devaient répondre à au moins un de ces enjeux, tout en ne nuisant pas de manière significative aux autres thématiques.

La contribution à un des objectifs environnementaux et sociaux précités a été évaluée à partir de différentes sources, dont notamment :

Pour l'ensemble des objectifs **environnementaux et sociaux** :

- Le score « GREaT », méthodologie d'analyse quantitative propriétaire, qui permet de couvrir l'ensemble des objectifs environnementaux et sociaux⁴ ;
- Le score « ODD », analyse qualitative propriétaire qui évalue les produits, services et pratiques des entreprises en vue de mesurer leur contribution à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD) ;

Sur les objectifs spécifiques du climat et de la biodiversité :

9



³ Les Droits humains sont définis comme les normes inaliénables de traitement auxquelles toute personne a droit, indépendamment de son sexe, de son origine nationale ou ethnique, de sa couleur, de sa religion, de sa langue, de son handicap, de son orientation ou genre sexuel ou de tout autre état.

⁴ Une description plus complète de la méthodologie d'analyse « GREaT » est disponible dans le rapport Investissement Responsable de LBP AM : https://www.lbpam.com/fr/publications/rapports-investissement-responsable



- L'engagement de l'émetteur sur une trajectoire de décarbonation de ses activités compatible avec les objectifs des accords de Paris, selon des critères définis par la Société de Gestion ;
- Le score « Greenfin », indicateur quantitatif mesurant l'exposition du modèle d'affaire de l'émetteur à des éco-activités telles que définies par le label d'Etat français Greenfin, dédié au financement de la transition énergétique et écologique⁵;
- Le score « Bird », indicateur quantitatif développé par la Société de Gestion visant à évaluer les entreprises principalement sur leurs politiques ainsi que sur leurs pratiques et impacts en lien avec la biodiversité ;
- Le score « Maturité Climat & Biodiversité », analyse qualitative propriétaire visant à évaluer la maturité des entreprises dans la prise en compte des enjeux climatiques et de biodiversité auxquels elles sont et seront confrontées ;

Sur la thématique spécifique de l'accès à la santé :

- Le score « AAAA » (Acceptability Accessibility Affordability, Availability), analyse qualitative visant à évaluer la contribution des entreprises au travers de leurs produits et services aux 4 dimensions de l'accès à la santé (Disponibilité, Accessibilité Géographique, Accessibilité Financière, Acceptabilité) inspirées des travaux de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sur le sujet.

Une description détaillée des seuils appliqués pour chaque critère est disponible sur le site internet de la Société de Gestion, dans le document « LBP AM _Méthodologie investissements durables » disponible ici https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Le contrôle d'un potentiel préjudice important à un objectif d'Investissement Durable sur le plan environnemental ou social différait selon le type d'investissement concerné :

10



⁵ La liste des éco-activités est disponible sur le site internet du label : Le label Greenfin | Ministères Écologie Énergie Territoires (ecologie.gouv.fr)



A. Investissement en OPC

Le contrôle d'un potentiel préjudice important à un objectif d'Investissement Durable sur le plan environnemental ou social était assuré par les sociétés de gestion des OPC sous-jacents. La méthodologie appliquée pour chaque OPC sous-jacent et ses résultats sont décrits dans l'annexe SFDR au rapport annuel desdits OPC.

La Société de Gestion du Produit Financier s'est assurée que la méthodologie appliquée par les OPC sous-jacents intégrait bien le contrôle de potentiels préjudices importants aux objectifs de durabilité.

Pour les produits financiers gérés par la Société de Gestion, la Société de Gestion a mis en place des contrôles pour ses investissements précisés ci-dessous.

B. Investissement en titres vifs

Afin de s'assurer que l'investissement contribuait à un objectif de durabilité, selon la méthode d'analyse présentée ci-dessus, et ne causait pas de préjudice important à tout objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social, la Société de Gestion a systématiquement contrôlé :

- Les pratiques de l'émetteur relatives à sa gestion des ressources environnementales et de respect des Droits humains. Ce point est contrôlé grâce à la méthodologie d'analyse extra-financière propriétaire « GREaT »;
- L'exposition de l'émetteur à des secteurs sensibles sur les aspects environnementaux et sociaux (charbon thermique, pétrole et gaz, déforestation, biodiversité, OGM, biocides, huile de palme, armes controversées, tabac, pornographie, alcool, jeux d'argent, cannabis récréatif) en lien avec les politiques d'exclusions applicables dans les sociétés de gestion du Groupe LBP AM;
- L'exposition de l'émetteur à une controverse sévère sur les enjeux environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance, ou bien à un risque critique de violation grave des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'Homme.

Des notes limites ou des critères de disqualification sont définis pour chaque élément mentionné ci-dessus. Une description détaillée des seuils appliqués pour chaque critère est disponible sur le site internet de la Société de Gestion, dans le document « LBP AM_Méthodologie investissements durables » disponible ici : https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables

11





Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

 Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Le règlement délégué (UE) 2022/1288⁶ définit une liste d'indicateurs permettant de mesurer les incidences négatives d'un émetteur sur les facteurs de durabilité environnementaux et sociaux (ci-après les "indicateurs concernant les incidences négatives").

La prise en compte des indicateurs concernant les incidences négatives différait selon le type d'investissement concerné :

A. Investissement en OPC

La méthodologie de prise en compte de ces indicateurs était définie par les sociétés de gestion des OPC sous-jacents. La méthodologie appliquée pour chaque OPC sous-jacent et ses résultats sont décrits dans l'annexe SFDR au rapport annuel desdits OPC.

La Société de Gestion du produit financier s'est assurée que les sociétés de gestion des OPC sous-jacents prenaient bien en compte directement ou indirectement, les indicateurs concernant les incidences négatives et notamment les indicateurs définis dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement délégué (UE) 2022/1288. Concernant les produits financiers gérés par la Société de Gestion, certains indicateurs ont été directement intégrés à la méthodologie de notation propriétaire GREaT permettant d'identifier les investissements durables, ou utilisés pour l'application des politiques d'exclusions.

Une description détaillée des seuils appliqués pour chaque critère est disponible sur le site internet de la Société de Gestion, dans le document « LBP AM _ Méthodologie investissements durables » disponible ici : https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables

12



⁶ Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022 complétant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation détaillant le contenu et la présentation des informations relatives au principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » et précisant le contenu, les méthodes et la présentation pour les informations relatives aux indicateurs de durabilité et aux incidences négatives en matière de durabilité ainsi que le contenu et la présentation des informations relatives à la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales et d'objectifs d'investissement durable dans les documents précontractuels, sur les sites internet et dans les rapports périodiques.



B. Investissement en titres vifs

Tous les indicateurs concernant les incidences négatives définis dans le Tableau 1 de l'Annexe 1 du Règlement délégué SFDR ont été pris en compte dans l'analyse des potentiels impacts négatifs. Soit directement lorsque l'indicateur était intégré tel quel dans l'analyse extra-financière, soit indirectement via l'utilisation d'indicateurs à la même thématique.

Une description détaillée des seuils appliqués pour chaque critère est disponible sur le site internet de la Société de Gestion, dans le document « LBP AM _ Méthodologie investissements durables » disponible ici : https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée :

Les mesures prises pour s'assurer du respect par les Investissements Durables des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ainsi que des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme diffèrent selon le type d'investissement concerné :

A. Investissement en OPC

Le respect par les Investissements Durables des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ainsi que des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme était contrôlé par les sociétés de gestion des OPC sous-jacents.

La méthodologie appliquée pour chaque OPC sous-jacent et ses résultats sont décrits dans l'annexe SFDR au rapport annuel desdits OPC.

La Société de Gestion du Produit Financier s'assure que les sociétés de gestion des OPC sous-jacents vérifient le respect par les Investissements Durables des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ainsi que des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.

Concernant les produits financiers gérés par la Société de Gestion, une description détaillée des critères permettant de se conformer aux principes directeurs énoncés ci-dessus et des seuils appliqués pour chaque critère est disponible sur le site internet de la Société de Gestion, dans le document « LBP AM _Méthodologie investissements durables » disponible ici : https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables

13





B. Investissement en titres vifs

Le respect par les investissements durables des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ainsi que des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme était assuré par les éléments suivants :

- L'application de la politique d'exclusion de la société de gestion relative à ces traités internationaux, doublée d'un contrôle de controverse ad hoc ;
- La disqualification des émetteurs identifiés comme ayant des mauvaises pratiques sur le pilier "Gestion durable des ressources" de la méthodologie d'analyse GREaT, qui intégrait des critères relatifs au respect des droits humains et du droit du travail.

Une description détaillée des seuils appliqués pour chaque critère est disponible sur le site internet de la Société de Gestion, dans le document « LBP AM _Méthodologie investissements durables » disponible ici :

https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas cause de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'union de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

14





Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

X Oui

L'approche appliquée pour assurer la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité différait selon le type d'investissement concerné :

A. Investissements en OPC

La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité était assurée par les sociétés de gestion des OPC sous-jacents. La méthodologie appliquée est décrite dans l'annexe au prospectus présentant les caractéristiques environnementales et/ou sociales des OPC sous-jacents.

B. Investissements en titres vifs

Le Produit Financier prenait en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité au travers des différents éléments de sa stratégie d'investissement, à savoir :

- La politique d'exclusion⁷;
- l'analyse et la sélection des titres en portefeuille, selon la méthode détaillée dans le corps du document précontractuel;
- la politique d'engagement actionnarial et de vote⁸.

Des informations plus détaillées sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont disponibles dans la déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité publié sur le site internet de la Société de Gestion : https://www.lbpam.com/fr/publications/declaration-relative-incidences-negatives-investissement-durabilite .



⁷ Disponible sur le site internet de la Société de Gestion https://www.lbpam.com/fr/publications/politique-exclusion

15



⁸ Les politiques et rapports sur les pratiques d'engagement et de vote sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion https://www.lbpam.com/fr/publications/politique-vote





Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissement du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

31/12/2024

Au 31/12/2024, les principaux investissements du Produit Financier étaient les suivants :

Investissement les plus importants	Type d'asset	Secteur	% d'actifs	Pays
APPLE INC UW USD	Actions	Technologies de l'Information	4,65%	Etats-Unis
NVIDIA CORP UW USD	Actions	Technologies de l'Information	4,36%	Etats-Unis
MICROSOFT CORP UW USD	Actions	Technologies de l'Information	4,08%	Etats-Unis
ECHIQUIER EM.EX CHINA XXL FCP	OPC		3,65%	France
ALPHABET INC-CL C UW USD	Actions	Services de Communication	2,68%	Etats-Unis
AMAZON.COM INC UW USD	Actions	Consommation Discrétionnaire	2,63%	Etats-Unis
LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS M	OPC		2,6%	France
LBPAM ISR ACTIONS JAPON I	OPC		2,48%	Japon
ISHARES CORE MSCI PACIF X-JP GT EUR	OPC		2,35%	Irlande
ECHIQUIER JAPAN XXL FCP	OPC		2,29%	Japon
META PLATFORMS INC-CLASS A UW USD	Actions	Services de Communication	1,65%	Etats-Unis
LBPAM ISR MULTI ACTIONS EMERGENTS R	OPC		1,64%	France
TESLA INC UW USD	Actions	Consommation Discrétionnaire	1,55%	Etats-Unis
LBPAM ISR ACTIONS CROISSANCE CHINE R	OPC		1,34%	France
BROADCOM INC UW USD	Actions	Technologies de l'Information	1,14%	Etats-Unis

16







Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Le Produit Financier s'est engagé sur une proportion minimale de 80% d'investissement alignés avec les caractéristiques promues par le Produit Financier, conformément aux éléments contraignants de la stratégie d'investissement.

Cet objectif a été atteint avec une proportion réelle de 90,44% de son actif net au 31/12/2024.

La partie restante de l'investissement du produit financier pouvait être utilisée à des fins de couverture, de gestion de la liquidité, ou de diversification, ainsi que pour générer un rendement financier.

Le produit financier s'était également engagé à investir une proportion minimale de 20% dans des investissements durables, cet objectif a été atteint avec une proportion réelle de 37,9% de son actif net au 31/12/2024.

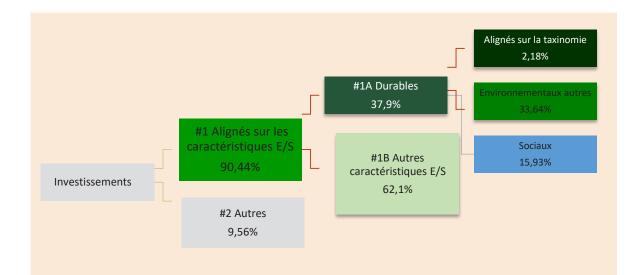
Par ailleurs, le Produit Financier était investi à hauteur de 33,64% de son actif net dans des "Investissements durables environnementaux autres" et 15,93% de son actif net dans des "Investissements durables Sociaux". Enfin, le Produit Financier était investi à hauteur de 2,18% de son actif net dans des activités alignées avec la Taxinomie Européenne. L'alignement des activités des entreprises sous-jacentes avec la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs.

17



⁹ Un investissement peut à la fois être considéré comme durable d'un point de vue environnemental et social s'il répond aux critères de contribution sociale et environnementale décrits à la section "Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?". Cependant, et afin d'éviter tout double-comptage, l'investissement sera compté une seule fois dans le score de durabilité global du portefeuille.

ANNEXES



La catégorie **#1** Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durable** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des d'investissement durable.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Au 31/12/2024, la répartition sectorielle des investissements était la suivante :

Investissement en actions, qui représente 81,66% de l'AuM:

Gics1	Poids
Energie	2,45%
Matériaux	3,45%
Industrie	8,77%

18





Consommation discrétionnaire	9,06%
Biens de consommation de base	3,9%
Santé	9,86%
Finance	12,02%
Technologie de l'information	22,87%
Services de communication	5,47%
Services aux collectivités	1,78%
Immobilier	2,03%

Investissement en Autres et Liquidité, OPC et dérivés, qui représente 18,34% de l'AuM :

Autres	Poids
Liquidités et OPC de Trésorerie	0%
OPC	17,73%
Autres et liquidités	0,8%
Produits dérivés	-0,2%

Au 31/12/2024, la part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles, telle que définie dans l'annexe I. au règlement délégué SFDR 2022/1288, était de 2,77% de l'actif net du fonds.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE¹⁰ ?

Le Produit Financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la Taxinomie de l'UE?



¹⁰ Les activités liées au gaz fossiles et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conforme à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1212 de la Commission.

19

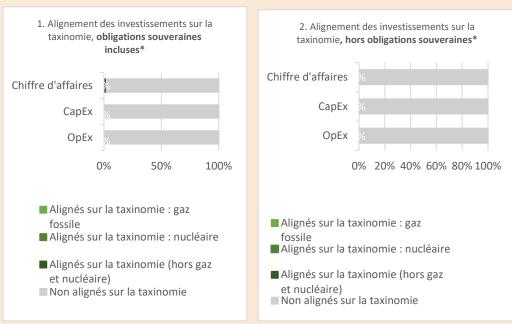




Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- Du chiffre d'affaires pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi , ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte;
- Des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines.

A ce jour, la société de gestion n'a pas été en mesure de calculer l'alignement taxinomique hors obligations souveraines. Les données ci-dessus ont été calculées au 31/12/2024. A cette date, la proportion d'investissement dans des obligations souveraines était de 0%.

La Société de Gestion travaille actuellement à l'acquisition et à l'intégration de données extra-financière qui lui permettront de produire ce reporting pour le prochain exercice.

Ces indicateurs sont calculés à partir des données taxinomiques publiées par les entreprises ou, lorsque les entreprises ne publient pas l'information ou qu'elles ne sont pas tenues de publier cette information en application de la réglementation européenne, à partir de données estimées par des fournisseurs tiers sur la base des publications de ces entreprises, en ligne avec les exigences fixées par les co-législateurs et superviseurs européens sur le recours aux données estimées.

La Société de Gestion n'a pas été en mesure de calculer ou d'estimer l'alignement avec la Taxinomie des dépenses de CapEx et d'OpEx des entreprises investies par le Produit

20





Financier. La Société s'engage à fournir ses meilleurs efforts pour produire ses indicateurs pour le prochain exercice.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

La proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes était de 0,09% et 0% respectivement au 31/12/2024.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Ce produit avait pour objectif d'investir au moins 20% de son actif net dans des investissements durables.

Cependant, le produit n'avait pris aucun engagement sur le poids des investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE.

Le pourcentage d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas alignés sur la taxinomie de l'UE était de 33,64% au 31/12/2024

Le produit financier a pu investir dans des activités économiques autres que des activités économiques durables sur le plan environnemental car ils contribuaient aux objectifs environnementaux et/ou sociaux promus par ce produit financier.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Ce produit avait pour objectif d'investir au moins 20% de son actif net dans des investissements durables.

Cependant, le produit n'avait pris aucun engagement sur le poids des investissements durables sur le plan social.

Le pourcentage d'investissements durables ayant un objectif social était de 15,93% au 31/12/2024

21







Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

La catégorie "Autres", qui a représenté 9,56% de l'actif net de l'OPC au 31/12/2024, contenait tout type d'actifs. Ces actifs pouvaient être utilisés à des fins de couverture, de gestion de la liquidité, ou de diversification, ainsi que pour générer un rendement financier. Ils sont couverts par les garanties environnementales et sociales minimales suivantes (mises en œuvre sur l'intégralité du portefeuille) :

- Les exclusions appliquées par la Société de Gestion, précisées dans la politique d'exclusion : https://www.lbpam.com/fr/publications/politique-exclusion;
- La politique d'engagement et de vote pour les investissements en actions.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de veiller au respect, par le Produit Financier, des contraintes extra-financières fixées par le prospectus, et donc de confirmer l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales, la Société de Gestion a mis en place un outil de suivi dédié aux caractéristiques environnementales et sociales promues par le Produit Financier. Cet outil vise à assister les gérants dans la modélisation et le suivi des contraintes associées aux caractéristiques du Produit Financier, et notamment les indicateurs définis à la section « Quels sont les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Produit Financier » de l'annexe SFDR au prospectus. Lorsque des nouveaux indicateurs n'ont pas encore été développés dans l'outil de suivi, les gérants assurent un suivi ad hoc.

La Direction des risques assure également un suivi du respect des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Produit Financier par le biais de contrôles post-trade.

Enfin, le respect du process de gestion sur les caractéristiques extra-financières est intégré au plan de contrôle biannuel réalisé par la fonction de Conformité et du Contrôle Interne.

22





Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

LBPAM ISR ACTIONS MONDE

Société d'Investissement à Capital Variable

36, quai Henri IV 75004 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024



Deloitte & Associés 6 place de la Pyramide 92908 Paris-La Défense Cedex France Téléphone: +33 (0) 1 40 88 28 00 www.deloitte fr

Adresse postale : TSA 20303 92030 La Défense Cedex

LBPAM ISR ACTIONS MONDE

Société d'Investissement à Capital Variable

36, quai Henri IV 75004 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024	

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif LBPAM ISR ACTIONS MONDE constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Deloitte.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la

Deloitte.

convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

Deloitte.

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 21 mars 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Chr

Olivier GALIENNE